FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

L'INFLUENCE FRANÇAISE

SUR

LES GRANDS ORATEURS POLITIQUES ROUMAINS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

THESE

POUR

LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE

PRESENTÉE PAR

MATHIEU FOTINO

LICENCIÉ ES LETTRES

LICENCIÉ EN DROIT

PROFESSEUR AU LYCÉE SAINT-SAVA DE BUCAREST

„CARTEA ROMANEASCA", BUCAREST

1928

29.086

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

L'INFLUENCE FRANÇAISE SUR LES GRANDS ORATEURS POLITIQUES ROUMAINS DE LA SECONDE MOITIE DU XIXe SIECLE

(1857—1900)

A Monsieur Mario Roques

Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes.

Professeur à l'Ecole Normale Supérieure.

Professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.

Hommage de profonde gratitude

AVANT PROPOS

Laissant de côté l'influence française sur notre littérature proprement dite, nous n'avons le but ici, que d'étudier celle qui s'est exercée sur les orateurs politiques roumains de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce fut sans doute l'époque la plus riche en transformations, de notre vie nationale, puisqu'elle vit naître la vie parlementaire. Nous avons le dessein, précisément, de démontrer que les nouvelles institutions et les lois de régénération ont été l'oeuvre d'orateurs qui s'inspirèrent des grands politiques et moralistes français de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe.

Les B. Boerescu, N. Blaremberg, I. Brătianu, Costa-Foru, A. Panu, Bozianu, et tant d'autres orateurs qui illustrèrent la tribune, sont redevables à l'influence française. Mais nous avons borné notre étude à trois d'entre eux : B. Katargiu, M. Kogălniceanu et A. Lahovari, parce que, d'une part, ils s'imposent par l'importance de leur oeuvre politique et que, d'autre part, par la diversité de leur tempérament et de leur talent oratoire, par la même compréhension du rôle de l'homme d'état, ils permettent de synthétiser ce rôle directeur qu'a eu la pensée française sur les destinées de la Roumanie, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

Nous étudierons chez ces trois orateurs successivement : 1°, le milieu où ils se sont formés, 2°, leurs idées, 3°, la forme dans laquelle ils les ont exprimées, 4°, les courants politiques qu'ils ont créés.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41554622_0040

INTRODUCTION

Mais avant d'aborder ce sujet, il nous paraît nécessaire de donner un aperçu sommaire des conditions historiques dans lesquelles naquit et se développa la vie parlementaire roumaine.

Après d'héroïques luttes, soutenues pendant un siècle, contre les Turcs, les Hongrois, les Polonais et les Tartares, la Valachie (1411) et la Moldavie (1511) s'étaient placées sous la suveraineté de la Turquie en spécifiant qu'en échange du tribut qu'elles paieraient, elles auraient le droit d'élire leur prince, de se gouverner d'après leurs propres lois, de faire la guerre et de conclure des traités avec les etats voisins. Malgré cela les Pays Roumains restaient ouverts, à l'extérieur aux invasions étrangères, et à l'intérieur, ils étaient déchirés par d'incessantes intrigues fomentées contre le prince par les boïars qui n'hésitaient pas, pour le renverser, à appeler à leur aide les étrangers.

Cet état de choses dura jusqu'au jour où la Porte, vers le commencement du XVIIIe siècle, remplaça nos princes indigènes par des Grecs du Phanar qu'elle nommait et destituait à sa fantaisie, de sorte que l'autonomie de la Valachie et de la Moldavie ne fut bientôt qu'un mot.

Les deux Principautés menèrent, sous les princes grecs du Phanar, une vie misérable. Aussi les Roumains de la Petite Valachie se soulevèrent contre les Grecs, sous la conduite de Tudor Vladimirescu. A la suite de ce soulèvement la Porte fut forcée de rendre aux Principautés leurs princes indigènes (1821). Après le rétablissement des princes Gr. Ghica en Valachie et J. Sturdza en Moldavie, les boïars roumains de ce temps élaborèrent, en 1822, un projet de constitution sur le modèle des constitutions françaises avec des libertés constitutionnelles, pour les boïars soulement.

Ce projet combattu par la Russie n'a pas été appliqué : il reste

comme un document de la conception politique des boïars progressistes du début du XIXe siècle. Cette constitution réclamait pour les boïars le respect de la propriété, la liberté individuelle, l'égalité devant la loi, un régime constitutionnel représentatif, où le pouvoir exécutif serait détenu par le Prince et par un Conseil de 41 membres, nommé Conseil d'Etat ou Conseil Public [1]).

Les tendances libérales manifestées à cette occasion, et le soulèvement de Tudor Vladimirescu, donnèrent à la Russie l'occasion de conclure avec la Turquie en 1826, la Convention d'Akermann où l'on trouve, en ce qui concerne les Principautés, „que les troubles survenus dans les dernières années ayant porté la plus grave atteinte à l'ordre dans les diverses branches de l'administration intérieure, les hospodars [2]) seront tenus de s'occuper dans le plus bref délai, avec les Divans [3]) respectifs, des mesures nécessaires pour améliorer la situation des Principautés confiées à leurs soins, et ces mesures feront pour chaque Province l'objet d'un règlement général qui sera mis immédiatement à exécution".

Enfin, après la guerre Russo-Turque de 1828—1829 qui finit par le traité d'Andrinople, le Protectorat russe sur les Principautés s'établit définitivement. Conformément à l'art. 5 de ce traité, „les Principautés sont placées sous la suzeraineté de la Sublime Porte et la Russie ayant garanti leur prospérité, elles conserveront les privilèges et les immunités, qui leur ont été accordés en vertu de leurs capitulations"... En outre, la Russie acquit le droit d'occuper les Principautés jusqu'à ce que la Porte eût payé une indemnité de guerre de 137.000.000 frs. Enfin, la Porte s'engageait à confirmer les règlements administratifs décretés dans les Principautés durant l'occupation russe.

Pendant leur occupation, les Russes forcèrent les deux hospodars de Moldavie et de Valachie à se retirer et le comte de Pahlen fut nommé président des deux Divans. Celui-ci nomma, à son tour, des commissions chargées de la rédaction des rè-

---

[1]) P. Eliade, *La Roumanie au XIX-e siècle*, t. I, p. 55—62, Paris, Hachette, 1914.

[2]) *hospodar* ou *gospodar* est un mot slave dont la signification est la même que celle de *domnu* (dominus, seigneur) ancien titre des princes indigènes.

[3]) Le conseil des anciens hospodars roumains composé de boïars (nobles) s'appelait *divan*.

glements administratifs destinés à gouverner la Moldavie et la Valachie durant l'occupation des armées russes.

Ces réglements constituèrent, avec des modifications ultérieures, le Règlement Organique, qui, le premier introduisit chez nous un régime constitutionnel rudimentaire et des assemblées parlementaires. Cette œuvre législative est sortie de la collaboration du cabinet de Pétrograd et des boïars valaques et moldaves. Il fut élaboré lentement, et l'on peut dire que son origine date du jour où quatre boïars valaques Alex. et Georges Filipescu, Etienne Bălăcianu, Al. Villara et trois boïars moldaves, Georges Katargi, Michel Sturdza et Georges Assaki, se réunirent à Bucarest et à Iassy en 1827, pour discuter le projet de réformes prévues par la Convention d'Akermann. Peu après, en 1828, le conseiller russe Dasckhoff envoyé à Bucarest et à Iassy, pour étudier les besoins des Pays Roumains, proposa une série de conseils et d'instructions en vue de la confection du Règlement Organique, Pour cela, il s'assura le concours de quatre boïars moldaves : Iordaki Katargi, C. Konaki, C. Cantacuzino-Păşcanu, Michel Sturdza et de quatre boïars valaques : Gr. Băllianu, Etienne Bălăcianu, Al. Villara et Iordaki Filipescu.

Quand le général Paul Kisseleff, le troisième président des Divans de Valachie et de Moldavie, pendant l'occupation militaire des Principautés, arriva à Bucarest, en novembre 1829, ce comité avait déjà achevé la rédaction des deux chapitres relatifs à l'organisation politique de la Moldavie et de la Valachie. Les travaux de ce comité, étant terminés, en février 1831, Kisseleff nomma une autre commission formée de trois boïars : Michel Sturdza, Al. Villara, et G. Assaki, qui fut envoyée à Pétrograd pour soumettre au gouvernement impérial le résultat des discussion de Bucarest et de Iassy. Cette commission fut augmentée à Pétrograd de deux comissaires russes : Minciaki et Catacaki, qui introduisirent dans le texte du Règlement quelques mofdifications. Puis la nouvelle loi fut renvoyée à Kisseleff qui s'empressa de convoquer à Bucarest et à Iassy, des assemblées extraordinaires qui devaient discuter et approuver les dispositions qu'elle contenait. Bien que ces assemblées fussent cernées par les troupes, les discussions y furent calmes et d'alleurs la voix des récalcitrants eût été étouf-

fée, si elle s'était faite entendre. Ainsi le jeune boïar Văcărescu, s'étant étonné de ne pas voir l'Assemblée des boïars présidée par le Métropolitain selon les habitudes du pays, fut arraché de sa place, et expulsé de la Capitale. „De tout temps, dit Elias Regnault [1]), le président légitime de l'Assemblée avait été le Métropolitain. Mais le Métropolitain Grégoire était en exil. Ce fut une occasion de jeter un outrageant défi à tous les souvenirs, à tous les sentiments nationaux. Monsieur de Kisseleff nomma président le conseiller russe Minciaki. La soummission des boïars, était, dès le début, mise à l'épreuve ; en subissant cette première honte, il ne leur restait plus qu'à tout accepter. Quelques-uns seulement firent acte de courage. Le plus jeune des boïars J. Văcărescu, protesta hautement contre cette façon d'assemblée nationale qui n'avait pas, pour la diriger, son président légal, le Métropolitain Grégoire. Il fut aussitôt livré à des juges militaires. Chacun s'attendait à le voir fusiller, mais M. Kisseleff jugea prudemment qu'une exécution pouvait être nuisible à la politique du Czar. Dans sa haute clémence, il se contenta d'exiler de la Capitale le boïar insurgé. D'autres cependant, parmi les vieux, s'associèrent à la protestation, le ban C. Bălăcianu, le logothète Campinianu, le ban Văcărescu et le vornic D. Chrysoscoleu-Buzoianu".

L'Assemblée fut clôse : un riche exemplaire du Règlement partit pour Constantinople où il obtint l'approbation du Sultan. Mais avant de le remettre au Ministère Ottoman, l'ambassadeur de Russie à Constantinople, Buteneff, jugeant que le texte n'était pas suffisamment clair, fit insérer par un calligraphe qui contrefit l'écriture du texte même du Règlement, le fameux article additionnel qui enlevait aux Principautés leur autonomie : à l'avenir on ne pourra introduire aucune modification dans le Règlement sans l'autorisation préalable de la Sublime Porte de concert avec la Cour protectrice de Russie.

Le prince Al. Ghica, voulut soumettre à l'Assemblée les travaux de révision du Règlement Organique en demandant le changement de quelques articles et l'insertion d'un article nouveau.

A l'art. 52 qui portait : „Tout acte ou décision de l'Assemblée

---

[1]) *Histoire des Principautés danubiennes*, p. 169. Paris. Paulin. 1855.

générale du prince qui serait contraire aux privilèges de la Principauté, aux traités ou hatichérifs émanés au profit de cette Principauté, comme contraire aussi aux droits de la Cour suzeraine et protectrice, doit être considérée comme nul et non avenu". la Russie voulait que l'on effaçât les mots : „Aux droits de la Cour suzeraine et protectrice" et qu'on y subsistuât : „Aux deux Cours". A l'art. 54 au lieu des mots : „Faire parvenir à la connaissance des deux Cours" on voulait subsistuer : „A une plus haute connaissance". A la conclusion du règlement manuscrit qui portait que l'Assemblée pourrait, avec le concours du hospodar, faire au règlement les changements et réformes que le besoin réclamerait, la Russie voulait qu'on ajoutât : „Toutefois, cela ne saurait avoir lieu sans le consentement de la Cour suzeraine et protectrice".

L'Assemblée sentit la portée d'une pareille atteinte et, invoquant la puissance des traités qui garantissait son existence politique, refusa d'admettre les changements et les articles additionnels. Le baron de Rukmann, le consul russe, étonné de la tournure que prenait l'Assemblée, adressa au Hospodar, une note dans laquelle il disait : „... En conséquence, le soussigné prie votre Altesse de bien vouloir prendre immédiatement les mesures les plus convenables pour faire cesser toutes discussions ultérieures à cet égard" [1]).

Le Prince fit porter à l'Assemblée un ordre par lequel il retirait la copie du Réglement et annulait tout le travail relatif à la révision de ce Règlement. L'Assemblée rédigea alors une adresse comme réponse à cet ordre malgré l'opposition des ministres qui prétendaient que l'ordre n'admettait aucune réponse. „Ne serait-ce pas une atteinte grave à cette Assemblée, que de considérer ses travaux, ses principes de conscience, son amour et sa confiance, dans les droits garantis à sa patrie, comme une infraction aux lois et une conduite reprochable?" [2]) Cette adresse fut lue à l'Assemblée et passa, au scrutin, à une majorité des trois quarts. Les ministres essayèrent en vain de s'opposer en demandant au Prince un ordre de clôture : c'était trop tard, l'adresse était déjà signée.

---

[1]) F. Colson : *De l'état présent et de l'avenir des Principautés de Moldavie et de Valachie*, p. 96. Paris, Pongin, 1839.

[2]) *Ibidem*, p. 100.

Le consul russe, le baron de Rukmann, soutint avec le consentement du Hospodar, qu'il y avait eu des désordres dans cette séance. C'est ainsi qu'il obtint de Constantinople un firman qui enjoignait à l'Assemblée d'intercaler tous les articles attentatoires aux libertés de la nation. Le baron de Rukmann a écrit, à ce sujet, une lettre au prince Ghica, dans laquelle il dit : „La principale et la première occupation de l'Assemblée Générale sera l'intercalation de toutes les annexes faites ultérieurement durant le gouvernement provisoire russe, annexes, à la fin desquelles sera jointe aussi la conclusion. Le tout sera corroboré par les signatures des membres de l'Assemblée Générale [1]).

Le 15 mai, à onze heures du matin, eut lieu l'ouverture de la Chambre : il y eut un ordre ministériel, puis comme dans les assemblées parlementaires occidentales, un discours prononcé par le président qui ordonna qu'on procédât tout de suite à l'éxécution du bon vouloir du Sultan. Les membres de l'Assemblée refusèrent de signer les changements intervenus ultérieurement dans le règlement, malgré les efforts des ministres. Les Russes furent tellement surpris de la tournure que prenait l'esprit de l'Assemblée qu'ils résolurent, au mépris du traité d'Andrinople, de fermer cette Chambre.

Malgré cela, le Règlement Organique inaugura, chez nous, une certaine vie constitutionnelle. Le Prince n'est plus, comme auparavant, tout puissant : il partage ses pouvoirs avec une Assemblée Générale Ordinaire, dont les arrêts pour avoir force de loi, doivent être sanctionnés par le Prince (art. 41). Enfin l'art. 212 établit la séparation des pouvoirs, car il enlève à l'Assemblée le pouvoir judiciaire.

Le vice fondamental du Règlement c'est que se trouvant en grande partie une œuvre législative étrangère, il s'évertue de toutes ses forces à installer dans les Principautés la toute puissance de la Russie. „Mais c'est surtout dans la définition des pouvoirs, dit Elias Regnault, [2]) et des prérogatives des hospodars que la Russie a placé les pièges inévitables. D'un côté l'Assemblée toute puissante est souveraine, votant les lois et

---

[1]) F. Colson, *De l'état présent et de l'avenir des Principautés de Moldavie et de Valachie* p. 105.

[2]) *Histoire des Principautés danubiennes*, p. 172 -175.

les impôts, discutant et approuvant les contrats de la ferme générale des impôts, veillant à la conservation des propriétés publiques, à l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie, réglant tout ce qui est relatif à l'encouragement et à la facilité du commerce, et réunissant enfin le pouvoir administratif au pouvoir législatif. De l'autre côté le Règlement ajoute que les attributions de l'Assemblée Générale ne pourront, en aucun cas, entraver l'exercice du pouvoir souverain administratif et conservateur du bon ordre et de la tranquilité publique qui est dévolue au Prince. Ainsi, l'on met face à face deux pouvoirs souverains, mal définis, fortifiés l'un contre l'autre par le texte de la loi, non moins que par ses réticences, gouvernant tous deux, ou plutôt incapables de gouverner, car ils s'excluent mutuellement par des droits égaux. C'est la collision devenue obligatoire, la discorde en permanence, le litige perpétuel appelant un juge. Et c'est là ce qui est prévu, car le juge sera le seul souverain, le juge est à St. Pétersbourg.

„En cas de sédition dans l'Assemblée, dit l'art 53, le Hospodar la proroge et fait un rapport à la Sublime Porte et à la Cour protectrice, en sollicitant l'autorisation de pouvoir convoquer une autre Assemblée. L'Assémblée Générale Ordinaire a le droit, dit l'art. 54, d'exposer par des *anaphorais* (rapports) adressés au Prince, les griefs et les doléances du pays, et même, en cas de besoin, de les porter à la connaissance supérieure, en désignant les moyens les plus propices pour leur redressement. On comprend très bien, continue Elias Regnault, comme il est facile pour le Prince de trouver un cas de sédition dans l'Assemblée, combien il est facile pour l'Assemblée de trouver des griefs contre le Prince; combien par conséquent l'appel à la connaissance supérieure doit trouver d'occasions. En s'appuyant sur l'art. 54 l'Assemblée Générale Ordinaire demandera au Sultan et obtiendra, en 1842, la destitution du prince Al. Ghica, en s'appuyant sur l'art. 53 le prince Bibescu demandera et obtiendra la dissolution de l'Assemblée Générale valaque en 1844".

Malgré ses lacunes, le Règlement Organique constitue un énorme progrès, si l'on fait une comparaison avec ce qui existait auparavant chez nous. „La souveraineté a appartenu de tout temps, chez nous, au clergé et au corps politique des boïars.

Une Assemblée composée de nobles, partageait le pouvoir exécutif avec un Prince tiré de leurs rangs et soumis à l'élection d'après les lois fondamentales du pays". [1]). Mais ce Prince était un vrai despote, qui ne tenait compte de personne.

D'après le Règlement Organique, le Prince est pris dans les rangs des boïars de premier ordre [2]) mais, au lieu que ce droit soit rendu à la nation toute entière, ou au moins à une représentation plus sérieuse, on le limite à une Assemblée Générale Extraordinaire composée en Valachie : 1) du Métropolitain de Bucarest et de trois évêques : de Bouzeu, de Rîmnic et d'Argeş. 2) de 50 boïars de premier rang, 3) de 73 boïars de deuxième rang. 4) des députés nobles des districts à raison de deux par district. 5) de 27 députés des corporations, au total 190 membres. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Moldavie ne compte que 132 membres et est recrutée de la même manière.

A part cette Assemblée, il y en avait une autre nommée Ordinaire ou Législative qui déliberait sur les propositions du gouvernement et contrôlait les dépenses de l'Etat. Celle-ci est composée en Valachie, de 43 Députés : 1) le Métropolitain et les trois évêques diocésains, 2) 20 députés pris dans la classe des grands boïars, 3) un député des grands boïars de Craiova, 4) 19 députés des districts élus par 3.000 électeurs qui constituaient la masse de la noblesse intérieure. L'Assemblée Générale Ordinaire de Moldavie ne comptait que 35 membres ; le système

---

[1]) F. Colson, *De l'etat présent et de l'avenir des Principautés*, p. 37.

[2]) D'après le Règlement Organique il y a trois rangs de boïars : 1) boïars de premier ordre : *a*) le grand *ban* de Craiova (gouverneur des 5 districts de la Petite Valachie) ; *b*) *le grand vornic* (ministre de l'intérieur) ; *c*) *le grand logothète* (ministre de la justice) ; *d*) *le grand spătar* (ministre de la guerre) ; *e*) *le grand vestiar* (ministre des finances) ; *f*) *le grand postelnic* (ministre des affaires étrangères) ;. 2) boïars de seconde classe : *a*) *le grand aga* (préfet de police) ; *b*) *le grand cluciar* (fournisseur général des armées) ; *c*) *le grand paharnic* (échanson) qui versait à boire au prince) ; *d*) *le grand stolnic* (intendant général de la cour) ; *e*) *le grand caminar* (commandant de la garde du palais) ; *f*) *le grand commis* (inspecteur des écuries de l'état), 3) boïars de troisième classe : *a*) *le grand serdar* (chef de la cavalerie) ; *b*) *le grand sloudjar* (commandant du service du palais) ; *c*) *le grand pitar* (surveillant du service des vivres dans l'armée) ; *d*) *le grand armash* (inspecteur des prisons) ; *e*) *le grand cloulchiar* (inspecteur des magasins de l'armées) ; *f*) *le grand chatrar* (inspecteur des tentes de l'armée) ; *g*) *le grand medelintchiar* (sommelier) ; *h*) *le grand jignitchar* (celerier). J'ai gardé l'ortographe des titres de ces boïars telle que je l'ai trouvée dans Ubicini, *Provinces danubiennes*, p. 16.

de recrutement était le même avec la différence que le corps des grands boïars était plus nombreux.

On voit donc que ces Assemblées ne représentaient pas la nation : elles représentaient les boïars et le clergé.

Pour bien comprendre l'iniquité de la composition de ces Assemblées qui devaient voter des lois pour le peuple et lui imposer des contributions, il faut savoir ce qui suit. En 1832 la population des deux Principautés réunies s'élevait à 3.299.362 âmes, dont 2.032.362 en Valachie, et 1.267.000 en Moldavie. En 1838, le gouvernement valaque ordonnait un nouveau recensement qui accusait un total de 2.065.00 habitants et la statistique moldave accusait, d'après Colson, cette même année, 1.419.000 âmes. En 1856 cette même population est estimée en nombre rond 4.000.000 d'individus dont 2.500.000 pour la Valachie et 1.500.000 pour la Moldavie. Mais il faut remarquer que le recensement ne tenait compte que des classes contribuables et laissait de côté les classes non soumises à l'impôt : les boïars, les ordres religieux, les esclaves des particuliers et les domestiques. Celles-ci qui comptaient 680.000 âmes étaient seules à possèder des droits politiques le reste composé de négociants et d'artisans, désignés sous la dénomination des patentés (1.200.000) et les paysans cultivateurs (3.200.000), les seuls contribuables, n'avait cependant aucun droit politique. On voit donc que plus d'un sixième de la population, d'environ 4.000.000 d'âmes, était exempt d'impôts, et que les classes laborieuses et désheritées étaient les seules à les supporter et n'avaient aucun droit dans l'Etat. [1]).

Les membres de l'Assemblée Ordinaire Législative exercaient leurs fonctions pendant cinq ans ; ces fonctions ne les empêchaient pas d'être nommés aux autres emplois de l'Etat.

Dans ces Assemblées ainsi constituées, nous trouvons deux partis politiques : le parti national, composé des membres les plus instruits et les plus capables de l'Assemblée, d'une partie des boïars de la première classe, de presque tous ceux de la seconde et de la troisième de la presque totalité de la jeunesse, et le parti de la Russie dans lequel, dit F. Colson, „il n'y avait

[1]) Ubicini, *Provinces danubiennes et roumaines*, p. 11. Paris, Firmin. Didot, 1856.

que des aventuriers, des étrangers de presque toutes les contrées de l'Europe, et quelques boïars de la première classe. C'est le parti national qui s'éleva dans les assemblées contre les abus de l'administration et qui fit tous les efforts pour établir une meilleure organisation sociale. Ce parti, continue Colson, cherche à mériter depuis longtemps, la bienveillance de la France et de l'Angleterre pour faire cesser le protectorat de la Russie, et pour obtenir leur alliance et celle de la Porte" [1]).

„Les Annales parlementaires roumaines" ne nous ont pas conservé les discours prononcés dans ces assemblées. Les boïars qui les composaient et qui dataient tous les actes de leur vie par un évènement déplorable, leur mariage par telle peste, leur naissance par telle émigration, qui, tous les dix ans, avaient vu l'invasion russe, furent tout à coup transformés en hommes politiques. Quand le Règlement Organique donna aux Principautés, des assemblées législatives, ils devinrent députés, mais ils n'avaient pas l'instruction nécessaire pour exposer leurs idées à la tribune : toutes leurs discussions se bornaient au vote.

Dans une aquarelle qui se trouve à la Bibliothèque de Moscou, et que les „Annales parlementaires roumaines" reproduisent en facsimile, en tête de leur premier volume, on les voit autour d'une longue table rectangulaire écoutant religieusement le discours que leur fait un général russe, peut-être le président de l'Assemblée. Derrière lui se trouvent une dizaine d'officiers de l'armée d'occupation et au bout de la table, des prélats grands et petits. Devant l'orateur, deux boïars habillés à l'ancienne mode, portant de longues robes orientales remplissent les fonctions de secrétaires. Ensuite, deux rangées de vieux boïars et tout au fond, adossés à un grand poêle, deux députés plus jeunes, portant le pantalon et la redingote à longues basques et la large cravate européenne de l'époque, jettent un coup d'œil indifférent sur les assistants.

Ces boïars s'habituèrent vite à la vie parlementaire et en décembre 1831 ils votèrent un règlement composé de 16 articles sur la tenue des séances de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Baron de Bois le Comte, envoyé en mission en mai 1834, dans

---

[1]) *De l'état présent et de l'avenir des Principautés*. p. 70.

les Principautés par le Duc de Broglie, dit à ce sujet [1]: „J'ai trouvé les députés assis en face les uns des autres comme dans le parlement d'Angleterre ; les $^3/_4$ environ portaient l'ancien costume asiatique. Le ton de la discussion était celui d'une conversation de salon, et la coutume de parler de sa place en restant assis permettait à chacun de soumettre sans timidité ses observations et prévenait toute déclamation et toute emphase sortant de la vérité. Le Ministre des Finances rendait en ce moment compte des dépenses de l'année. On arrêta la lecture à diverses reprises et il dut lui même reconnaître que plusieurs dépenses n'étaient pas suffisamment justifiées. Cet échec n'aura pas pour ce ministre des conséqeunces aussi graves qu'il en eût eu chez nous, mais c'est déjà beaucoup pour une nation gouvernée jusqu'alors, comme l'a été celle-ci, d'avoir obtenu l'usage d'un pareil frein" [1]).

Dans l'Assemblée valaque de 1831, le grand vornic Iordaki Filipescu proposa la création d'un Ministère du Contrôle Public, mesure qui fut votée à une grande majorité (trente trois voix contre 10) et trois ans plus tard, il présenta à l'Assemblée un rapport sur l'activité de ce département. Le Ministre des Finances et le Ministre de la Guerre, durent à leur tour présenter à l'Assemblée des rapports concernant leur activité ministérielle. Ces Aassemblées votèrent des lois pour l'amélioration de l'instruction publique, du sort des orphelins, et prirent des mesures pour la suppression graduelle de l'esclavage. Les boïars de l'Assemblée consentent à tout, sauf à payer des impôts et à ce qu'on s'attaque à leurs propriétés. „Les Annales parlementaires roumaines" sont pleines des doléances des paysans contre leurs propriétaires : „Les sentiments humanitaires ne sont pas étrangers au boïar roumain qui ne demande pas mieux que de semer le bonheur sur son passage, pourvu néanmoins que ce passage ne soit par le chemin de ses intérêts personnels" [2]).

Les séances orageuses ne manquèrent pas. Nous avons parlé de celle relative à la révision des travaux du Règlement Organique en 1837 sur le fameux article additionnel qui enlevait aux Principautés, d'un trait de plume, leur autonomie. Quel-

---

[1]) Bois le Comte à Rigny dans Hurmuzaki, t. XVII, p. 358. Voir à ce sujet : P. Eliade, *La Roumanie au XIX-e Siècle*, t. II. p. 19 et Vaillant, *La Roumanie*, t. II, p. 359, Paris, Bertrand, 1845.

[2]) P. Eliade, *La Roumanie au XIX-e siècle*, t. II, p. 197.

ques années plus tard, en 1843, un conflit s'éleva entre le prince Bibescu et l'Assemblée Ordinaire sur la question de la dot. Un article du Code Caragea, alors en vigueur spécifiait que : „la dot promise prime toute créance de celui qui a fait la promesse de cette dot et dont les créances sont postérieures à la dite promesse" [1]). En cas de conflit donc, entre les créanciers d'une dot promise et les propres créanciers de celui qui l'a constituée, c'est d'abord la dot qui doit être servie, et les autres créanciers ne sont admis qu'ultérieurement à faire valoir leurs droits. Mais, comme la preuve de la dot promise pouvait être faite par témoins, il en résultait les plus graves abus. Le projet de loi qui fut soumis à l'Assemblée stipulait que la promesse de dot pour jouir du privilège devait avoir été inscrite et devait être justifiée dans les mêmes formes que l'acte dotal. Il ajoutait que : „La femme qui signait devant le juge la déclaration qu'elle n'avait aucune reprise dotale à exercer sur la fortune du mari, au moment où celui-ci contractait un emprunt hypothécaire, n'était plus admise à invoquer son droit de privilège contre les créanciers."

Quoique ce projet fut très sage, l'Assemblée le rejeta et répandit même le bruit qu'il contenait une disposition autorisant le mari à hypothéquer les biens de sa femme, ce qui était absolument faux. A ce sujet, le comte de Kisseleff, écrivait, le 14 avril 1844, à Constantin Cantacuzino, un des boïars qui s'était laissé entraîner dans la coalition contre le prince Bibescu, ces lignes : „Je comprends parfaitement qu'au sein de l'Assemblée Ordinaire appelée à examiner, à discuter les mesures de l'administration, il puisse se former une opposition qui est de l'essence même de toute assemblée délibérante. Mais pour que cette opposition soit salutaire, utile, protectrice des intérêts réels du pays, il faut nécessairement que, se dépouillant de toute vue exclusive, de toute passion, elle prenne la tâche d'éclairer, de diriger et s'il y a lieu, de modifier mais toujours consciencieusement, la marche de l'administration : il faut qu'elle devienne une opposition qui examine et discute pour régulariser et conserver, et non une opposition qui déclame et tracasse pour embrouiller et renverser [2])".

---

[1]) Al. Bujoriano, *Colecţiunea de legiuiri vechi şi nói*, p. 452. Buc. 1873.

[2]) F. Damé, *Histoire de la Roumanie contemporaine*, p. 31. Paris, Alcan, 1900

A la suite de ce conflit, le prince Bibescu prorogea l'Assemblée et se rendit à Constantinople pour y recevoir l'investiture. Il la convoqua, de nouveau, au mois de janvier 1844 pour lui soumettre le projet d'une concession pour la recherche et l'exploitation des gisements miniers de la Valachie. Conformément aux art. 178 et 179 du Règlement Organique, en cas de découverte de gisements sur une terre, le propriétaire pouvait les exploiter lui-même, ou en affermer l'exploitation, et en cas de refus du propriétaire, le gouvernement, avec le consentement de l'Assemblée, pouvait dans le délai de 18 jours, à partir de la mise en demeure, aviser aux moyens d'exploiter la mine. Trandafiloff, le représentant d'une grande société russe, avait fait en 1843 une demande au prince Bibescu afin qu'il fût autorisé à envoyer des géologues pour exploiter les montagnes du pays ; il demandait en outre qu'on lui permît d'exploiter pendant 12 années, les gisements qui seraient découverts, si les propriétaires ne les exploitaient pas eux-mêmes. Il s'engageait à faire des contrats avec les propriétaires du sol et à payer à l'Etat les redevances règlementaires. Bibescu s'empressa de soumettre cette requête au conseil administratif qui l'approuva en spécifiant que le terme de 12 ans serait compté, pour chaque mine en particulier, à partir du jour où l'autorisation d'exploitation aurait été accordée.

L'opposition de l'Assemblée, dans le dessein de combattre cette requête, eut recours aux insinuations calomnieuses, dans l'espoir que cela causerait un vif mécontentement à Pétrograd. Elle ne se fit aucun scrupule de répandre le bruit que Trandafiloff allait être mis immédiatement en possession de toutes les mines du pays et que des milliers de soldats déguisés en ouvriers, feraient une nouvelle invasion dans le pays. L'Assemblée demanda au Prince de révoquer la disposition prise, mais le Prince fit publier tous les actes relatifs à cette requête, et dans un message, qu'il adressa, le 15—27 février 1844 à l'Assemblée, il lui reprocha d'avoir dépassé ses attributions et l'invita à apporter plus de mesures dans ses paroles et dans ses actes. Il lui disait que „son avenir dépendait du concours qu'elle prêterait avec bonne foi, avec loyauté, au gouvernement". L'Assemblée, à son tour, répondit à ce message, en insistant sur le terme de douze ans et quant à la menace du Prince, elle signifia que „l'existence de

l'Assemblée et la situation qu'elle occupait se trouvait protégée par les deux hautes Cours suzeraines et protectrices". Le conflit était grave ; c'est pour cela que le prince Bibescu proroge l'Assemblée en octobre 1844, et ne la convoque plus. La Porte et la Russie acquiescèrent à cette mesure [1]).

La situation était telle pour les Assemblées Ordinaires que, sous peine d'être prorogées ou dissoutes, elles se voyaient forcées pour assurer leur existence, ou de se taire, ou d'accepter toutes les propositions du gouvernement.

Cet état de choses ne pouvait pas convenir aux patriotes roumains, qui oubliaient que le Règlement Organique avait le premier introduit, chez nous, une certaine vie constitutionnelle et ne voyaient en lui que l'œuvre de l'étranger. Aussi se forma-t-il une grande opposition mécontente, formée des jeunes gens nourris des principes des révolutions françaises. Une révolution éclata en 1848, à Bucarest et à Iassy, qui aboutit malheureusement à la Convention de Balta Liman. Par ce traité, les Assemblées Ordinaires étaient suspendues pour avoir donné lieu à des désordres graves et s'être livrées ouvertement à des actes d'insubordination. Leurs fonctions délibératives, étaient provisoirement confiées à des Divans ad-hoc composés des boïars les plus notables et les plus dignes de confiance et de quelques membres du haut clergé. Les attributions de ces conseils étaient la fixation des impôts et l'examen annuel des budgets.

Conformément à cette convention les troupes russes et ottomanes occupèrent le pays jusqu'à la consolidation de l'ordre dans les deux provinces.

La Russie était de nouveau victorieuse, et sa domination dura jusqu'en 1853, année où elle déclara la guerre à la Turquie. A cette nouvelle, les patriotes roumains réfugiés dans les capitales de l'Europe poussèrent des cris de joie. Et, la guerre terminée, en 1856, une conférence s'ouvrit le 25 février à Paris, sous la présidence du comte Walewski. En ce qui concerne les Principautés, le congrès décida de les placer sous le protectorat collectif des Grandes Puissances : celles-ci garantiraient leur orga-

---

[1]) Prince G. Bibescu. *Règne de Bibescu*, t. II, p. 232-233, Plon Paris, 1894.

nisation intérieure. Aucune intervention armée de la Turquie ne pourrait avoir lieu sur le territoire roumain sans un accord préalable des Puissances signataires de ce traité. Une rectification de frontière aurait lieu du côté de la Bessarabie. La liberté du Danube serait établie sous le contrôle des Puissances contractantes. La Mer Noire serait neutralisée. Enfin le comte Walewski posa nettement devant le congrès, la question de l'Union des Principautés. Les Grandes Puissances décidèrent d'envoyer à Bucarest une commission européenne, avec la mission de convoquer en Moldavie et en Valachie, des Assemblées — *Divans ad-hoc* — chargées d'exprimer les vœux de la population.

Ce traité signé à Paris le 30 mars 1856 constitue le moment le plus important de l'histoire roumaine. Les Divans ad-hoc furent composés en Valachie de 112 députés et de 84 en Moldavie, et demandèrent : 1) l'Union des deux Principautés sous un prince étranger ; 2) la neutralité du territoire roumain ; 3) un régime constitutionnel représentatif ; 4) le respect de l'autonomie des Principautés ; 5) le tout sous la garantie collective des Puissances signataires du traité de Paris.

Les Roumains s'étaient prononcés. C'était maintenant le tour de l'Europe : elle se prononça, le 19 août 1858, par la Convention de Paris qui stipulait que la Moldavie et la Valachie porteraient la dénomination officielle de Principautés Unies sous la suzeraineté de la Porte, et sous la garantie collective des Puissances signataires du traité de Paris. Les Principautés continueraient à former deux états séparés ; toutefois elles auraient les mêmes lois et la même armée. Deux Princes élus à la vie exerceraient le pouvoir séparément, mais une commission centrale commune aux deux pays établirait une sorte d'union générale. Une Assemblée moldave et une Assemblée valaque élues pour sept ans devraient discuter les lois, voter le budget et l'impôt. L'égalité devant l'impôt, la liberté indiviudelle, l'égalité au point de vue politique et juridique, l'abolition des privilèges, l'amélioration du sort des paysans étaient solennellement proclamées.

La Convention ne spécifiant pas si la même personne ne pouvait pas être élue dans les deux Principautés, les Assemblées

moldaves et valaques en profitèrent pour porter leurs voix sur la personne du colonel *Al. I. Cuza* (1859) et les Roumains réalisèrent ainsi leur vœu le plus cher. Enfin en 1862, l'union personnelle devint une union politique avec une seule assemblée et un ministère commun.

Dès ce jour une vraie constitutionnelle commença en Roumanie, et les assemblées entendirent s'élever ces éloquentes voix que nous pouvons recueillir dans les „Annales parlementaires roumaines".

B. KATARGIU
(1807—1862)

SA VIE

Barbe Katargiu, le premier en date des grands orateurs politiques roumains influencés par la France, appartenait à une ancienne famille de boïars [1]) roumains, dont on trouve la première mention en 1616, dans un acte de donation d'un petit monastère, Stănești du district de Vâlcea. Par son père Etienne Katargiu, grand vornic [2]), il descendait du fameux Enache Katargiu, connu dans l'histoire comme un homme distingué dans les affaires publiques et comme un très habile diplomate. Par sa mère, il appartenait à la vieille famille Văcărescu.

Barbe Katargiu naquit à Bucarest, le 26 octobre 1807. Il fit ses études primaires à l'école grecque de Măgureanu avec les plus célèbres professeurs de son époque : Lambru, Komita, Vardalah et Néophite dont l'enseignement consistait à faire apprendre aux élèves la grammaire complète de l'ancien grec, la lecture et les commentaires élémentaires de quelques auteurs grecs, comme Xénophon, Platon, Aristote, etc.... Ce n'est pas dans cette école à l'enseignement froid et sec, où l'on s'adressait plutôt à la mémoire qu'au jugement, que le jeune Katargiu a pu acquérir les connaissances qu'il montra au cours de sa carrière politique.

---

[1]) L'ortographe correcte est *boïar*. On écrit à tort *boyard*, car la forme russe est *boïarine*, avec le pluriel *boïare*. (Léger, *La Grande Encyclopédie*.)

[2]) Ministre de l'intérieur. Pour les atributions des anciens dignitaires roumains, voir : Picot et Bengesco, *Alexandre le Bon*, p. 70, Vienne, 1882.

Ensuite il suivit les cours de l'école supérieure grecque, véritable université héllénique, où parmi les professeurs, se trouvait le Français Lejeune [1]), et, c'est là que Katargiu apprit la langue française, selon une tendance commune à la plupart des boïars roumains de cette époque.

Mais l'instruction que l'on donnait alors dans le pays, ne pouvait rassasier l'esprit si avide de Katargiu. Ainssi vers 1828, à la fin du règne du prince Grégoire Ghica le premier prince indigène valaque, après le règne des Phanariotes, il partit pour Paris qui était déjà le rêve des jeunes Roumains épris d'une civilisation plus avancée que la leur. Il ne revint en Roumanie que vers 1834 et pendant ces six années de séjour à Paris, il a pu se familiariser, bien qu'il n'ait acquis aucun diplôme, lui-même l'avoue [2]), avec toutes les sciences qui contribuent à former l'homme d'Etat : le Droit, l'Histoire, les Finances, l'Economie politique. Nous ne savons rien de plus sur sa formation intellectuelle.

Après le Règlement Organique une vie parlementaire assez rudimentaire commença dans les Principautés. C'est l'époque où l'on commenca à juger les actes du gouvernement et où se forma une opposition dont les chefs furent : I. Câmpineanu, I. Russet, et Gr. Cantacuzino. Le jeune Katargiu se rangea du côté de ce parti [3]). Ce fut sa seule manifestation politique, parce que n'ayant pas encore 30 ans, il ne pouvait pas être élu dans *Obșteasca Adunare* (l'Assembléel Législative) ; c'est pour cela qu'il dut attendre jusqu'en 1842 pour être désigné comme député par les suffrages du district de Teleorman.

Cette nouvelle Assemblée était animée d'un esprit tout à fait hostile à l'administration entière du prince régnant Al. Ghica et conformément à l'article 54 du Réglement Organique, elle montra au Prince, dans une adresse [4]), sous forme de doléances,

---

[1]) N. Iorga, *Histoire des relations entre la France et la Roumanie*, p. 141 Paris, 918.

[2]) Séance de la Chambre de députés du 12 janvier 1861. Supplément au *Moniteur officiel* No. 45.

[3]) Colson, *De l'état présent et de l'avenir des Principautés*, p. 91.

[4]) „Prince, l'Assemblée Générale, fidèle à ses devoirs et toujours soumise aux ordres de votre Altesse, apportera l'examen le plus consciencieux à tous les objets sur lesquels il plaîra à votre Altesse d'appeler son attention. Elle ose toutefois vous prier, Prince, de vouloir bien lui permettre de s'acquitter aujourd'hui d'un des devoirs les plus sacrés, mais en même temps les plus pénibles."

les besoins du pays, les abus de l'administration, les souffrances de toutes les classes de la population, les vexations auxquelles les paysans étaient soumis, le désordre des finances, etc. [1]). Ce fut au cours des débats parlementaires que cette adresse suscita (1842) que Katargiu prononça son premier discours, qui fut une révèlation. L'énergie de la phrase, la logique de l'argumentation mirent tout de suite, Katargiu au premier rang des orateurs de son temps.

G. Bibescu lui-même, le prince des orateurs roumains de l'époque, enchanté de ce discours, s'adressa au jeune parlementaire en lui serrant la main : „Ami, je vous cède la place, vous m'avesz surpassé" [2]).

La discussion de cette adresse provoqua la chute du hospodar Al. Ghica, et l'avènement au trône du prince Georges Bibescu, Katargiu, quoique mécontent de la politique de Bibescu, n'approuva pas les mesures extrêmes proposées par les révolutionnaires de 1848, hommes sans beucoup d'expérience politique, admirateurs des idées issues des révolutions françaises. Il ne partageait pas les avis de ceux qui voulaient faire table rase de tout le passé des Roumains, de leurs moeurs de leurs croyances, et de leurs préjugés. Il croyait, tout au contraire, que le vrai législateur ne doit pas copier les constitutions des autres pays, sans tenir compte du tempérament et des besoins du pays où il veut les introduire. Aussi, pendant le gouvernement provisoire formé en Valachie après la Révolution de 1848, il parti de nouveau en France et en Angleterre pour étudier les institutions de ces pays [3]). Il rentra dans le pays après le rétablissement de l'ordre légal, en septembre 1848, riche d'expérience et d'observations.

Entre 1848 et 1857, il eut plusieurs charges : directeur au département de la justice, membre suppléant dans le Conseil des Finances Publiques, (*Sfatul Visteriei*) ensuite vornic (ministre de l'intérieur) et enfin logothète (ministre de la justice).

---

[1]) Vaillant, *Romanie*, t. II, p. 413.

[2]) Vaillant, *Ibiden* t. II, p. 512, et B. Katargiu, *Discursuri parlamentare*, Buc. 1914, p. 21.

[3]) *Ibidem*, p. 23, Voir aussi : *Le Moniteur officiel* suppl. No. 48, 51, séance du 26 février 1862 : „J'ai assisté, dit Katargiu, aux discussions parlementaires de tuos les Etats constitutionnels."

Il montra dans toutes ses fonctions beaucoup de zèle, une grande intégrité et une étendue de connaissances peu commune pour son époque. Mais l'apogée de la carrière politique de Katargiu commença en 1857, lorsque les deux Principautés furent appelées à exprimer leurs doléances par l'organe des Divans ad-hoc. Katargiu fut le principal membre du comité qui lança l'appel, où étaient inscrites les bases de la future organisation de notre pays : union des deux Principautés, prince héréditaire étranger, gouvernement parlementaire, égalité de tous devant la loi, accès de tous les Roumains à toutes les charges, selon leur moralité et selon leurs capacités.

Cependant Katargiu n'obtint les suffrages des électeurs qu'en 1858, quand il commença une campagne en faveur de l'union des deux Principautés sous le colonel Al. I. Cuza. Enfin, c'est après l'union des deux Principautés (1859) et après quelques ministères de courte durée, qu'il devint (le 11 décembre 1861) premier ministre du premier ministère commun aux deux Principautés.

Ce ministère avait une lourde tâche : il devait fusionner les Moldaves et les Valaques, donner aux deux Principautés réunies une nouvelle organisation unitaire qui effacerait les différences qui existaient entre les deux pays, et surtout résoudre la question paysanne.

Katargiu était l'homme indiqué pour remplir cette tâche, grâce à sa connaissance approfondie des hommes et du pays, à son expérience politique de plus de 18 ans, à ses admirables qualités parlementaires, et surtout à son grand talent oratoire [1]). Cependant, malgré ces qualités, la situation du cabinet Katargiu était très difficile, par le fait de la question paysanne. Les paysans roumains, nourris, dès 1848, de l'idée de l'expropriation forcée, en leur faveur, des terres des grands propriétaires, excités par les agitateurs de profession étaient venus en grand nombre pour intimider les députés, à l'ouverture

[1]) I. C. Bratianu, l'adversaire de Katargiu disait : „Katargiu faisait partie de cette aristocratie à laquelle personne ne peut contester le privilège de la science, de la capacité, du patriotisme et du dévouement." (*Românul*, 1859, février 26), et M. Kogălniceanu, un autre adversaire, disait dans la séance de la Chmabre du 19 février 1863 : „Katargiu, cet homme que déplore cette tribune, car elle a perdu son premier orateur."

de la session parlementaire de 1862. Toutes les passions, toutes les haines étaient déchaînées contre Katargiu qui était représenté par ses adversaires comme un homme capable d'avoir recours à tous les moyens pour empêcher l'expropriation. Et ces passions étaient si violentes, qu'on trama un complot contre la vie de Katargiu, qui tomba, le 8 juin 1862, au moment où il sortait de la Chambre, sous le coup de pistolet d'un assassin qui resta inconnu.

Ainsi Katargiu, périt sur la brèche, victime de ses convictions, quelques minutes après avoir prononcé à la Chambre, ces paroles prophétiques : „La paix, Messieurs, la paix et le repos sont le salut du pays, et je préférerais la mort plutôt que de fouler ou de laisser fouler aux pieds une seule des institutions du pays" [1]).

II.

SES IDEES POLITIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES

B. Katargiu croyait, comme tous les politiques et tous les philosophes français de la première moitié du XIXe siècle, que la question politique est avant tout une question de morale. Celui qui disait : „Les intérêts de l'Etat au-dessus de tout, voilà la boussole qui me guidera dans toute ma vie publique", [2]) ou : „Tout pour le pays, rien pour nous" [3]), a pratiqué durant toute sa vie politique, ces belles maximes. Parce qu'il considérait la question politique comme une question morale, il n'a jamais flatté le peuple. „Celui qui flatte le peuple, disait-il, le trompe, le corrompt, le fait rester dans une éternelle barbarie." [4]).

Dans les annales de l'éloquence politique roumaine Katargiu restera comme le modèle de l'attachement inébranlable à ses convictions, prêt à sacrifier sa vie même pour une idée ; il restera l'homme convaincu de cette idée, que faire de la politique

[1]) Katargiu, *Discursuri parlamentare*, p. 65.
[2]) *Moniteur officiel*, p. 322, 13 juillet 1859.
[3]) *L'indépendance Roumaine*, 12 décembre 1861.
[4]) *Conservatorul progresist*, p. 142, 10 mai 1860.

dans la noble acception de ce mot, veut dire, lutter pour faire le bonheur des autres en sacrifiant quelquefois le sien.

Les adversaires de Katargiu, le représentaient, à cause de ses idées, comme un revenant, comme un réactionnaire, comme un boïar rétrograde, défenseur des privilèges de sa classe. Par les actions de sa vie politique et dans tous ses discours, Katargiu s'est défendu contre de telles accusations. A cette époque la Roumanie était partagée entre les idées françaises, qui, sous prétexte de progrès, voulaient introduire chez nous, sans aucun discernement tous les principes révolutionnaires : courant qui était d'autant plus populaire qu'il flattait le peuple ; et entre une seconde conception dont Katargiu était le chef, qui n'était pas opposée à un progrès sage, „c'est-à-dire conforme aux traditions et aux besoins du pays". „Les conditions du progrès c'est d'être un vrai progrès et pas seulement un changement, disait Guizot dans la séance de la Chambre du 20 mars 1847. C'est d'améliorer au lieu de changer ou de détériorer ; la seule condition, c'est que le progrès soit nécessaire et non seulement qu'il soit nécessaire, mais que la nécessité en soit généralement reconnue et sentie dans le pays... que la mission du gouvernement c'est de marcher lentement, de ne rien accepter que ce qui est senti par le pays, ce dont la nécessité a pénétré dans tous les esprits, au moins dans la grande majorité des esprits".

Katargiu était trop sage, trop homme de gouvernement pour se laisser duper par des mots sonores, pour se bercer de l'illusion que n'importe quelle loi libérale et démocratique pouvait convenir à la Roumanie, sans que l'on tienne compte de sa tradition „qui, du seul fait de sa durée, prouve qu'elle n'est pas absurde". Il ne croyait pas non plus que le bonheur de la Roumanie consistait dans la traduction des lois étrangères qui n'auraient aucune attache avec les habitudes, le degré de civilisation de notre pays. Il était en cela un bon élève de Montesquieu qui écrivait : „les lois politiques et civiles des nations doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. Elles doivent être relatives au physique du pays, au climat glacé, brûlant ou tempéré, à la qualité du terrain, au genre de vie du peuple, laboureurs, chasseurs ou pasteurs, elles doivent se rapporter à leur dégré de liberté, à leur richesse, à

leur nombre, à leur commerce, à leurs inclinations, à leurs mœurs, à leurs manières... C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer" [1]).

Sous le prétexte fallacieux du progrès, il ne faut, disait Katargiu, „confectionner des lois traduites de l'étranger que si elles sont conformes avec la situation et l'âge du peuple" [2]). Il faut marcher lentement et tenir compte de la tradition et de l'état social et politique des Roumains. Il voulait une transformation lente. Il ne s'opposait pas aux idées libérales, mais il disait : „Soyez sages, mes frères, ayez de la patience, le tout viendra lentement" [3]). La manière d'adopter tout de l'étranger sans tenir compte de la situation de la Roumanie, provenait, selon lui, „du vif désir de sortir de l'ornière et de la routine. Parce qu'il y a tout à faire, il nous a paru que nous pouvions le faire d'un trait." [4]).

„Combien de sagesse, combien de raison, disait-il ailleurs, devons-nous apporter à la confection de nos lois, nous surtout, qui sommes un peuple nouveau, dont les passions et la légèreté révolutionnaires ont affaibli tout à fait la raison !" [5]). Quand il s'agit de confectionner des lois, tenons compte du passé, et surtout ne médisons pas des boïars. Ceux-ci ont été la classe dirigeante dans l'ancienne Roumanie, et l'ont sauvée à travers mille et mille périls, et, pendant que les armes étaient brisées dans leurs mains, ils opposèrent à leurs conquérants le bouclier des vaincus : la soumission, la douceur, la patience" [6]).

„Médire du passé et médire des boïars, qui seuls pouvaient soutenir les droits menacés du peuple, c'est nier une page de notre passé glorieux. En bafouant le passé on ne prononce que de vaines paroles, disait-il ailleurs, et en écoutant les mots sonores, les promesses irréalisables, dont nous sommes, depuis quelque temps assourdis, je vous demande sincèrement : que croyez-vous qu'il en restera ? Tout ce que nous pouvons ramasser en vannant le vent : un bruit trompeur et de vaines paroles" [7]).

[1]) *Esprit des lois*, L. I, ch. III.
[2]) *Monit. Off.*, p. 453, 21 semptebre 1859.
[3]) *Idem*, p. 144.
[4]) *Monit. Off.*, suppl. 27.
[5]) *Idem*, 21 sept. 1859.
[6]) *Idem*, 31 août 1859.
[7]) *Moniteur officiel*, suppl. 27.

Renouer le présent au passé, ne pas avoir la prétention de croire que la vie de la Roumanie commence le 11 juin 1848, jour où a été proclamée la révolution, respecter dans le passé les boïars qui ont fait, à leur pays tout le bien qu'ils ont pu, faire une politique de conciliation entre toutes les classes de la société, voilà une autre partie des idées politiques de Katargiu. C'était à peu près ce que Benjamin Constant disait dans la séance de l'Assemblée Constituante du 16 février 1821 : „Eh ! Messieurs, ne finirons-nous jamais d'accuser le passé ? Les membres qui tombent dans cette imprudence ne reconnaissent-ils pas que ce n'est pas le moyen d'arriver à un ordre stable ? Respectez le passé si vous voulez donner à nos successeurs la leçon de respecter le présent. Nous voulons défendre et le présent, et la mémoire du passé, parce que nous croyons que, si nous pouvons consolider ce présent et le préserver de l'imprudence des hommes qui l'attaquent sans cesse, avec tant d'inconsidération, et j'oserai le dire avec tant d'extravagance, si, dis-je, nous pouvons le préserver de leurs attaques, nous aurons la liberté, sous laquelle il existe plus de calme, plus de douceur et une heureuse réunion de toutes les opinions ; mais ne croyez pas rallier les opinions de la nation si vous méprisez sa force et sa gloire".

Toutes les passions étaient déchaînées et les partisans de l'introduction de toutes les idées révolutionnaires françaises sans aucune distinction, étaient face à face avec les modérés qui croyaient que les lois doivent s'inspirer des mœurs et du passé de notre pays. A de pareilles époques, où tous les éléments de transformations politiques et sociales sont en effervescence, où les uns veulent marcher trop vite, il est de toute nécessité qu'il y en ait d'autres, plus pondérés pour ralentir la course des premiers. C'est ainsi que naquit à côté de l'idée extrêmiste radicale, l'idée modérée, conservatrice. [1]).

Après l'Union des deux Principautés roumaines, sous le prince Al. I. Cuza (1859) Katargiu se trouva en face d'un parti qui, dans „l'ardeur de régénérer le pays, répandait contre l'aristocratie roumaine toutes sortes d'injures" et l'accusait de s'opposer aux idées libérales du temps. Il entreprit la tâche ingrate

---

[1]) Cf. Faguet, *Politiques et moralistes*, I série, p. 330. Lecène et Oudin, Paris 1898.

de défendre cette aristocratie „fondée sur la base des vertus guerrières" et de s'opposer à toutes les nouveautés incompatibles avec la tradition et les besoins du pays. En défendant ces idées, Katargiu était inspiré de Montesquieu, de Guizot, de Benjamin Constant, de Tocqueville, et de tous les politiques et moralistes français de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe. Katargiu pensait comme eux qu'une nation ne peut passer d'un état politique primitif à une liberté sans bornes sans être condamnée à une tyrannie certaine. C'est pour, cela qu'il voulait d'abord instruire son peuple et le rendre ainsi, capable d'exercer effectivement les droits qui lui avaient été, donnés par la Convention de Paris du 7/19 août 1858.

Les deux grands principes qui s'accréditèrent en France au commencement du XIXe siècle, furent l'idée de liberté et celle d'égalité. Prévenir, conjurer l'égalité, c'est-à-dire la souveraineté du peuple, en organisant et en définissant la liberté, par la formation d'un gouvernement qui excluerait la souveraineté du nombre, tel fut l'effort de B. Constant, de Guizot, de Royer-Collard. Et de même Katargiu disait : „Des lois, messieurs, une après l'autre, pour rompré la chaîne qui a écrasé la liberté et a laissé les abus". [1]).

En France, entre septembre 1816 et décembre 1820, la discussion de la loi électorale fut la tâche principale des sessions parlementaires.

Chez nous, à peu près dans les mêmes circonstances, Katargiu, lui aussi, pensait à la loi électorale : „Je veux adresser une interpellation au gouvernement, pour lui demander : que fait-il de la loi électorale? Parce que je ne veux pas, par une loi venue Dieu sait d'où, que nous soyons jetés sous le despotisme de la multitude qui est pire que tous les despotismes. Parce que vous savez messieurs, ce que l'on a dit dans l'antiquité, ce que répètent aujourd'hui même les hommes les plus éminents des nations civilisées : mieux vaut dix ans de tyrannie, qu'une nuit d'anarchie ! car en effet, la puissance de la multitude serait une vraie anarchie tyrannique, parce qu'elle n'entre pas dans l'ordre des choses établies, parce que c'est la puissance brutale, qui n'est pas capable de juger par

---

[1]) *Monit. Off.* suppl. 391.

elle-même mais d'après l'influence des autres, qui sont de vrais tyrans". [1]).

Contre le despotisme de la multitude, nous ne pouvons lutter qu'en organisant la liberté qui est, selon Benjamin Constant, „le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité." [2]).

De même que Royer-Collard, Katargiu était d'avis que ce n'est qu'en établissant un équilibre entre les différents pouvoirs de l'Etat, que l'on peut avoir l'ordre, la tranquillité dans un pays. „Là où les droits ne sont pas respectés, où un pouvoir outrepasse ses attributions et empiète sur les droits de l'autre, là, l'équilibre est rompu ; et là où il n'y a pas d'équilibre, il y a l'abîme, il y a la perte" [3]) Et c'est parce qu'il voulait cet équilibre entre les différents pouvoirs de l'Etat qu'il n'hésitait pas à proposer des lois restrictives contre la presse qui, sous prétexte de répandre la lumière, était devenue d'une licence sans bornes, et contribuait par son attitude, à attiser les passions du peuple. „Avec une pareille lumière, nous ferons de notre pays un nid des révolutionnaires les plus sauvages, disait-il, qui ne respecteraient ni loi, ni gouvernement, ni pays". Là encore, il était en bonne compagnie, car Royer-Collard, lui-même „ce docteur subtil de la philosophie politique", ce théoricien du gouvernement représentatif, n'hésitait pas à proposer des lois restrictives à la liberté individuelle et à la liberté de la presse toutes les fois que l'ordre et la légalité auraient été menacés. „Nous proposons de pareilles lois restrictives, disait-il, parce que nous avons la confiance que le pouvoir extraordinaire dont nous investissons le gouvernement serait exercé, non pas pour un parti, mais par le roi, pour la nation... Je souhaite aussi vivement que qui que ce soit que le gouvernement du roi connaisse sa force et qu'il s'enhardisse à dissiper toutes les résistances à soumettre, tous les intérêts rebelles... Je souhaite qu'il ne tolère en lui-même aucun prin-

[1]) *Monit. off.*, suppl. 145.
[2]) Faguet, *Politiques*, I série, p. 214.
[3]) *Monit. off.*, suppl. 2.

cipe de discorde, dans ses agents aucun principe de désobéissance". [1]).

Katargiu nourri de ces idées modérées qui convenaient à un pays jeune dans la pratique des idées constitutionnelles, désirait ardemment un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif qui était, à son avis, le seul moyen efficace d'empêcher l'avènement de l'anarchie, c'est-à-dire du despotisme de la multitude, ou le triomphe de la tyrannie, c'est-à-dire du despotisme d'un seul. „Je hais tous les actes illégaux, qu'ils viennent de n'importe quel côté, soit qu'ils viennent d'en bas, et alors s'appellent anarchie, soit qu'ils viennent d'en haut, et s'appellent alors despotisme. Je hais le bruit et les troubles de la part des particuliers, ce qui s'appelle anarchie, je hais les abus de puissance de la part du gouvernement, ce qui s'appelle despotisme". [2]).

Les idées économiques de Katargiu sont un reflet de celles de l'école libérale française dont les principaux représentants furent : Bastiat, Say, et aussi de celles des physiocrates, dont le plus illustre disciple fut Turgot. Comme eux, Katargiu croyait que les sociétés humaines sont gouvernées par des lois naturelles que nous ne pourrions pas changer, quand même nous le voudrions et que nous n'avons pas intérêt à modifier quand même nous le pourrions parce qu'elles sont bonnes ou du moins les meilleures possibles, et que les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses sont aussi bonnes, qu'inéluctables, parce qu'elles amènent l'élévation graduelle du niveau humain. Ces lois ne sont pas contraires à la liberté humaine, mais au contraire, elles sont l'expression des rapports qui s'établissent spontanément entre les hommes vivant en société et qui s'établissent partout où les hommes sont laissés libres d'agir suivant leurs intérêts. Entre les intérêts antagonistes en apparence, s'établit une harmonie qui constitue l'ordre naturel des choses et qui est de beaucoup supérieure à toute combinaison artificielle qu'on pourrait imaginer. Donc le législateur, s'il veut assurer l'ordre social et le progrès, doit se borner à développer autant que possible ces initiatives in-

---

[1]) Faguet, *Politiques*, I série, p. 419.

[2]) *Protocoalele ședințelor Adunării legislative*, t. I, p. 233.

dividuelles et à empêcher qu'elles ne se portent préjudices les unes aux autres. Par conséquent l'intervention de l'Etat doit se réduire au minimum.

Selon cette doctrine, Katargiu défendait l'agglomération de la terre dans la main de quelques grands propriétaires, et il s'opposait à l'expropriation forcée de ceux-ci en faveur des paysans en disant que „le principe du partage forcé ne peut être soutenu que par ceux qui se sont nourris le sens et le jugement d'utopies et de paradoxes" [1]). Lui aussi, il voulait la constitution d'une propriété paysanne, mais „par le libre consentement, non par la force" [2]). „L'agglomération des capitaux, des grandes fortunes, est dans l'ordre économique ce que le Créateur a fait dans l'ordre physique sur notre planète. Il a couvert une partie de la terre de mers, d'océans, de lacs, de torrents, de rivières, d'où sort la vapeur, laquelle se transformant en pluie, rafraîchit et fertilise une grande partie de la terre : si au contraire, tout cela était partagé uniformément en de petites gouttes rares et parcimonieuses d'humidité, la terre serait transformée en un corps triste et sec comme la lune, en un corps mort qui n'aurait rien produit".

En Roumanie où les paysans constituent la grande majorité de la population, la question de la propriété paysanne a été l'objet constant des préoccupations politiques, et elle a fourni matière à beaucoup de discours, d'articles de journaux, de monographies. Pour Katargiu, pour Lahovari, partisans de l'école économique libérale française, l'amélioration du sort des paysans ne pouvait se faire que par libre consentement en laissant aux propriétaires la liberté de vendre ou non une partie de leurs terres. Pour Kogalniceanu, l'état devait intervenir, même par la force, en faveur des paysans. D'accord sur le principe même de la nécessité de l'amélioration du sort des paysans, ils ne l'étaient pas quant à l'exécution.

„Nous Messieurs, disait Katargiu, nous disons aux paysans : vous êtes libres, vous pouvez acheter par votre travail des terres entières ; vous pouvez par votre assiduité arriver aux plus hautes charges ; et nous leur disons encore : nous

---

[1]) *Analele economice*, p. 61.

[2]) *Ibidem*.

vous créons une banque de crédit où vous pourrez vous procurer les fonds nécessaires pour acheter ce que vous voudrez." [1]). Les paysans auraient trouvé, à son avis, à acheter de la terre, pourvu qu'ils eussent été favorisés par la création d'institutions de crédit, „non par la force, mais par le libre consentement". [2]) „Pourquoi anéantir par la force le principe de la propriété, le fondement le plus fort, la clé de voûte de toutes les sociétés civiles?" [3]) C'est en partisan de la liberté des transactions que Katargiu ne pouvait admettre une expropriation forcée de la terre des grands propriétaires.

Ainsi, pour résumer les idées politiques, sociales et économiques de Katargiu, nous pouvons dire qu'il n'était pas réfractaire aux idées de progrès, [4]) mais qu'il le voulut „borné par les règles de la sagesse", que dans un pays où la grande majorité de la population était des paysans sans culture, en défendant les boïars, il défendit la tradition, et la seule classe sociale qui était capable alors de comprendre les affaires publiques; qu'il voulut comme Tocqueville, instruire le peuple pour le rendre capable d'exercer effectivement ses droits politiques et qu'aux extrémistes, qui tendaient à introduire, sans aucun discernement, sans tenir aucun compte de notre tradition, de nos mœurs de notre état de civilisation, toutes les lois révolusionnaires françaises, il opposa avec toute la force de son beau talent une politique de résistance conservatrice, telle qu'elle fut comprise par Guizot. De même que Royer Collard, il désira un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif pour conjurer la souveraineté du nombre, qui tôt ou tard, deviendrait où anarchie, despotisme de la foule, ou tyrannie despotisme d'un seul.

Dans la Roumanie de son temps, où tout était en effervescence parce que tout était à transformer, Katargiu fut l'homme énergique, aux idées modérées, qui tenta d'organiser la liberté

---

[1]) *Analele economice*, p. 74.

[2]) *Idem*, p. 61.

[3]) *Idem*, p. 61.

[4]) Katargiu était partisan de la participation des capitaux étrangers à la régénération de la Roumanie, dans une époque où l'on était, chez nous, si peu préparé à ces idées. (*Monit. off.*, suppl. No. 40).

individuelle, selon l'idée de Benjamin Constant, pour l'opposer à la souveraineté de la multitude d'autant plus dangereuse qu'elle était plus inculte. Enfin, partisan de l'école économique libérale française il défendit la liberté des transactions, en s'opposant à l'intervention de l'Etat dans l'expropriation forcée des terres en faveur des paysans, laquelle, si elle avait été apliquée, aurait porté une atteinte grave, selon lui, aux principes de l'inviolabilité de la propriété.

MICHEL KOGALNICEANU
(1817—1891)

I

Michel Kogălniceanu, „le plus grand homme d'état roumain" [1]), „le plus grand orateur et le plus grand penseur politique" [2]), celui qui a rempli de sa haute personnalité plus de 50 ans de l'histoire du peuple roumain" [3]), naquit à Iassy le 6 septembre 1817, d'une famille de boïars moldaves dont la première mention date de 1563, quand le hospodar moldave Despot Vodă donna à Basile Kogălniceanu, *diac de visterie* [4]), la terre de Rîpele du district de Fălciu. Depuis lors, jusqu'au XVIIe siècle on ne trouve, dans les documents, aucune mention de la famille de Kogălniceanu.

Dans „*Letopisețele Moldovei*" Michel Kogălniceanu se donne comme ancêtre, Basile Kogălniceanu qui vivait vers 1741 : le fils de celui-ci, le stolnic, Constantin Kogălniceanu, était le bisaïeul de Michel Kogălniceanu dont le père le vornic, Elie Kogălniceanu était un boïar moldave de l'ancien temps. La mère Catinca Stavilla, était Roumaine de Bessarabie. Donc, par ses ancêtres, par son père et par sa mère, il était Roumain de Moldavie. Il le dit d'ailleurs lui-même : „De tous temps mes ancêtres ont été des Roumains, je suis răzeș (petit propriétaire) de Kogălnic" [5]).

Michel Kogălniceanu eut pour marraine la princesse Marghioala Calimach, mère du prince régnant de Moldavie, Michel

[1]) D. Onciul, *M. Kogălniceanu*, p. 3, Buc. 1918.
[2]) N. Iorga, *M. Kogălniceanu*, p. 22, Buc. 1922.
[3]) A. Xenopol, *M. Kogălniceanu*, p. 3, Buc. 1895.
[4]) Employé au Ministère des Finances.
[5]) *Bulletin des Séances du Divan ad-hoc*, XV-ème séance, II suppl.

Sturdza, (1834—1849) qui a été sa protectrice, et grâce à laquelle il a été envoyé pour compléter ses études, à Lunéville.

A l'âge de 19 ans, après avoir terminé ses études primaires, Kogălniceanu fut envoyé au pensionnat français de Lincourt, Chefneu et Bagarre et ensuite à l'Institut français de Miroslava près de Iassy dirigé par le français Victor Cuénim, auquel il garda toute sa vie, un pieux souvenir. A Miroslava, Kogălniceanu apprit le français, l'allemand et le grec, avec les meilleurs professeurs de son temps. Il y resta jusqu'en 1832. Ce milieu français où Kogălniceanu passa son enfance fut la première étape de sa formation intellectuelle.

Michel Sturdza, devenu hospodar de Moldavie, en 1834, envoya ses deux fils et Michel Kogălniceanu à Lunéville en Lorraine, où ils n'avaient pas à craindre les courants pernicieux des idées révolutionnaires. Ils habitèrent chez un très vieil abbé, Lhommé, ancien précepteur du prince Sturdza qui était considéré comme le boïar le plus instruit de son temps. [1]) Quand Kogălniceanu arriva à Lunéville, Lhommé, était professeur de rhétorique et de latin au collège de cette ville [2])

Le jeune Roumain suivit le programme d'études organisé par les Jésuites, qui était alors en vogue dans l'enseignement secondaire. A partir de la Restauration jusqu'à la Monarchie de Juillet, tous les lycées prirent le nom de collèges. L'ordonnance du 27 février 1821 livrait l'enseignement public à la Congrégation et disait que : „Les bases de l'éducation des collèges sont la religion, la monarchie, la légitimité et la Charte. L'enseignement des sciences sera séparé de celui des lettres. Le cours de philosophie dans les collèges durera deux ans. Les leçons ne pourront être données qu'en latin. Enfin d'après une ordonnance du 28 mars 1829, la philosophie pouvait être aussi enseignée en français et on faisait une large place aux langues modernes. Généralement on enseignait dans le cours inférieur

[1]) „Michel Sturdza, esprit subtil, délié, rusé, brillant par des connaissances variées et par une faconde habilement maniée, soit en français, soit en grec, soit en moldave. Avec ces qualités il était le phénix parmi ses compatriotes. S'agissait-il d'un discours d'apparat, d'un écrit délicat, d'une mesure d'intérêt général, c'était lui qui était mis en avant et qui ne manquait pas l'occasion de se produire". (N. Soutzo, *Mémoires*, Vienne, p. 100, Gérold, 1899).

[2]) Onciul, *Kogălniceanu*, p. 5.

la grammaire française et la grec : on faisait des exercices de mémoire, des explications d'auteurs, des essais de traductions, du calcul, on apprenait l'histoire sainte, l'histoire romaine, la géographie. Dans le cours supérieur, on faisait pendant deux ans des exercices de composition et dans la classe de philosophie, on faisait appel à la réflexion et au jugement" [1]).

Grâce aux connaissances qu'il avait acquises en français, Kogălniceanu aurait pu être reçu au Collège de Lunéville, dans la classe de rhétorique, mais il ne fut reçu qu'en troisième, à cause du latin. „Quant au français, dit-il, j'aurais pu être en rhétorique, grâce aux soins et à la bonté de M. Cuénim" [2]).

„La Gazette de France", „Le National", Le Journal des Villes et des Campagnes", „Le Journal des Débats", avaient mentionné comme un événement l'arrivée à Lunéville de Kogălniceanu et des deux fils du hospodar moldave Sturdza parce que peu d'étrangers affrontaient les fatigues d'un long voyage avec les moyens rudimentaires de communications qui existaient alors [3]).

Kogălniceanu, pendant son séjour à Lunéville, donne dans les lettres qu'il a adressées soit à son père, soit à ses soeurs, beaucoup de détails sur ses études, ses lectures favorites, ses préoccupations, ses idées, ses sentiments, son espoir ardent de voir Paris. Il se préoccupait alors peu de politique. „Que vous dirais-je des légitimistes, des doctrinaires, des républicains, enfin de cent partis qui tous veulent des choses différentes ; les premiers veulent Charles X, les seconds soutiennent Louis-Philippe, les derniers, la République, et tant d'autres choses que je ne vous dirai, pas, parce que c'est de la politique" [4])

Il s'intéressait plutôt à la lecture et à l'achat d'un grand nombre de livres comme : Les oeuvres de Chateaubriand, de Buffon, de Voltaire, de Racine, de Corneille, la Bibliothèque des Voyages [5]).

Il assistait à la représentation des pièces françaises comme :

---

[1]) G. Leygues, *L'Ecole et la vie*, Paris, 1902.

[2]) M. Kogălniceanu, *Scrisori* (1834—1849) publiées et annotées, par. P Haneş, p. 17, Buc. 1913.

[3]) *Ibidem*, p. 60.

[4]) *Ibidem*, p. 22.

[5]) *Ibidem*. p. 29.

„Le Pré aux Clercs" opéra en quatre actes, et „Le Chalet" opéra comique en un acte, et lisait différents journaux comme la „Gazette de France", „L'estafette", „La Caricature", „Le Voleur", „Le Mercure de France", „La Revue Maritime", „La Revue des Deux mondes", „La Revue de Paris" [1]).

En même temps il poursuivait ses études de français, d'allemand, de grec, de musique, et admirait l'esprit de liberté qui régnait en France. „D'ici je puis vous écrire n'importe quoi, car ici tout este libre" [2]).

Le plan des études de Kogălniceanu et de ses compagnons avait été dressé par le hospodar Michel Sturdza dans un esprit français, qui était alors celui de la classe dirigeante des deux Principautés. Cette influence française, au point de vue intellectuel, dans la haute société, date de l'avènement du règne des Phanariotes, vers le commencement du XVIIIe siècle. A partir de cette époque le nombre des boïars, qui, sans avoir fait des études régulières en France, lisaient avec passion les journaux de Paris, fournis par les agents consulaires d'Autriche, s'accrût considérablement. On lisait Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Racine dans la belle édition elzévirienne de Berlin, Beaumarchais. Il y avait des boïars comme Georges Balş, qui notaient, en marge du texte français, l'équivalent roumain ou grec, ou comme Vârnav, qui travaillait avec zèle aux premières traductions du français en roumain. Il y eut même des Français, comme Lejeune, qui vers le commencement du XIXe siècle furent agréés comme professeurs à l'école supérieure grecque de Bucarest. Dans le même temps, une première grammaire française fut composée par un Roumain, Georges Gherasin Vida. Enfin il y eut des boïars qui connaissaient si bien cette langue, que Conachi pouvait écrire, vers 1800, des vers qui ressemblaient par leur tour didactique, sentimental, philosophique et larmoyant, à l'école de Delille; que, Al. Beldiman, vers la même époque, donnait tour à tour, des traductions des Menechmes de Regnard, de l'Oreste de Voltaire, et des romans de Floriann: Numa Pompilius, la Pastorale, la Mort d'Abel. En même temps, vers 1812, un instituteur de Craiova, Pleşoianu, publiait une grammaire française.

---

[1]), *Scrisori* p. 29, 36.

[2]) *Ibidem*, p. 45.

Voilà, en un résumé très succinct, l'influence de la France sur le commencement de notre vie intellectuelle, au moment où une réforme complète de la vie roumaine fut décrétée par le Règlement Organique. Depuis cette époque, l'influence française pénétra de plus en plus dans la classe des boïars roumains et des Français vinrent s'établir à Bucarest et à Iassy pour se consacrer à la diffusion de la langue et de la littérature françaises. Parmi ces Français, le plus actif fut J. A. Vaillant, appelé en Valachie en 1829 par le grand boïar Georges Iordaki Filipescu. Vaillant fut ensuite, en 1838, directeur de l'école secondaire de Saint-Sava de Bucarest et on lui doit une grammaire française et un dictionnaire français-roumain.

En même temps, en Moldavie, le français Maisonable eut la direction de l'enseignement. D'autres Français, comme Lincourt, Chefneu et Bagarre eurent la direction d'un pensionnat français, repris plus tard par Cuénim. C'est l'époque de la première génération de la haute société roumaine à Paris, l'époque du mathématicien Jean Pandelli, du théologien et philosophe Euphrosyne Poteca [1]).

Entrainé par ce courant le hospodar moldave Sturdza envoya ses deux fils et Kogălniceanu en France, à Lunéville, pour les soustraire au milieu révolutionnaire de Paris et pour complaire à la Russie, qui aurait vu de mauvais œil les enfants du hospodar suivre leurs cours à Paris. En partant pour Lunéville, Kogălniceanu comptait y rester trois ans et ensuite aller à Paris „pour finir l'étude des lois" [2]) mais à la suite des instances du Comte Nesselrode, le consul russe de Iassy, il fut envoyé à Berlin [3]).

C'est à grand regret que Kogălniceanu se résigna à quitter Lunéville, parce qu'étant en France, il espérait voir Paris, „cette grande ville, la merveille du monde" [4]).

---

[1]) N. Iorga, *Histoire des relations franco-roumaines*, pp. 21 et suiv., Paris, 1918, et E. Regnault, *Histoire politique et sociale des Principautés danubiennes*, p. 190, Paris, 1855.

[2]) M. Kogălniceanu, *Scrisori*, p. 53.

[3]) Michel Sturdza dans une lettre du 9 avril adressée au comte Nesselrode écrit : „Mes fils élevés à Berlin d'après les intentions du Ministère impérial" (*Documente privitoare la Istoria Românilor*), vol. IV, suppl. I, p. 176.

[4]) *Scrisori*, p. 53.

„Nous ne pouvons quitter la France parce que nous avons des dettes à un libraire, les beizadés (les fils du hospodar) à peu près 200 ducats et moi, 80. Si nous restons en France, je donnerai mon adresse au libraire et alors, je lui enverrai l'argent de l'endroit où je me trouverai, mais si nous allons ailleurs, alors je tâcherai de vendre les livres et de payer" [1]. Et plus loin : „Nous ne savons pas quelle est la raison pour laquelle Sa Majesté au lieu de nous envoyer à Paris qui est si près, nous veut envoyer en Prusse, si éloignée, de sorte que là, je pense, nous ne serons pas bien, que nous n'y resterons pas longtemps, parce que, d'abord, nous allons oublier le français, ensuite le climat est humide et froid et peut ne pas convenir à notre santé" [2]. Autant de raisons ou plutôt autant de sentiments qui nous prouvent le désir ardent de Kogălniceanu de ne pas quitter la France avant d'avoir visité Paris. Cependant ses instances furent vaines et la mort dans l'âme, il dut quitter la France vers la fin de juillet 1835.

II.

KOGALNICEANU À BERLIN

Kogălniceanu arriva à Berlin en 1835 [3], au début du mois d'août. Il y continua avec les deux fils de Michel Sturdza, chez le pasteur de la colonie française protestante, M. Souchon, les études qu'il avait commencées à Lunéville : le latin, le grec, la peinture, le français, l'allemand, l'anglais, les mathématiques, la danse. Ce contact avec les descendants des Français réfugiés en Allemagne, après la révocation de l'Edit de Nantes, a eu une grande influence sur notre orateur. „Mon âme s'est enflammée, disait-il, devant ces hommes de bien, qui conservaient un souvenir impérissable de leur ancienne patrie" [4].

Berlin était alors une ville tout autre comme idées et comme

---

[1]) *Scrisori*, p. 67.

[2]) *Ibidem*, p. 68.

[3]) La première lettre que Kogălniceanu a adressé à son père de Berlin porte la date du 19 août 1835.

[4]) D. Onciul, *M. Kogălniceanu*, p. 6.

aspirations que celle d'aujourd'hui. C'était „le Berlin romantique et philosophique, avec ses salons brillants imités de ceux de Paris... un Berlin tout à fait différent des anciennes doctrines prussiennes" [1]). „Le Berlin de ce temps, dit Kogălniceanu avait acquis le nom d'Athènes de l'Allemagne, et par le patriotisme, et par l'intelligence, et par le grand mouvement national qui régnait dans toutes les classes nobles et dans et classes de la bourgeoisie" [2]).

Kogălniceanu trouva une ville qui respirait l'air des idées libérales françaises, une ville idéaliste et romantique. Il connut la génération de Goethe qui avait dit que le coeur avait à Paris des pulsations plus libres, la génération de Schiller auquel l'Assemblée Législative avait décerné le titre de citoyen français. „Tous les regards, pleins d'attente, se fixent sur la scène politique où se traitent les grandes destinées de l'Humanité, disait Schiller, en parlant de la France".

Notre étudiant Roumain prit aussi contact à Berlin, avec ces salons brillants à la française, qui en réunissant des personnes de situations différentes tiraient de cette réunion d'esprits tout ce qu'il y avait de meilleur, par des causeries spirituelles, souples et piquantes, par des échanges d'idées et de sentiments directs et personnels.

Ce furent les Juifs qui, enrichis par des affaires de toutes sortes, assemblèrent la société berlinoise; les hôtes français ne manquaient pas. L'on causait en français et l'on s'intéressait à toutes les nouvelles de France. Les Juifs, sous le règne tolèrant de Frédéric II, pénétrés des idées libérales françaises, avaient osé sortir du ghetto moral où ils étaient confinés jusqu'alors et, comme ils étaient riches, ils tâchèrent de s'approcher de la société noble qui n'était pas encore imbue de préjugés de religion et de caste, comme la bourgeoisie. Ainsi ces salons furent fréquentés par des nobles, par des membres de familles royales, par des savants, par des lettrés, par des diplomates, par des étrangers, par des hommes de guerre, et surtout par des Français élevés dans les idées des encyclopédistes et des philosophes du XVIIIe siècle. Les plus célèbres furent le

---

1) N. Iorga, *M. Kogălniceanu*, p. 224.

2) D. Onciul, *M. Kogălniceanu*, p. 7.

salon du riche banquier juif Cohen, où l'on jouait des comédies françaises, le salon du banquier Meyer, dont l'hôte assidu fut ce vieux prince de Ligne, type accompli du gentilhomme philosophe du XVIIIe siècle, le salon de la baronne Grotthuiss, fréquenté par les familles françaises de Ligne et de Cléry, le salon de Sarah Lévy, plutôt français qu'allemand, et où la plupart des hôtes étaient Français : par exemple le grand orateur Mirabeau, et un peu plus tart le comte de Tilly, Madame de Staël, Madame de Genlis.

Mais les deux principaux salons juifs de cette époque furent ceux de Henriette Herz et de Rahel Lévin de Varnhagen. Chez Hentiette Herz, célèbre par sa beauté et par le don qu'elle avait de grouper autour d'elle tout ce que la société berlinoise avait de plus illustre, fréquentèrent Schleiermacher, qui ne ménageait à la maitresse de ce salon, ni l'admiration, ni la sympathie, Schlegel, le chef de l'école romantique allemande, Chamisso, „le Français germanisé" Louis Borne, G. de Humboldt et beaucoup de Français. Mirabeau, lors de son séjour dans la capitale prussienne y fut introduit et nous rapporte qu'Henriette parlait admirablement le français.

La duchesse de Courlande eut aussi un salon fort fréquenté, chrétien, celui-ci, mais les manières et les idées françaises défendaient toute intolérance religieuse. Juifs et chrétiens, savants et grands seigneurs, grandes dames et comédiennes, se réunissaient, se mélaient réellement. On y rencontrait Rahel Lévin, le prince de la couronne Louis Ferdinand, Mmes de Staël et de Genlis, le Comte de Tilly, Frédéric Gentz, la plus puissante plume de polémiste que l'Allemagne ait jamais eue, enfin tout ce que Berlin avait de plus distingué [1]).

Quand M-me de Staël passa à Berlin, en 1804, on lui parla avec beaucoup d'admiration d'une certaine Juive Rahel Lévin Marcus. Chez elle les Français venaient en grand nombre, on y parlait le français, on s'intéressait à la France et la maitresse du salon n'hésitait à mêler dans ses lettres, l'allemand et le français, toutes les fois qu'elle voulait accentuer une idée ou

---

[1]) Voir *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1870 (*La Société de Berlin entre* 1789—1815, K. Hillebrand).

un sentiment [1]). Elle parlait admirablement le français et parmi ses lectures favorites on cite des œuvres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Bien qu'Allemande d'origine, elle était Française par son tempérament, car elle avait au maximum ce don de sociabilité, ce besoin de communiquer et d'échanger des pensées. Son salon fut le rendez-vous des lettrés, des publicistes, des savants, des poètes, des diplomates, d'un prince de la couronne même, et de beaucoup de Français. A côté de Schlegel, Tick, Gentz, A. de Humboldt, Heine, Goethe, Gans, Bettina Brentano on rencontrait des Français, comme le prince de Ligne, brillant causeur et faiseur de petits vers, vrai citoyen du monde, tout aussi apprécié à la cour de Pétrograd ,qu'il l'avait été à celle de Versailles, le comte de Tilly, Benjamin Constant que son mariage avec Charlotte de Hardenberg rapprochait du monde berlinois.

Chez Rahel, les nouvelles de France étaient longuement commentées et la lutte entre le gouvernement de Charles X et l'opposition libérale provoquait des discussions. Gans, le célèbre professeur de droit de l'Université de Berlin, qui commençait à répandre par la plume et par la parole, les idées libérales françaises disait un jour (en mars 1830) dans ce salon : „L'Histoire elle-même a tracé la marche des évènements ; il arrivera en France ce qui est arrivé en Angleterre, la branche pourrie de la dynastie sera rejetée et l'on conservera la branche saine, les d'Orléans monteront sur le trône". A quoi Rahel repliqua : „La branche que vous appelez saine, est entamée elle aussi. Les d'Orléans ne dureront pas. Je connais les Français mieux que vous, c'est un peuple d'avant-garde. Ils se mettront en république, car ils ont la république dans les veines. Que cela soit pour eux un bien ou un mal, ce n'est pas là la question, mais l'avenir est là" [2]).

---

[1]) Quand Guillaume de Burgsdorff demanda à l'ambassadeur de Suède, Gustave de Bruckmann de lui obtenir une invitation chez Rahel Levin, celle-ci lui répondit : „Dites lui bien, que je suis une „*sauvage*", et qu'on peut causer de tout avec moi, afin que nous évitions les odieux préliminaires d'une nouvelle connaissance et que nous nous mettions tout de suite „*à notre aise*". Les mots „sauvage" et „à notre aise" sont en français dans la lettre. (Voir Bossert : *Un salon allemand au temps du romantisme*, Paris, Hachette, 1913. Dans *Essai sur la littéralure française et allemande*).

[2]) Bossert, *Un salon allemand du temps du romantisme*, p. 34, Paris, 1913.

Ainsi quand Kogălniceanu arrive à Berlin, la haute société, comme la cour, et comme les salons, était pénétrée de l'esprit voltarien et des idées françaises du XVIIIe siècle, et, c'est dans cette atmosphère française qu'il commença ses études.

A l'Université il eut comme professeur de Droit public le célèbre jurisconsulte Edouard Gans „qui était, dit Kogălniceanu, d'une si grande éloquence, d'un si large libéralisme, que de tous les côtés de l'Allemagne, comme de partout, on accourait pour entendre sa parole et son éloquence douces comme une mélodie" [1]. Gans s'était mis à répandre les principes libéraux et réunissait à l'érudition allemande, la finesse, la grâce et la clarté de l'esprit français. Il dissimulait si peu ses sympathies françaises que son cours, où il traitait de la Révolution Française et de l'Empire de Napoléon fut suspendu. Gans comptait en France beaucoup d'amis, même des plus illustres, comme : Saint-Marc-Girardin, Villemain, V. Cousin, qui lui servit de guide dans ses promenades à Paris, comme Michelet, Quinet. Gans vint trois fois à Paris, en 1825, en 1830 et en 1835 où il fut reçu dans les salons de Madame la duchesse de Broglie et de Madame Récamier. Il nota les impressions qu'il ressentit au cours de ces trois voyages, dans, son ouvrage : „*Coup d'oeil rétrospectif sur les hommes et sur les circonstances*". Dans son premier voyage à Paris, en 1825, il assista à la lutte entre la Restauration et les principes libéraux et au commencement de la réforme littéraire du romantisme. Dans son deuxième voyage il vit le commencement de la victoire des idées libérales ; enfin, pour la troisième fois en 1835, il vint à Paris au lendemain de la victoire qui avait été triste, parce qu'elle avait décu beaucoup d'espérances. Gans d'écrit avec beaucoup de vivacité ses impressions et toutes les étapes de son âme pendant son séjour. „Je connaissais la France me disait Gans [2], en me parlant de son premier voyage à Paris, j'avais beaucoup étudié les auteurs. Enfant, j'avais connu Napoléon à Berlin, et aprés la guerre, malgré les rancunes qui avaient survécu à la lutte, la France ne cessait de m'attirer, persuadé comme je l'étais,

---

[1]) M. Kogălniceanu, *Discurs de recepţiune la Academia română*, 1 avril 1891.

[2]) La conversation qui suit nous est rapportée par Saint-Marc-Girardin dans un article qui se trouve dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1 décembre 1839, p 692.

qu'en dépit de sa défaite, c'était elle encore qui avait l'initiative dans le monde. Mes lectures et mes conversations m'avaient familiarisé avec tout ce qu'il y a d'important à Paris, je savais même le nom de vos rues et de vos quartiers, je connaissais les hommes, l'état des partis et les diverses écoles littéraires ; cependant il me manquait une notion essentielle, il me manquait d'avoir vu la France, dans son ensemble. C'était après celà seulement, que je pouvais rassembler toutes mes notions particulières, en faire un système général, et surtout sortir du vague que laissent toujours les lectures et les études. On ne connait pas un peuple pour avoir étudié ses institutions ses livres et ses journaux. Rien ne remplace la vie des hommes et des choses... En 1830, j'ai vu à Paris plus d'hommes et plus de choses qu'en 1825, me disait-il un soir à Vienne, j'ai vu vos hommes d'état, j'ai vu la lune de miel de la Révolution de Juillet, j'ai plus observé et je me suis plus plus instruit, mais jamais je n'ai tant senti la France qu'en 1825".

L'influence française datait en Allemagne de la révocation de l'Edit de Nantes, quand les réfugiés français se sont établis à Berlin. Elle s'était développée sous le règne du Grand Electeur et surtout sous le règne de Frédéric II, mais on connaissait et on aimait la France d'avant 1789 et on ne voulait pas reconnaître que la France révolutionnaire et conquérante de 1789 et de 1805 était l'héritière de la France de 1760. Gans fut le premier qui rouvrit le livre et employa toute son érudition, tout son talent oratoire à prouver à Berlin, la filiation de la France de 1789 avec les temps qui l'ont précédée. Il expliqua la continuité de la civilisation française de Louis XIV à Napoléon I.

Kogălniceanu eut comme professeur de droit romain, le célèbre romaniste Savigny, originaire d'une famille française de Lorraine émigrée en Allemagne vers 1622 à cause des persécutions religieuses [1]). Savigny est le chef de l'école historique, qui ne voit dans le droit qu'un enchainement de coutumes et de moeurs particulières à chaque nation et à chaque époque ; il était l'adversaire de Gans, le chef de l'école philosophique. D'ailleurs les deux procédaient de deux conceptions françai-

---

1) *Nouvelle Bibliographie générale*, t. XIX, p. 418, Firmin-Didot, Paris, 1858.

ses : le second influencé par les encyclopédistes et les philosophes français du XVIIIe siècle, partait de l'idée qu'il y a dans le droit, des vérités universelles qui s'appliquent indifféremment à n'importe quelle nation et à n'importe quelle époque ; le premier, élève de Montesquieu, était d'avis que, dans le droit, il n'existe pas de vérité universelle, qui puisse s'appliquer indifféremment partout et toujours.

Savigny établit ainsi la conception du droit, dans une célèbre brochure parue à Berlin en 1814, intitulée : *De la vocation de notre époque pour la législation et la jurisprudence.* „Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous voyons que le droit civil de chaque peuple a toujours eu son caractère particulier, comme les habitudes, les moeurs, la constitution politique. Le droit n'est donc pas une règle absolue, comme la morale, qu'on puisse appliquer indifféremment dans n'importe quel pays. C'est par une action lente et par un développement organique que se produit le droit, il se crée spontanément par la coutume, par les actes particuliers de l'autorité, sous l'empire d'une raison plus haute que la raison humaine, et que celle-ci voudrait vainement plier à ses vues et à ses opinions du moment"[1]).

La constitution et les lois d'un peuple sont les produits d'une évolution lente et naturelle, en harmonie avec ses besoins, ses mœurs et ses idées et le législateur doit suivre l'esprit de nation, „lorsqu'il n'est pas contraire au principe du gouvernement, car nous ne faisons rien de mieux que ce que nous faisons librement et en suivant notre génie naturel" [2]). Les lois dépendent de l'esprit général d'une nation [3]) „et les lois qui gêneraient l'homme social, parmi nous, ne seraient point convenables" [4]). Reconnaitre en toute science morale, l'élé-

[1]) *Nouvelle bibliographie générale,* Firmin Didot, t. XIX, p. 418,

[2]) Montesquieu, *L'Esprit des Lois,* L. XIX, ch. XI.

[3]) *Ibidem,* L. XIX, ch. VI.

[4]) *Ibidem,* L. XIX, ch. V : „Plusieurs choses gouvernent les hommes, le climat, la religion, les lois, les maximes de gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, la manière de vivre, d'où se forme un esprit général qui en résulte. (*Esprit des Lois,* L. XIX, ch. VI). „S'il y avait dans le monde une nation qui eut une humeur sociale, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer les pensées qui fut vive agréable, enjouée, quelque fois indépendante, souvent indiscrète et qui eut avec cela du courage, de la franchise, un certain point d'honneur, il ne faudrait point chercher à gêner par des lois, ses manières, pour ne point gêner ses vertus". (*Esprit des lois,* L. IX, ch. V).

ment que les siècles se passent de main en main, considérer le présent comme une arche jetée entre le passé et l'avenir et ne jamais oublier qu'on ne peut rompre d'un côté sans tomber dans l'abime, ce furent les idées maitresses de Savigny. Allemand par la naissance, il puisait ses idées aux sources françaises, et „restait Français par le sang, car il joignait aux qualités acquises dans le pays où il avait vu le jour, les qualités naturelles au pays d'où étaient ses ancêtres; il mit en œuvre le savoir d'un allemand avec l'habileté d'un Français" [1]).

Enfin, comme professeur d'histoire, Kogălniceanu eut le célèbre historien Léopold Von Ranke, le plus français des historiens allemands par la clarté de la composition, la perfection du style, la correction, la pureté, l'élégance. par l'impartialité historique, par l'esprit libéral et humanitaire qui régnent dans ses œuvres. Ranke fréquentait les salons français de l'époque et fut l'un des hôtes assidus de celui de Rahel Levin Varnhagen [2]).

La littérature allemande du temps reflétait, les mêmes dispositions d'esprit. Les plus grands écrivains d'Allemagne après la Révolution de Juillet, furent influencés par les idées libérales de la France et au cosmopolitisme littéraire de Goethe avait succédé une école littéraire, la jeune Allemagne, dont les chefs furent Gutzkow, Borne, Laube, Heine.

Gutzkow, sans vouloir être homme d'Etat souhaitait une république démocratique animée des principes de Robespierre, de Saint-Just, une république saint simonienne; Borne se fixa à Paris, le lendemain de la Révolution de Juillet et raviva l'ardeur libertaire de ses compatriotes par des articles de journaux rédigés d'une plume alerte et enflammée, notamment par ses „Lettres de Paris"; Laube a été emprisonné à Berlin en 1834, pour ses idées libérales et en 1848, comme directeur du théâtre français de Vienne, il avait fait une grande place aux auteurs français et ses pièces de théâtre sont imitées des modèles français. Mais parmi les grands poètes de l'époque, le plus influencé par la France, fut sans doute Heine. Après avoir beaucoup voyagé en Angleterre, Italie, Hollande, Autriche, il

---

[1]) Mignet, *Nouveaux éloges historiques*, p. 7, Paris, 1877.

[2]) Voir Bossert et Chuquet dans leurs *Histoires de la litterature allemande*.

s'établit définitivement à Paris. Il fut l'ami de Dumas fils, de Jules Janin, de Théophile Gautier, de George Sand, qui l'appelait „le plus grand poète français". Grand ami de la France, il écrivait aussi bien, le français que sa langue maternelle et il fut pensionné par le gouvernement français.

Nous lisons dans une lettre [1]) qu'il écrivit le 23 juin 1848, au marquis de Lagrange, celui qui avait fait connaitre en France la littérature romantique allemande, que cette pension „était une aumône, un secours, la grande aumône que le peuple français accordait à tant de milliers d'étrangers, que leur zèle pour la cause de la révolution avait plus ou moins glorieusement compromis dans leur patrie et qui étaient venus chercher un asile au foyer hospitalier de la France" [2]).

C'est dans ce milieu idéaliste, romantique, plutôt français par ses idées libérales, où les plus grands écrivains étaient attachés à la littérature française, où dans les salons on parlait français, où les hôtes étaient en grand nombre des Français, où l'on s'intéressait à tout ce qui touchait la France, que Kogălniceanu a suivi pendant deux années et demie (août 1835 jusqu'en février 1838) des cours universitaires avec des professeurs qui s'étaient inspirés dans leur enseignement des idées françaises.

Kogălniceanu n'aimait pas la Société berlinoise proprement dite et il ne se plaisait que chez M. Souchon, parmi les Français qu'il rencontrait dans cette maison, de même aux bals et aux spectacles français. Durant son séjour à Berlin, il se plaignait et disait : „je préférerais être en France, car ici je finirai par oublier le français pour lequel je me suis donné tant de peine" [3]). Et d'ailleurs : „je voudrais cent fois mieux rester en France, je suis allé dans plusieurs belles sociétés de Berlin, mais je n'y pourrai jamais vivre. Il y a la un ton flegmatique, cérémonieux, à en mourir d'ennui. Les demoiselles sont bêtes et laides, elles ne vous parlent que par oui ou par non. Malgré

[1]) *Correspondance*, t. III, p. 123—125.

[2]) Le 1 mars 1848 Tascherau publiait dans sa revue rétrospective l'emploi des fonds secrets du ministère des affaires étrangères de France. Heine figurait parmi les pensionnaires avec la somme de 4.800 francs annuellement (*Revue de littérature comparée*, janvier-mars 1924, p. 124).

[3]) *Scrisori*, p. 124.

cela, on ne permet à aucun jeune homme, de leur parler. Aussitôt que vous leur parlez, elles fuient. Alors les vieilles mamans s'emparent de vous, vous mettent entre elles à table vous leur versez à boire, et vous êtes obligés de répondre à tout leur conversation, qui n'a pour sujet que les choux, les pommes de terre, les chats et les petits chiens. C'est terrible ! [1])

Tout au contraire il prisait fort la société des Français. „Le premier novembre j'irai à un bal donné par les Français de Berlin, j'espère que je m'amuserai bien. Ici je vais aussi aux spectacles français" [2]). En même temps il fréquentait les salons français de Berlin, Depuis que je suis à Berlin j'ai été à cinq bals, les deux derniers étaient chez deux riches banquiers, je me suis beaucoup amusé. Il y avait là beaucoup de Français et de Belges, en général tout le monde y parlait français[3]).

Son désir de voir Paris était si grand, que, pendant tout son séjour à Berlin, il n'a cessé de demander d'aller à Paris. „Je vous prie donc, mon père, faites tout le possible pour que je rentre en Moldavie, mais avant, que j'aille voir Paris" [4]). A Berlin il ne cessait de lire des livres français, comme les œuvres de Volney, de Fénelon, et dans beaucoup de ses lettres, perce l'esprit humanitaire français. „La vraie civilisation, disait-il consiste dans l'amour de la patrie et du prochain, dans le respect pour les lois, dans l'abolition de l'esclavage, qui subsiste encore dans notre pays, à notre honte, dans l'égalité des personnes, sans distinction de rang et de naissance [5])".

Le fruit de l'enseignement que Kogălniceanu recut à Berlin fut : „*L'Histoire de la Valachie, de la Moldavie et des Valaques transdanubiens*", écrite en française, à Berlin en 1837, „dans un esprit tout français", dit l'éminent historien roumain, N. Iorga, et „*Esquisses sur les Cîgains*" parue à Berlin en 1837, écrite elle aussi en français et dans un esprit humanitaire. Dans la préface du premier de ces ouvrages, Kogălniceanu nous donne les raisons pour lesquelles il a écrit cette œuvre : „Dans ce siècle de lumière, quand les plus petits pays de l'Afrique et de l'A-

---

[1]) *Scrisori*, p. 144.
[2]) *Ibidem*, p. 251.
[3]) *Ibidem*. p. 251.
[4]) *Ibidem*, p. 128.
[5]) *Ibidem*, p. 171.

mérique, sont connus, les Moldaves et les Valaques sont encore regardés comme un peuple sauvage, abruti, indigne de la liberté". Dans la préface de l'Esquisse sur les Cïgains il reproche aux étrangers de „s'occuper à constituer des sociétés pour l'abolition de l'esclavage en Amérique et d'oublier qu'en Europe même, il y a 400.000 esclaves qui attendent leur délivrance des chaînes de l'ignorance et de la barbarie".

III.

L'ACTIVITÉ DE KOGĂLNICEANU ENTRE 1838—1864.

Kogălniceanu rentra en Roumanie en 1838, avec la renommée d'un grand savant, et par son activité littéraire e historique, et surtout dans son cours d'histoire à l'Académie Mihăileana (1843) il se montra romantique : „Il rêvait d'une patrie grande, qui n'avait pas encore été fondée" [1]).

En 1844, essaya de partir pour Paris, mais sur l'ordre du prince régnant de Moldavie, Michel Sturdza, il fut arrêté à Vienne comme un malfaiteur, renvoyé à Iassy, et ensuite emprisonné dans le monastère de Rîsca [2]).

Enfin son vœu le plus cher fut exaucé, et, vers le commencement de l'an 1845, il partit pour Paris, après avoir vendu son imprimerie pour se procurer les fonds nécessaires au voyage. Avec combien de peines et de difficultés, et après combien d'années, il a pu réaliser son cher rêve de voir Paris, „Vous savez très bien, disait-il, à son père, dans une lettre de Vienne, le 1/13 mai 1844, que depuis sept ans, c'est-à-dire, depuis non retour de Berlin, j'ai toujours désiré d'aller en France, parce que, j'ai regardé ce voyage comme nécessaire pour tout jeune homme qui désire s'approprier les idées et les connaissances et compléter son éducation par la connaissance de toutes les découvertes et de tous les progrès qu'a fait l'esprit humain dans ce pays heureux, et enfin pour ne pas rester en arrière de son siècle...

Pour exaucer cet ardent désir, vous savez combien de sa-

---

[1]) N. Iorga, *Histoire des relations franco-roumaines*, p. 173, Paris, 1918.

[2]) *Scrisori*, p. 192 et *Convorbiri literare*, 1911, p. 1346—1347.

crifices j'ai faits. J'ai vendu, pour payer les anciennes dettes, à un prix dérisoire, tout ce que je possédais, et j'en ai fait de nouvelles, et pour payer le voyage, je me suis décidé à perdre mes revenus pour une année entière". Lorsqu'il était parti de Moldavie, il était malade, mais à peine arrivé à Paris, il se sentit très bien. „La tranquilité de l'âme où je me trouve m'a fait plus de bien que tous les médicaments que j'ai pris, car, le désir de voir Paris était tout pour moi; après cela, je peux vivre, même dans un village" [1]).

Kogălniceanu rencontra à Paris, dans la maison de C. Negri, les frères Brătianu, les frères Golescu, I. Câmpineanu, le grand historien N. Bălcescu, I. Ghica, Rosetti, le grand poète B. Alexandri, Héliade, le général Tell, c'est-à-dire tous ceux, qui, sur la terre hospitalière de France, encouragés par les grands philoroumains Lamartine, Michelet, Quinet, ont fait le rêve de l'Union des deux Principautés, d'une Roumanie libre, et de toutes ces réformes démocratiques qu'ils ont ensuite réalisées dans leur pays.

Kogălniceanu resta à Paris jusqu'à la veille de la Révolution qui éclata dans les Principautés en 1848. Cette révolution lui ouvrit la voie politique qui a été „le champ le plus vaste de son activité" [2]). Il fut le principal rédacteur des doléances du parti national de Moldavie, où sont inscrits tous les principes libéraux des révolutions françaises : comme l'égalité des droits civils et politiques (art. 2); la liberté de la presse (art. 3); l'instruction égale et gratuite pour tous les Roumains (art. 14); l'abolition de la peine de mort et l'abolition de tous les privilèges.

Après l'étouffement de la Révolution de 1848, les chefs de la révolution roumaine durent quitter le pays et Kogălniceanu se réfugia à Paris où il demeura jusqu'au 17 juillet 1849.

De retour dans son pays, il ne joua aucun rôle politique jusqu'en 1857; toute son activité se borna à des études historiques, à des articles concernant les Principautés, dans „La Presse" de Paris, dans „l'Indépendance Belge" de Bruxelles, et dans le „National Zeitung" de Berlin. Pendant ce temps, il publia les

---

[1]) *Scrisori*, p. 190.

[2]) D. Onciul, *M. Kogălniceanu*, p. 17.

„*Letopisețele Moldovei*" (Les Chroniques de Moldavie) en 1852, qui „sont pénétrées d'un bout à l'autre de la flamme sacrée de l'amour de la patrie" [1]). La langue de ces chroniques est la langue „si belle, pétrie tant de siècles par la pensée des Roumains, la langue dans laquelle ils ont raconté leurs douleurs et leurs joies" [2]).

La lecture de ces chroniques mit, sous les yeux du lecteur, la belle langue du peuple. Celui-ci commença à aimer son pays et ses ancêtres, qui souffrirent tant pour lui laisser une patrie libre. La connaissance du passé de notre peuple qui a traversé mille périls et qui conserva sa langue et sa nationalité, contribua elle aussi à ranimer le patriotisme et montra que les Moldaves et les Valaques sont des frères.

Pendant toute cette période (1849—1857) Kogălniceanu fut, soit dans ses études historiques, soit dans des revues comme : „*Atbum istoric şi literar*" (1854), l'apôtre des idées libérales françaises. „L'idée civilisatrice qui domine les autres, dit-il, dans le premier numéro de cette revue, est l'idée que tous les hommes doivent être égaux".

Pendant le Congres de Paris de 1856, à côté de Negri, d'Alexandri, de Panu, il rédigea de nombreuses protestations, où il exposait les doléances des deux Principautés, encouragea les uns, ranima l'ardeur patriotique des autres, les domina tous par son intelligence, par sa culture, par son talent oratoire, et dans le grand enthousiasme qui avait saisi alors toute la nation moldave, il fut l'âme de ce mouvement : primus inter pares.

Dans les Divans ad-hoc de Moldavie (sept.—déc. 1857) Kogălniceanu montra ses grandes qualités d'orateur, par un discours dont l'inspiration, les idées et le style sont français, en soutenant l'Union des deux Principautés : „Unissons la Moldavie et la Valachie, traçons, comme autour d'un terrain aride, une haie grande et forte, mais que le terrain soit clos, et aussitôt, sans qu'il soit même labouré, sans qu'il soit même ensemencé, les vents et les oiseaux du ciel viendront et apporteront des semences pour les fleurs et pour les arbres ; sous peu, par ci, par là, une fleur pous-

---

[1]) A. Xenopol, *M. Kogălniceanu*, p. 30.
[2]) *Ibidem*, p. 31.

sera ; les arbres croîtront et sous leur ombre, les fleurs parfumeront l'air et nous aurons un pré grand et beau. Dans les arbres, les oiseaux chanteront, les hommes se réjouiront, bénissant Dieu et les empereurs.

L'âme du peuple ne se trompe jamais, écoutons, mes frères, l'âme de notre peuple, écoutons la voix et les doléances de notre nation qui crie sans cesse : Union. Pensons qu'aujourd'hui, non seulement nous écrivons, mais nous faisons l'histoire de notre pays." [1]).

Dans les trois mois que durèrent les sénaces du Divan ad-hoc Kogălniceanu défendit tous les principes libéraux, issus des révolutions françaises, comme la liberté des cultes, la tolérance religieuse, l'abolition des privilèges de classe. „Le but de notre réunion a été d'entrer ici comme classe et de sortir comme nation", et, continue-t-il, „c'est un honneur et une gloire pour la nation, que d'avoir consacré les grands principes humanitaires et, l'Assemblée, en votant qu'il n'y a plus de privilèges, a fait l'un des plus grandes actes de la nation roumaine." [2]).

D'ailleurs Kogălniceanu, en soutenant ces idées, se trouvait d'accord avec l'esprit des Divans ad-hoc nés des encyclopédistes et des philosophes français du XVIIIe siècle, qui tendaient à réformer la société suivant certains principes humanitaires applicables à tous les hommes sans tenir compte des différences de peuple et d'époque. Les membres du Divan „voulaient donner des lois et des règlements au nom d'un pouvoir reconnu ; comme les députés des Etats Généraux de la Révolution les membres du Divan ad-hoc étaient convaincus que toute représentation réelle du peuple, a la mission de donner en vertu d'un droit élémentaire supérieur au droit écrit, une forme nouvelle à la société." [3]).

Kogălniceanu eut le bonheur de voir se réaliser, une partie du moins, des idées libérales qu'il avait soutenues aux Divans ad-hoc.

L'idée, si chère à Napoléon III, de l'Union des deux Principautés, est devenue réalité en la personne de Ion Al. Cuza

---

[1]) *Buletinul şedinţelor Adunării ad-hoc a Moldovei*, suppl. p. 4.

[2]) *Buletinul şedinţelor Adunării* No. 7, suppl. p. 2.

[3]) N. Iorga, *Hist. des relations franco-roumaines*, p. 231

(1859). A partir de cette date, le rôle de Kogălniceanu devient considérable dans notre vie nationale, et il n'y a pas un acte politique du règne de ce prince, qui ne porte son empreinte et des traces d'influence française. Tant qu'il fut premier ministre sous le prince Cuza (12 Oct. 1863—26 janvier 1865), dans toutes les lois qu'il proposa il s'inspira des idées françaises. Dans la sécularisation des biens fonds, des monastères appartenant aux Lieux Saints de l'Orient [1]), dans la création d'une propriété paysanne individuelle, libre et perpétuelle avec les caractères de la propriété quiritiaire romaine ou dans l'unification des codes [2]), dans toutes ces réformes un esprit humanitaire et un ton français sont manifestes.

IV.

KOGĂLNICEANU ET LA QUESTION PAYSANNE

L'acte le plus important de la vie politique de Kogălniceanu fut la loi paysanne par laquelle il rendit propriétaires 80.000 familles de paysans roumains. Des historiens comme A. Xenopol, D. Onciul, D. Sturdza, ont été tentés d'attribuer cet acte à l'influence que Kogălniceanu avait subie pendant son séjour à Berlin, Il a connu, disaient-ils, le mémoire de 1812, du grand ministre prussien de Hardenberg, sur la réorganisation de la Prusse et spécialement sur laquestion de la propriété paysanne de ce pays.

Mais, même en admettant cela, qu'est-ce que ce mémoire, qui réclamait l'abolition de tous les privilèges et l'égalité de tous les membres de l'Etat, si ce n'est un reflet des principes des Révo-

[1]) Les vieux et pieux boïars roumains en mourant avaient laissé une partie de leurs terres aux monastères des Saints Lieux avec certaines obligations morales. Mais les abbés ne tenaient aucun compte de ces vœux et envoyaient tous les revenus de ces terres aux Saints Lieux. Le pays entier protestait mais personne n'osait prendre des mesures contre les Grecs parce qu'ils étaient soutenus par la Russie. Alors Kogălniceanu par un acte de courage a sécularisé ces terres.

[2]) Avant l'unification des codes il y avait dans les Principautés deux codes : le code civil de Caragea pour la Valachie et le code civil de Calimach pour la Moldavie. A la réunion des Principautés devait correspondre l'unification des deux codes, qui fut l'œuvre de Kogălniceanu. Le code civil unifié a été traduit du code civil de Napoléon en tenant compte des habitudes et des mœurs du pays.

lutions françaises? La liberté, l'égalité, tous les principes humanitaires étaient dans l'air à partir de 1789. Et, les idées de Kogălniceanu sur la question de la propriété paysanne sont les mêmes que celles des frères Bratianu et Golescu, de C. Negri, de N. Bălcescu, de Tell, de Héliade, de Rousso, de C. A. Rosetti, et tous ces „Parisiens d'éducation", comme disait E. Regnault, qui n'ont pas fait leurs études à Berlin, de même que celles des Français comme Ubicini, Royer-Collard, le comte Walewski. Déjà en 1840 les jeunes Roumains qui se réunissaient dans la maison de C. Negri à Paris, discutaient l'amélioration du sort des paysans roumains par la constitution d'une propriété paysanne libre et par l'abolition de la corvée. En 1846, le grand historien N. Bălcescu, dans „*Magazinul Istoric*" publiait un ouvrage „*Questions économiques des Principautés danubiennes*" où il défendait les mêmes idées. Ubicini en 1850, disait, que „pour les Roumains il n'y a qu'une seule question sociale, celle des paysans et une seule question politique, celle de l'Union de Principautés" [1]). En 1856, Royer-Collard, professeur de droit à l'Université de Paris, était d'avis que pour les Roumains, „le point le plus essentiel sans doute, c'est l'amélioration du sort des paysans, leur affranchissement complet, leur admission à la participation des droits civils et politiques qui appartiennent à tous." [2]).

L'amélioration du sort des paysans fut imposée par la convention de 1858 et le Président du Congrès de Paris le comte Walewski disait textuellement : „Tous les privilèges, l'exemption du monopole dont jouissent encore certaines classes, seront abolis, et il sera procédé à la révision de la loi qui règle les rapports des propriétaires du sol avec les cultivateurs en vue d'améliorer l'état des paysans, en les constituant propriétaires de l'habitation et de la terre qu'ils occupent aujourd'hui" [3]).

L'amélioration du sort des paysans fit l'objet des préoccupations de toutes les âmes généreuses, tant roumaines, qu'étrangères, nourries des idées humanitaires françaises, et de toutes

---

[1]) Iorga, *Hist. des relations franco-roumaines*, p. 223.

[2]) V. Boerescu, *La Roumanie après le Traité de Paris du* 30 *mars* p. 6, 1856, Paris, préface par Royer-Collard.

[3]) M. Kogălniceanu, discours prononcé dans la séance de la Chambre du 1 juin, 1862, (p. 38).

les assemblées roumaines antérieures au décret de Kogălniceanu de 1864. Le Règlement Organique de 1831 donnait en possession aux paysans, pour améliorer leur situation, une portion des terres qu'ils cultivaient en échange d'une corvée qu'ils devaient aux propriétaires. La Révolution de 1848 de Valachie, par l'art. 13 et en Moldavie par l'art. 34, proclamait la nécessité de rendre les paysans propriétaires sur les terres qu'ils possédaient. Cette épineuse question fut discutée encore dans les séances du Divan ad-hoc de Moldavie, en décembre 1857, mais Kogălniceanu dut la sacrifier pour ne pas rendre hostiles les grands propriétaires, à la question encore plus importante de l'Union des deux Principautés. Enfin l'amélioration du sort des paysans fut imposée par la Convention de Paris, mais par le fait de l'opposition des grands propriétaires, le sort des paysans demeura tout aussi misérable qu'auparavant. Ce n'est qu'en 1864, que Kogălniceanu eut le bonheur et le courage de réaliser par un coup d'Etat, ce que les autres avant lui, avaient rêvé et pensé. Avant cette date cette ardente question fut débattue dans le sein de la Commission Centrale de Focşani, le premier mai 1860, mais sans résultat [1]). Pour la quatrième fois cette question vint à l'ordre du jour sous le premier ministère commun des Principautés-Unies, le 25 mai 1862, quand Kogălniceanu prononça un discours dont les idées et l'esprit sont français. Il dit par exemple : „Oh, ayez pitié de ces millions de paysans. Songez aux douleurs, aux souffrances, aux misères de leur passé. Songez à l'origine de vos fortunes, songez que la plupart de vos richesses, c'est à leur travail que vous les devez. Pensez que leurs pères ont lutté avec les nôtres, pour le salut de notre pays et pour l'autel. Pensez que demain, peut-être, l'heure du danger peut arriver de nouveau, que sans eux vous ne sauriez défendre ni la patrie, ni vos fortunes ni vos droits de pays vaincu, que vous ne seriez que les domestiques des étrangèrs, alors qu'à présent vous êtes à la tête d'un pays libre et autonome... Souvenez-vous que, lors de l'occupation étrangère, beaucoup d'entre nous passaient la frontière, pendant que les paysans restaient dans le pays et gardaient nos terres et nos richesses. Rappelez-vous quel était l'état de nos mal-

[1]) Cette Commission a existé dans les Principautés durant leur Union personnelle, sous le prince Cuza, jusqu'à leur Union définitive politique en 1862.

heureux paysans a ce moment. Rappelez-vous qu'eux et leurs femmes étaient devenus des bêtes de somme, attelés aux chariots des Moscovites et que les os de milliers de paysans blanchissent encore aujourd'hui les plaines de la Dobroudja et de la Bulgarie. Oh, ayez pitié d'eux, ayez pitié de notre pays... [1]).

Cependant la situation des paysans resta telle qu'elle était jusqu'en 1864, quand Kogălniceanu, comme premier ministre, pour pouvoir améliorer le sort des paysans, contre une assemblée hostile, n'hésita pas, à l'exemple de Napoléon III, la dissoudre et à faire un coup d'état, en décrétant une nouvelle constitution (2 mai 1864) nommée „Statut" qui fut soumise à la ratification d'un plébiscite populaire [2]). Ce statut régla aussi le sort des paysans en les rendant propriétaires libres des terres qu'ils cultivaient.

Pour bien comprendre la portée de cette réforme, il faut voir quelle était la situation des paysans roumains avant 1864, quel principe nouveau Kogălniceanu introduisit et de quel esprit ce principe était il animé.

Pendant une longue période de quatre siècles, jusqu'à l'avènement du prince Constantin Mavrocordato, la situation des paysans roumains à été des plus misérables. Pour empêcher l'émigration des paysans valaques qui désertaient les campagnes à cause des guerres, Michel le Brave les déclara serfs attachés à la terre. Depuis lors, il y eut parmi eux, trois classes : 1) *moşneni* ou *răzeşi*, paysans libres et propriétaires ; 2) *vecini*

---

[1]) Toutes ces idées généreuses naquirent en France d'abord, c'est de là qu'elles firent le tour du monde de sorte que „il n'est peut-être pas exagéré de croire avec tous les Roumains bien pensants de la seconde moitié du XIX-e siècle, avec les Saint-Marc-Girardin, les Vaillant, les Anagnosti, que tout ce qui est neuf, tout ce qui est salutaire, tout ce qui est européen, est français d'origine, par celà même. Car c'est par l'intermédiaire de la France qu'en matière politique, comme en matière littéraire, les Principautés roumaines ont fait la connaissance de tout le reste de l'humanité." Eliade, *La Roumanie au XIX-e siècle*, t. II, p. 129, Paris, Hachette, 1914.

[2]) Napoléon III en faisant le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 et en décrétant une Constitution, l'a soumise à l'approbation du peuple : „Si vous avez encore confiance en moi, disait-il, donnez-moi le moyen d'accomplir la grande mission que je tiens de vous. Persuadé de l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule Assemblée sont les causes permanentes de troubles et de discordes, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les Assemblées développeront plus tard."

ou *rumîni*, paysans serfs; 3) les paysans corvéables libres qui vivaient sur les terres des propriétaires et qui en échange d'une corvée et d'une dîme, possédaient les terres qu'ils cultivaient. La situation de ces derniers était devenue si misérable au commencement du XVIIIe siècle qu'il n'y avait plus de différence entre eux et les paysans serfs. Le hospodar Constantin Mavrocordato, par l'édit du 5 août 1746 en Valachie et par l'édit du 17 avril 1749 en Moldavie, conduit par le désir d'augmenter les revenus de son budget, donna aux paysans corvéables, le droit de racheter leur liberté contre une somme de dix francs par tête et contre l'obligation de travailler pour le propriétaire un certain nombre de jours et de leur donner une dîme sur les semailles, les fruits, les prairies et les ruches. Le Règlement Organique déclara lui aussi le paysan corvéable libre, mais les obligations envers le boïar propriétaire, étaient si lourdes et si nombreuses qu'il restait toujours *adscriptus glebae*. C'est par la réforme de 1864, que toutes les lourdes charges, toutes les dispositions draconiennes et humiliantes qui entravaient la liberté du paysan, dispaururent et „furent abolies une fois pour toutes, dans toute l'étendue de la Roumanie, la corvée, la dîme, les jours de travail, de réparations, de transport du bois, et autres pareilles charges dues au propriétaires fonciers, soit en nature, soit en argent, les unes et les autres établies par des lois, documents, ou par arrangement perpétuel et temporaire. [1]) (art. 10). En échange de la corvée, de la dîme et des autres charges, supprimées par le présent décret, il sera alloué une fois pour toutes, aux propriétaires fonciers, une indemnité réglée par le chapitre III, art. 11 [2]).

A partir de 1864, il n'y a plus de paysans serfs, „Les paysans corvéables sont et restent propriétaires sur les terres qu'ils occupent". (Art. 1) [3]).

Kogălniceanu fut le premier qui rendit le paysan libre propriétaire absolu des terres qu'il cultivait et qui transforma par le décret, du 15 août 1864, la propriété paysanne féodale en une propriété occidentale. Cette réforme n'a pas seulement rendu la liberté aux paysans, mais en même temps a rehaussé sa dignité.

---

[1]) *Proclamațiunea, ordonanțele guvernului de la* 2 *mai* 1864, Buc. 1864.

[2]) *Ibidem.*

[3]) *Ibidem.*

Le manifeste que le prince Cuza, adressa aux paysans à l'occasion de ce décret est lui aussi un acte d'idée et de ton français.

Villageois.

„Votre longue attente, la grande promesse que vous avaient faite les grandes Puissances de l'Europe dans l'art. 14 de la Convention, l'intérêt de la Patrie, l'affermissement de la propriété foncière et mon plus vif désir, viennent de s'accomplir. La corvée est à jamais supprimée... Allez d'abord aux pieds de l'autel, et à genoux, remerciez le Tout Puissant, d'avoir contribué à vous procurer ce beau jour... La corvée et toutes les autres obligations envers vos maitres sont supprimées contre le paiement d'une juste indemnité.

Dès ce jour vous n'aurez avec eux d'autres rapports, que ceux qui naîtront de l'intérêt des uns et des autres. Faites en sorte qu'ils soient basés sur l'amour et sur la confiance".

Tels sont les principes nouveaux de liberté, d'égalité pour tous et l'esprit humanitaire de cette réforme.

Après l'abdication du prince Cuza, le 11 février 1866, Kogălniceanu se retira des affaires publiques jusqu'à la guerre de l'Indépendance Roumaine contre le joug turc, (1877), date à laquelle il devint ministre des Affaires Etrangères et en cette qualité, au Congrès de Berlin de 1878, il s'opposa à la cession de la Bessarabie.

Sa dernière manifestation, comme homme politique, fut au sujet de la question du Danube, en 1882, quand il soutint le principe de la liberté, sur ce fleuve, de tous les pavillons.

Enfin, le 20 juin 1891, il mourut à Paris, dans ce Paris qu'il n'avait cessé d'admirer et d'aimer toute sa vie.

En lui la Roumanie perdit un des plus brillants représentants de la culture française.

V.

LES IDEES POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIALES DE KOGALNICEANU

De même que Barbe Katargiu, ce n'est pas chez les orateurs de l'Assemblée Constituante, de l'Assemblée législative ou chez ceux de la Convention que Kogălniceanu a puisé ses idées po-

litiques, sociales et économiques. Avec Royer-Collard, Guizot, Benjamin Constant [1]), Tocqueville, qui avaient horreur des cruautés et des illégalités commises par la Révolution au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, Kogălniceanu était un homme d'ordre et d'autorité, et s'inspirant des orateurs français de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, il considérait, à leur exemple, la question politique comme une question de morale. „Nous croyons, disait-il, qu'il n'y a que les caractères qui peuvent rehausser et garder les institutions et même l'existence de ce pays" [2]).

C'est ce que soutenait Tocqueville dans un discours sur les mœurs politiques au cours de la séance de la Chambre du 18 janvier 1842 : „Chaque citoyen ne considère la vie politique que comme une chose qui lui est étrangère, dont le soin ne le regarde point, concentré qu'il est dans la contemplation de son intérêt individuel et personnel... Un mal profond travaille le pays... la cause profonde du mal dont tout le reste est un symptôme, est la démoralisation politique".

Un autre trait caractéristique de ces politiques français de la première moitié du XIXe siècle, a été le souci de prévenir et de conjurer la souveraineté du peuple en définissant et en organisant la liberté. Ce souci fut aussi celui de Kogălniceanu comme de Katargiu, comme il sera celui de Lahovari et de tous ceux qui pensent que le seul moyen de prévenir les désordres de la multitude est de garantir et de fortifier la liberté individuelle. „Nous ne sommes contraires à aucune institution capable de garantir les libertés publiques, mais nous le sommes à tout ce qui serait de nature à provoquer des conflits entre les pouvoirs de l'état, à tout ce qui peut entraîner l'anarchie" [3]).

On représente volontiers Kogălniceanu comme un politique aux idées extrémistes, partisan de la souveraineté populaire exagérée, un ennemi des boïars, un homme qui ne voulait tenir aucun compte du passé et de la tradition de la Roumanie. Enfin on a voulu voir en lui l'homme du coup d'état du 2 mai 1864.

---

[1]) B. Constant disait dans la séance de la Chambre du 22 mai 1820 : „La république a péri par les Jacobins de la République".

[2]) *Discours sur le projet d'organisation militaire*, p. 19, Buc., 1864. Voir aussi : *Discurs ca răspuns la Mesagiul Regelui*, Buc. 1890.

[3]) *Discours sur le projet d'organisation militaire*, p. 16, Buc. 1864.

Dans tous ses écrits, dans tous ses discours, Kogălniceanu, au contraire, se montre un homme de gouvernement modéré, un partisan de l'ordre, de l'autorité, de la tradition, d'une politique conservatrice. „Un pouvoir fût-il composé des plus purs démagogues, disait-il, doit avant tout être éminemment conservateur : il a l'obligation de maintenir l'ordre. L'ordre ne peut être maintenu que tant qu'il existe un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Maintenir cet équilibre doit être le principal souci d'un homme de gouvernement, car, là, où il n'existe pas, il y a l'anarchie qui n'est autre chose que la lutte des deux pouvoirs législatif et exécutif" [1]).

Le manque de cet équilibre contribue à l'avénement du „despotisme et encore du despotisme brutal, hypocrite et corrupteur" [2]), et, „chez nous, plus qu'ailleurs, les résultats des gouvernements illégaux et des ministres qui se sont substitués à la place de la volonté de la nation, ont conduit le pays au bord de l'abîme" [3]).

Kogălniceanu a été un modéré qui a fait une révolution. „Je déclare, dissait-il, que la 2 mai fut un coup d'état", [4]) „mais c'était le seul moyen de conduire le pays à la démocratie" [5]). „L'Etat roumain était ébranlé même dans ses bases constitutives et l'art 48 de la Convention de Paris, qui devait faire du pays roumain un pays démocratique par l'égalité des droits et des obligations, et qui surtout imposait l'émancipation des classes paysannes attendait en vain sa solution entre 1857 et 1864.

Tout cela mettait au deuxième rang la question du parlementarisme, et, ensuite, en d'autres pays, beaucoup plus puissants et civilisés, par exemple la France, n'a-t-on pas vu en temps de danger, les libertés diminuées et même suspendues?" [6])

N'a-t-on pas vu Royer-Collard, ce théoricien du régime constitutionnel, défendre dans la séance de la Chambre du 5 fé-

---

[1]) *Discours sur le projet d'organisation militaire*, p. 12.

[2]) *Programa de la Mazar Paşa* (Discours prononcé dans les séances de la Chambre du 26 et du 27 janvier 1883), p. 160, Buc. 1883.

[3]) *Idem*, p. 25.

[4]) *Idem*, p. 5.

[5]) *Discours comme réponse au Message du Trone* du 5 et 7 décembre 1890, p. 29, Buc. 1890.

[6]) *Programa de la Mazar Paşa*, p. 29.

vrier 1817, les mesures restrictives à la liberté de la presse „parce que les principes doivent fléchir devant les circonstances".

Dans le préambule du Statut de Kogălniceanu du 2 mai 1864, nous avons d'ailleurs l'explication de ce coup d'état. „La convention signée à Paris, le 7/19 août 1858, entre la Cour Suzeraine et les Puissances garantes de l'autonomie des Principautés-Unies, est et reste la loi fondamentale de la Roumanie. Mais, la double élection du 5/24 janvier 1859, la réalisation de l'Union et la suppression de la Commission centrale, faisaient applicables plusieurs articles de la Convention. Pour la réalisation de ceux-ci, et pour le rétablissement de l'équilibre entre les puissances de l'Etat nous proposons à la nation le Statut suivant" [1]).

Comme Guizot et comme Thiers, Kogălniceanu a été un orateur doublé d'un historien. Il suivait en cela les tendances du siècle qui avaient fait en France une si large place à l'histoire.

A. Thierry disait que l'histoire serait le cachet du XIXe siècle et qu'elle lui avait donné son nom, comme la philosophie avait donné le sien au XVIIIe [2]), et Thiers écrivait : „Je considère l'histoire comme une occupation qui convient non pas exclusivement, mais spécialement à notre temps [3]).

La documentation historique est le fort de Kogălniceanu et aucun orateur roumain n'en a fait un aussi large emploi. Au lendemain d'une totale transformation survenue dans les Principautés aprés 1857, pour comprendre ce qui convenait et ce qui ne convenait pas à notre pays, il fallait connaître l'histoire de la Roumanie. Toutes les lois, les réformes, devaient être appropriées aux nécessités de notre pays.

Les meilleurs arguments de Kogălniceanu dans ses mémorables discours sur l'amélioration du sort des paysans, de 1862, lui sont fournis par la connaissance approfondie de l'histoire roumaine.

Chez nous, il n'y a pas eu une propriété comme dans l'occident de l'Europe, et „le genre, l'exercice, les bornes de la propriété foncière, varient toujours suivant les siècles, le pays et les lois, disait-il".

---

[1]) *Proclamațiunea, ordonanțele și toate celelalte acte ale guvernului din 2 mai* 1864, p. 64, Buc. 1864.

[2]) *Dix ans d'Etudes historiques*, préface, p. 17.

[3]) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XII, avertissement de l'auteur, p. V.

„Voulez-vous avoir, disait-il encore aux propriétaires, votre propriété inviolable, débarrassez-là des entraves féodales, par l'abolition de la corvée et par la constitution des paysans propriétaires sur les terres qu'ils cultivent. Ce n'est qu'ainsi que vous aurez votre propriété tout à fait libre, occidentale, donc inviolable".

Ce n'est pas en extrémiste qu'il a demandé et soutenu cette réforme, ni, en ennemi des boïars [1]), dont il reconnaissait les mérites et le caractère, qu'il l'a proposée, mais en homme politique qui considérait que c'était un anachronisme que d'avoir, en plein XIXe siècle, en Roumanie, une propriété entravée par des charges féodales [2]).

Ni sa naissance, ni les études qu'il a faites, ni le milieu qu'il a fréquenté, soit à Lunéville, soit à Berlin, ne le prédisposaient à des idées extrémistes. A Paris même, à côté des révolutionnaires, à côté des frères Brătianu et Golescu, de Rosetti et N. Bălcescu, il se distingua par la modération de ses idées. Le manifeste du parti national de Moldavie de 1848, si on le compare à celui de la Valachie, est plus modéré et plus approprié aux besoins du pays [3]).

Kogalniceanu a été un partisan des idées de B. Constant, de Royer-Collard, de Guizot, de Tocqueville et de tous ceux qui croyaient que dans un pays, au moment des transformations

---

[1]) Kogălniceanu déplorait que ce qui manque chez nous, ce sont les caractères : „Au temps des boïars, il y avait en Valachie un Filipescu, un Gr. Cantacuzino... et parmi les jeunes, un Nicolas Balcescu, et parmi ceux qui vivent encore, vous aviez encore deux caractères : un Tell, caractère de fer, chétif, vieux... Dans la Moldavie nous avons eu les vieux Conachi, Alexandre Balş Lungu, nous avons eu Al. Sturza, le père de notre ministre, nous avons eu Grégoire Cuza, et parmi les jeunes nous avons eu un Négri, un Bascanu, un Malinesco..." (*Programa de la Mazar Paşa*, p. 109).

[2]) Il faut bien remarquer que Kogălniceanu parle du rachat de la corvée, „car, Messieurs, si nous décidons que c'est la terre qui doit être payée, savez-vous, Messieurs, ce que nous faisons par cela? Nous faisons même la propriété foncière incertaine, nous reconnaissons qu'elle peut être n'importe quand expropriée en faveur du peuple, nous donnons le droit aux générations futures de réclamer la terre. (Discours prononcé pour l'amélioration du sort des paysans dans la séance du 1 juin, 1862, p. 41).

[3]) Onciul, *M. Kogălniceanu*, p. 17, Buc. 1918. Kogălniceanu d'ailleurs s'est toujours défendu d'être un extrémiste. Il était même fâché d'être comparé „à Louis Blanc, à Considérant, à l'extravagant Proudhon" (*Discours sur l'amélioration du sort des paysans*, p. 4, Buc. 1862.

générales, il y a toujours deux courants, un courant gouvernemental plus modéré et un courant opposant plus avancé, et que le rôle politique de l'homme est ,,d'amener, comme disait Guizot, dans la séance de la Chambre du 7 janvier 1830, ces deux grandes opinions à se dessiner nettement, à se classer régulièrement, avec franchise, de mettre ainsi de l'ordre dans la sincérité, de contraindre les partis à s'éclairer mutuellement dans une lutte honorable".

Comme opposant, Kogălniceanu voulait éclairer le gouvernement sur les dangers d'une démocratie ignorante. [1]).

,,Eh bien, disait-il, nous qui prétendons vouloir appeler le paysan à la vie politique, ne voulons-nous pas lui procurer les moyens de jouir de la vie politique, ne voulons-nous pas le sauver de l'ignorance, de la pauvreté et lui relever le moral?" [2]) Et en homme soucieux d'épargner à son pays des fautes irréparables, il était d'avis que le gouvernement doit quelquefois écouter l'opinion publique, ce, ,,ce qu'on dit, ce qu'on entend répéter, ce qu'on sait d'avance, ce que l'homme qu'on va rencontrer va vous dire, ce qu'on va dire soi-même, même quand on ne le pense pas, par une sorte de respect humain en égard à la pensée générale." [3])

Quand on discutait dans le parlement roumain le principe de la liberté de navigation sur tout le parcours du Danube pour tous les pavillons, l'opinion publique roumaine était unanime à reconnaitre que cette liberté n'existant pas, la Roumanie perdait, au point de vue économique, sa raison d'être. Kogălniceanu s'était fait l'écho de cette crainte et en s'adressant au premier ministre, lui disait : ,,Prétez l'oreille, Monsieur le Ministre, et écoutez la voix du pays comme elle se prononce dans cette question. Ne vous éloignez pas de l'opinion publique car c'est un devoir pour vous, de ne pas vous éloigner de la nation dans une pareille question" [4]).

---

[1]) Tocqueville dans son célèbre ouvrage sur la démocratie en Amérique est d'avis que pour préservere les démocraties du danger du despotisme, il faut les instruire et leur apprendre à gouverner.

[2]) *Programa de la Mazar Paşa*, p. 100, Buc., 1883.

[3]) Faguet, *Politiques et moralistes*, 1-ère série, p. 321.

[4]) *Chestiunea Dunării*, p. 70, Buc. 1882 (séance du 1 et 2 mai 1882).

VI.

L'INFLUENCE FRANCAISE SUR LA FORME DES DISCOURS DE B. KATARGIU ET M. KOGĂLNICEANU

Dans n'importe quelle oeuvre littéraire il y a deux choses distinctes : les idées et le style, c'est-à-dire „*l'orde et le mouvement qu'on met dans ses pensées*". Si le style est l'homme on pourraittout aussi bien dire, par extension, que le style c'est la nation, ce qui veut dire que toutes les nations n'expriment pas les mêmes idées, de la même manière.

Les écrivains français écrivent pour servir l'humanité, c'est leur idéal ; ils sont clairs, logiques, parce qu'ils veulent se faire comprendre de tout le monde. „Ce *qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit être toujours direct et nécessairement clair. Le Français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action et enfin l'objet de cette action ; voici la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier, c'est pourquoi tous les peuples abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie l'exigeaient et l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que la par la raison. Le Français par un privilége unique est seul resté fidèle à, l'ordre direct, comme s'il était tout raison : on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe, et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations ; la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair n'est pas français*". [1])

Cette clarté, cette ordonnance du style, manquient à la langue des Moldo-Valaques au moment où le Réglement Organique

---

[1]) Rivarol, *Discours sur l'Universalité de la langue francaise*, 1784.

introduisit en 1831 dans les Principautés un régime parlementaire et constitutionnel.

Les Assemblées nationales de la Valachie et de la Moldavie devaient discuter les textes des nouveaux projets de lois et les députés pour pouvoir les soutenir ou les combattre avaient besoin d'une langue claire, précise, ordonnée. C'est pour cela que la langue roumaine dût subir beaucoup de modifications, dans le vocabulaire, la syntaxe et la structure de la phrase.

A ce point de vue l'influence de la France est énorme ; c'est elle qui a créé à côté de la langue usuelle et de celle des affaires, la langue de tout ce qui est abstrait, la langue de la pensée, des sciences, de la politique. Les discussions aux assemblées, la traduction du Réglement Organique qui avait été rédigé en français, la lecture des journaux étrangers, eurent pour effet d'introduire dans la langue beaucoup de mots nouveaux, dont on ne soupçonnait pas l'existence avant 1831. Pour la première fois on entendait les mots : *prezident* (président), *Excelenţei sale* (à son Excellence), *scrutator* (scrutateur), *secretar* (secrétaire), *adunare* (assemblée), *raportul comisiei* (le rapport de la commission), *minister* (ministère), *administrator* (administrateur), *Regulamentul Organic* (le Réglement Organique), *reformă* (réforme), *capitol* (chapitre), *paragraf* (paragraphe), *secţie* (section), *dispoziţii generale* (dispositions générales), *carantină* (quarantaine), *balotagiu* (ballotage), *control* (contrôle), *educaţie* (éducation), *liberalism* (libéralisme), *redactor* (rédacteur), *abonat* (abonné), *compoziţie* (composition), *instituţie* (institution) *existenţă* (existence), *literatură* (littérature), *medicină* (médecine), *navigaţie* (navigation), *preludiu* (prélude), *torent* (torrent), etc.,...

Mais si l'envahissement du vocabulaire roumain par la langue française prêta quelquefois au ridicule par des exagérations, l'action de la phrase française sur la phrase roumaine eut aussitôt des effets salutaires.

Désormais la phrase roumaine connut la clarté et la brièveté, qui n'existaient pas dans les longues périodes des anciens chrysobulles, ou des anaphorais aux princes où le point et la virgule étaient tout à fait rares, chrysobulles et anaphorais, dont on avait beaucoup de peine à pouvoir démêler le sens. La langue roumaine de ce temps assez pauvre pour les choses les plus simples, était incapable d'exprimer des idées abstriates

de la nouvelle organisation parlementaire imposée par le Réglement Organique. La phrase tantôt finissait brusquement, tantôt s'allongeait sans mesure et les innombrables participes à côte des *et*, des *mais*, des *donc*, des *de même*, la rendaient lourde et confuse.

Malheureusement nous ne possédons pas les discours prononcés dans les assemblées nationales roumaines par les orateurs de cette époque, mais les discours prononcés à l'occasion des distributions des prix par les „bonjouristes" de ce temps, B. Stirbey, P. Poenaru et A. Filipescu sont aussi français que possible. Ce dernier à prononcé en présence du général Kisseleff et des notabilités de la Valachie, au début de l'année scolaire 1832 — 1833, un discours qui se recommande par sa clarté et par son ordonnace. Il commence par faire l'éloge du Général; ensuite il raconte briévement les derniers progrès de l'instruction publique dans la Principauté; il montre, en deux mots, l'organisation de l'enseignement valaque; il souhaite aux parents de ne plus se trouver désormais dans la nécessité de se séparer de leurs jeunes fils, pendant des années, pour les envoyer faire leurs études dans les grandes capitales de l'Europe; il félicite les petits lauréats du collège pour leur succès, en faisant surgir devant eux, en termes émus, l'image sacrée de la Patrie[1]) et il termine par cette péroraison: „Bucuraţi-vă, tinerilor, ce v'aţi născut într'o epocă în care vedeţi că toate vi se pregătesc pentru o vieţuire fericită, o cărare nouă spre slavă vi se deschide, pe care, părinţii noştrii n'au păşit încă... Siliţi-vă dar, fiţi fără pregetare la osteneli; drumul vă este deschis; la mâna fieşte-căruia tânăr este acum a se vedea încoronat de cea mai mare cinste. Astăzi vi se arată învederat sprijinirea oblăduirei; vedeţi sub a cui ocrotire se face aceasta serbare; tipăriţi-vă în adâncul inimei chipul său..... Numele său se va pomeni totdeauna însoţit cu orice lucru bun s'a făcut spre folosul patriei noastre; acest nume înconjurat de bine-cuvântări, şi pomenit dintr'un veac într'altul, ca un simbol de isbăvire va fi vecinic în inima tuturor Românilor..." On peut traduire phrase par phrase et mot par mot, cette citation (comme le discours entier), parce que chaque phrase a une unité propre et que toutes les phrases se suivent d'une façon serrée et logique.

[1]) P. Eliade, *La Roumanie au XIX-e siècle*, t. II, p. 345.

„Vos parents ont été privés de pareils avantages, félicitez-vous d'être nés sous de meilleurs auspices et tâchez de vous rendre dignes d'une destinée si belle. Soyez infatigables dans vos études, irréprochables dans votre conduite, le chemin vous est ouvert; il ne tient qu'à vous de cueillir les palmes que la Patrie vous prépare. Aujourd'hui la protection du gouvernement vous est garantie; voyez qui préside cette solennité; que ses traits restent gravés dans votre cœur d'une manière ineffaçable... Son nom s'associera à tout ce qui s'est fait de grand et de salutaire dans notre pays, ce nom comblé de bénédictions et transmis d'âge en âge, comme le symbole du salut, vivra éternellement dans le cœur de la nation valaque et brûlera partout d'un éclat immortel"...

Comparez ce fragment dont on peut apprécier la clarté, la brièveté, l'ordonnance, l'allure presque française qui a pu être traduit phrase par phrase, mot par mot, avec, seulement une interversion, de l'ordre des mots, avec n'importe quel texte de la langue usuelle dont les exemples abondent dans „Uricariul" de Codrescu [1]), et vous pourrez vous rendre compte des progrès énormes qu'a subis la langue roumaine grâce à l'action de la phrase et du vocabulaire français. Un seul exemple suffira à l'appui de cette assertion. Dans le VII-ème volume de ce recueil à la page 52, nous trouvons le document (hrisov) suivant, émané du prince Grigore Al. Ghica, en l'an 1776, relatif aux écoles de Moldavie. „Facem ştire cu această carte a domniei mele, pentru şcoala domnească de aici din Iaşi, ce este biserica Gospod sfântul Neculai pentru care cercetând Domnia mea am aflat-o la proasta stare şi fiind aceasta trebuincioasă pentru învăţătura si procopseala copiilor şi obştescului norod binevoind Domnia mea dintru a noastră inimă şi curat cuget, cum Academia de aice din oraşul Iaşi am pus-o la stare pe orânduiala, aşa şi aceasta moldoveneasca şcoală am aşezat-o la bună cale, rânduind dascăli atât pentru învăţătura cărţii cât şi pentru glasuri şi alte Bisericeşti cântări; cu o leafă hotărâtă cât să ia ie fieşte-care dascăl de la Epitropii Academiei, din venitul ce se strânge după hrisovul (Gospod), fiind că şi această şcoală

---

[1]) C'est un recueil de documents officiels internes roumains.

moldovenească, Domnia mea am dat-o să fie tot subt purtare de grije a Epitropilor Academiei".

Ce fragment est intraduisible et inintelligible en français si l'on voulait suivre le texte roumain phrase par phrase, mot par mot; pour le traduire et pour le rendre intelligible il faut intervertir beaucoup de mots, quelque-fois sauter des tronçons de phrase, d'autres fois ajouter du sien ou transformer les participes en modes personnels. Voici la traduction libre de ce texte roumain:

„Par cette lettre nous portons à la connaissance de tous, qu'examinant la situation de l'école de Iassy qui se trouve à l'église Gospod Saint-Nicolas, nous nous sommes convaincus qu'elle se trouve en très mauvais état. Parceque cette école est très utile à l'éducation et à l'instruction des enfants et du public nous avons pensé à la mettre en bon état, comme l'Académie de cette ville. C'est pour cela que nous avons nommé des professeurs pour les sciences et pour les chants de l'Eglise, avec un traitement fixé par les administrateurs des biens de l'Académie qui auront soin aussi de cette école".

La langue roumaine est de toutes les langues néolatines, celle qui se rapproche le plus du latin si l'on regarde les formes de sa grammaire et celle qui s'en éloigne le plus si l'on considère dans l'ensemble son vocabulaire, mêlé de beaucoup d'éléments étrangers, hongrois, grecs, turcs, slaves et si l'on ne fait pas attention aux mots les plus usuels et les plus importants qui sont du plus pur latin.

Les grands chroniqueurs moldaves du XVIIe siècle, un Grégoire Ureki, un Miron et Nicolas Costin n'osèrent pas s'attaquer au vocabulaire qui devait être celui de tout le monde, mais conscients de notre latinité, portèrent tout leur soin à la syntaxe, qui fut dans leurs œuvres, toute latine. Mais au XVIIIe siècle, pendant le règne des Phanariotes, la belle phrase latine de nos grands chroniqueurs s'était alourdie, le vocabulaire et la syntaxe étaient devenus méconnaissables.

Sur cette langue devait s'exercer l'action prolongée de la phrase française; vocabulaire, syntaxe, style, tout devait être modifié.

A l'époque qui nous intéresse, vers 1831, date de l'introduction chez nous d'un rudiment de régime parlementaire et consti-

tutionnel, à côté de la langue usuelle des documents officiels internes, il y eut une autre langue : la langue de la pensée et de la politique.

Spécialement pour la langue de la politique, les premiers exemples nous sont fournis par les orateurs des Divans ad-hoc de Moldavie et de Valachie (1857).

L'action de la phrase française sur tous les orateurs de cette époque, qu'ils soient des grands boïars, des petits propriétaires, ou même des paysans, est évidente.

En 1857 la langue roumaine était assez riche et assez claire pour pouvoir rendre toutes les notions de la vie parlementaire et assez formée pour pouvoir bien exprimer toutes les doléances politiques des Roumains à cette époque.

Citons un exemple entre beaucoup d'autres.

Dans le Divan ad-hoc de Moldavie, au cours de la séance du 19 décembre 1857, le député des petits propriétaires, N. Bosie, réclame le droit de propriété pour les paysans dans un discours où l'ordonnance, la logique serrée n'ont d'égales que la concision et la clarté du style. Il commence en disant que c'est de l'intérêt du pays de rendre les quatre millions de paysans, propriétaires, libres sur les terres qu'il cultivaient. Ensuite il énumére les raisons qui militent en faveur de cette thèse : „Nu vă mai aduc alte cuvinte spre a vă arăta, că împroprietărirea ţăranului este dreaptă, că este folositoare pentru toată ţara, ca numai aşa poate să înflorească cultura şi industria naţională, că numai aşa pot să se desvolteze, talentele şi virtuţile Românului dar închei zicând : milioanele de ţărani ; de Români se înfăţişează astăzi dinaintea ţării şi cer să fie liberi, să fie proprietari de azi înainte... Boierilor voi sunteţi lumina ţării, voi ştiţi ca Român vra se-zică om slobod, vă rog faceţi ca să vă mulţumească Românii, ; căci eu vă încredinţez, că dacă o ţară de Români cere proprietatea într'o ţară românească, apoi spuneţi-mi cum şi cine le-o poate denega ? [1]).

Ce fragment peut être traduit en français en suivant le texte roumain presque sans aucun changement. „Je ne vous donne plus d'autres raisons pour vous démontrer que c'est une justice de rendre le paysan propriétaire, que cela serait avantageux pour tout le pays, que c'est de cette manière seulement que le bien être et l'industrie nationale fleuriront, qu'on ne peut

[1]) *Acte şi documente relative la Istoria Renaşterii Române*, p. 421, t. VII.

développer que de cette manière les talents et les vertus du Roumain, mais je conclus en disant, que des millions de paysans, des Roumains, se présentent aujourd'hui devant le pays et demandent à être libres et propriétaires dorénavant... Boïars, vous représentez les lumières du pays, vous savez que Roumain veut dire homme libre ; faites en sorte que les Roumains vous soient reconnaissants, car je vous assure, que, si tout un pays de Roumains demande la propriété dans un pays roumain, dites-le moi, qui pourrais la leur refuser?"

La langue roumaine a été redevable de tous ces progrès au commerce de la langue française et des auteurs français. Le Roumain ayant devant lui des livres français qu'il voulait traduire s'était creusé la tête pour trouver au mot français l'équivalent roumain et ne pas embrouiller dans sa traduction ce qui était clair dans l'original. Enfin la traduction en roumain du Règlement Organique qui avait été rédigé en français, obligea les traducteurs à suivre l'original qui était très clair et à introduire beaucoup de mots nouveaux nécessaires au nouvel ordre de choses.

C'est de cette façon qu'à côté de la langue usuelle se développa la langue de la politique dont nous voyons les progrès dans les Divans ad-hoc et dans les Assemblées roumaines à partir de 1859.

A partir de cette époque le roumain devint capable d'exprimer par la bouche de ses grands orateurs, d'un Costa-Foru, d'un Bosianu, d'un A. Panu, d'un Bratianu, d'un Kogălniceanu, d'un V. Boerescu, d'un Katargiu, de la manière la plus claire, la plus ordonnée, donc la plus française, toutes les idées de la vie constitutionnelle et toutes les aspirations qui agitaient alors les âmes roumaines.

Comme exemple de la structure de la phrase des orateurs de cette époque et de la manière dont ils ont ordonné leurs pensées nous allons prendre un discours de Katargiu et un discours de Kogălniceanu.

Dans la séance du 24 juin 1859, dans un discours prononcé aux séances de l'Assemblée nationale, Katargiu prend la défense de la noblesse contre ceux qui l'attaquaient injustement. „Voyons si ces incriminations que vous lancez avec tant d'hostilité contre l'aristocratie, ont au moins, pour source, une haute pensée, si elles ont leur origine dans les principes de résurrec-

tion de la nation, principes que cette aristocratie auraient repoussés, ou si tout au contraire ces incriminations partent d'un penchant de viles et mesquines passions, de misérables intérêts" [1].

En quelques phrases brèves, concises, il fait ensuite l'historique de cette institution de la noblesse qui a appuyé les droits du pays exposés au danger et a réussi à créer des écoles et à bâtir des hopitaux, même sous le terrible gouvernement des Phanariotes. Enfin il termine de cette façon : „De ce dar această pornire asupra celor ce aveau puterea în mână şi cari poartă un nume, dacă a lor putere nu a fost în toate rău întrebuinţată şi dacă acel nume a fost purtat cu vrednicie? Este oare o crimă de a se trage cineva din vechime. Este o necinste de a purta cu fală numele tatălui său, când părintele a fost un om de cinste?...

Acesta este boierismul, aceasta este istoria sa trecută, actuală şi viitoare. Incetaţi dar, vă conjur. Acest răsboiu primejdios pentru societatea noastră este sinucidere reciprocă. Băgaţi de seamă. E un element din care nu va izvorî decât mult rău pentru biata noastră patrie. Elementul de vrajbà nici a fost nici va fi vre-o dată aducător de bine".

Ce petit fragment vaut par sa simplicité, par son naturel, par sa clarté, par son ordonnance, par son allure presque française. Il peut être traduit, comme tous les discours de Katargiu, presque phrase par phrase et mot par mot : „Pourquoi cette haine contre ceux qui avaient le pouvoir dans leurs mains et qui portaient un nom, si leur pouvoir n'a pas toujours été mal utilisé et si ce nom a été porté avec dignité? Est-ce un crime d'avoir des ancêtres? Est-ce un déshonneur de porter avec fierté le nom d'un père, si le père a été un homme honnête?...

Voilà le boïarisme, voilà son histoire passée, actuelle et future. Cessez donc, je vous en conjure. Cette guerre, dangereuse pour notre société, est un suicide réciproque. Prenez garde. C'est un élément d'où il ne sortira que beaucoup de mal pour notre pauvre Patrie.

„L'élément de haine et de discorde n'a jamais été et ne sera jamais bienfaisant".

Les discours de Kogălniceanu ne sont pas aussi concentrés, aussi concis que ceux de Katargiu ; cependant ils se ressentent

---

[1]) *Monitorul Official*, p. 413, 1859, août 31.

des études que Kogălniceanu a faites, à Luneville et à Berlin avec des professeurs français, sur un programme qui insistait beaucoup sur la composition.

„Il y a deux choses que nous prisons par dessus tout dans l'enseignement français, disaient les universitaires américains à M. Bergson, pendant que celui-ci professait à l'Université de Colombie à New-York : les qualités de clarté et de composition qu'on trouve dans la leçon du maître et l'habitude de faire sans cesse appel chez l'étudiant, et même chez l'écolier, à l'esprit d'invention [1])".

On pourrait composer le plan de n'importe quel discours de Kogălniceanu, sans aucune difficulté, tant ses discours sont clairs, tant ils sont bien ordonnées.

Prenons par exemple le célèbre discours relatif aux rapports des paysans et des propriétaires, prononcé le 25 mai 1862, au sein de l'Assemblée Nationale.

D'abord en quelques mots il annonce son sujet : „Je veux parler, dit-il, de l'amélioration du sort des paysans, de l'amélioration, donc de la base de notre nationalité". Ensuite il se met à combattre le projet déposé à ce sujet par la commission centrale de Focsani, qui, au lieu de procéder sans retard selon l'art. 48 de la Convention de Paris à la révision des lois qui réglaient les rapports des propriétaires du sol avec les cultivateurs, en vue d'améliorer le sort des paysans, veut les chasser du lopin de terre qui leur avait été reconnu par la loi de 1851. „Le projet de la Commission centrale de Focsani, continue Kogălniceanu, est contraire aux lois en vigueur, contraire aux prescriptions de la Convention et ne tient aucun compte des caractères spéciaux de la propriété rurale roumaine qui est entravée par des droits féodaux, ni des paysans qui ont le droit d'usufruit sur les terres qu'ils occupent".

„Quand, continue Kogălniceanu, la commission internationale qui a été chargée par le traité de Paris, d'étudier l'état des choses, reconnait que d'après les lois en vigueur le paysan est usufruitier sur ses légitimes *fălci* ou *pogoane* [2]), et que les

---

[1]) Bouglé, *Qu'est ce que l'esprit francais?* p. 64, Paris, 1920. Voir aussi : Doumic, *Défense de l'esprit francais*, Paris, 1914.

[2]) *Fălci*, mesure de superficie égale à 12320 m. c. *Pogoane*, mesure de superficie égale à 5012,08 m. c.

propriétaires sont obligés de donner aux nouveaux mariés jusqu'à deux de leurs terres, quand, même le législateur de 1851, conformément à la loi réglementaire explique la loi et reconnait les droits des paysans, comment pourrions-nous, députés du parlement roumain, nous, la représentation légale de la Roumanie, nous qui devions surtout défendre les droits de ceux qui ne sont pas représsentés ici, comment, pourrions nous, dis-je, venir nier les anciens droits des paysans qui leur ont été garantis par toutes les anciennes et nouvelles lois, le droit d'être usufruitier sur les légitimes portions de terre qu'ils ont en exploitation?".

Si les choses sont ainsi comment pourrait-on amèliorer le sort des paysans, se demande Kogalniceanu? Ce n'est qu'en adoptant la solution proposée par le comte Walewski et adoptée par la conférence de Paris de 1856, que l'on pourrait arriver à ce résultat. „On procédera à la révision de la loi qui règle les rapports des propriétaires du sol avec les cultivateurs, en vue d'améliorer l'état des paysans, en les libérant de la corvée moyennant une indemnité, et en les constituant propriétaires de l'habitation et de la terre qu'ils occupent aujourd'hui".

„Voilà. Messieurs, les causes qui me déterminent à combattre de toutes mes forces le projet de la Commission Centrale, et tout autre projet qui voudrait priver le paysan, fût-ce même d'un petit lopin de terre, qu'ils possède aujourd'hui conformément aux lois en vigueur. De pareils projets sont contre la justice, contre la loi, contre la nationalité, contre l'intérêt des propriétaires ruraux.

Ils seraient contre la justice car il n'est pas juste d'utiliser notre pouvoir de législateur pour faire une injustice aux plus faibles qui n'ont pas le droits d'élever leurs voix.

Ils seraient contre la loi car ils déposséderaient les paysans du lopin de terre qui leur est garanti par les lois actuelles.

Ils seraient contre la nation, car loin de développer le sentiments patriotiques dans l'âme des paysans, sans lesquels jamais une nation ne pourrait être forte, ils ne feraient que détacher la classe la plus nombreuse de notre population, du sein de la patrie.

Ils seraient contre l'intérêt même des propriétaires, car la propriété est respectée là seulement où elle est sûre, où elle a plus de défenseurs".

ALEXANDRE LAHOVARI

(1840—1897)

I

SA VIE

Quand il s'agit de l'influence française sur nos orateurs politiques pendant l'époque de la formation de la Roumanie moderne, on s'arrête volontiers à Alexandre Lahovari, qui est chez nous, l'orateur le plus représentatif de la pénétration des idées françaises sous une forme française.

Alexandre Lahovari naquit à Bucarest le 18 août 1840, d'une famille apparentée du côté de sa mère au grand chroniqueur valaque Greceanu [1]). Ses ancêtres paternels avaient occupé d'immportantes situations en Valachie. Son père, N. Lahovari, avait été préfet de Râmnicul Vâlcea, Sous-Secrétaire d'état aux Ministère des Affaires Etrangères, et collaborateur de Michel Kogălniceanu, pour l'application de la loi d'expropriation des terres en faveur des paysans, membre du Divan ad-hoc de Valachie, vice-président de la Chambre.

Al. Lahovari très jeune, épousa Euphrosyne Iakovake, fille du stolnic Iakovaki, qui comme toutes les jeunes filles des hautes classes de cette époque, avait fait ses études sous la direction de professeurs français.

Al. Lahovari, dès son enfance, dans le sein de sa famille, commença à aimer la France. Il fit ses premières études au pensionnat français Monti et à l'âge de 15 ans fut envoyé à Paris.

---

[1]) Gr. Tocilescu, *Familia lui Mihai Viteazul*, p. 16, Buc. 1874.

Là, il entra au lycée Louis le Grand [1]) et travailla sous la direction de l'un des professeurs de ce lycée, Barrault, homme d'une probité de caractère et d'un savoir peu communs. Il suivit les cours comme interne, pendant quatre ans et il arriva vite à être parmi les premiers de sa classe, et le premier en composition française. [2])

Après avoir terminé les cours du lycée Louis le Grand, Lahovari s'inscrivit à la Faculté de Droit de Paris et au concurs de licence de 1862, il obtint le deuxième prix pour le droit romain et le premier pour le droit civil. Enfin, en 1865 il passa son doctorat en droit en traitant du „Droit de propriété en droit roumain", thèse remarquable par le sérieux de la pensée, et par la belle ordonnance des idées.

Rentré en Roumanie, en 1865, sa première manifestation fut une conférence tenue à l'Athénée roumain, en novembre 1865, sur le grand orateur français Mirabeau. Puis le 11 février 1866, il prit part au mouvement politique qui s'est terminé par l'abdication du prince Cuza. C'est ainsi qu'il fut chargé de soutenir dans les réunions publiques, la cause de l'élection d'un prince de dynastie étrangère.

Très jeune encore, à 29 ans, il fut ministre et il se distingua à la Chambre par le sérieux des idées et par le poids des arguments.

Depuis cette époque, commença la vie politique d'Alexandre Lahovari, dont les discours, tout en traitant des besoins rou-

---

[1]) Lahovari suivit les cours du lycée Louis-le-Grand dans le temps de la loi Falloux (1850) qui livrait l'éducation nationale française à l'Eglise. Cette loi intolérante ne conserva dans la classe de philosophie des lycées, que la logique et s'attaqua même aux classes primaires.

L'enseignement secondaire était divisé en deux sections : section littéraire et section scientifique. Dans les deux sections pendant trois années on enseignait les langues vivantes, le français, le latin, l'histoire, la géographie. Une dernière année de logique, disait le Ministre Fortoul, est obligatoire pour les deux catégories d'élèves et a particulièrement pour objet l'exposition des opérations de l'entendement et l'application des principes généraux de l'art de penser à l'étude des sciences et des lettres (G. Leygues, *L'Ecole et la Vie*, p. 127, note 1, Paris, 1902.

[2]) Dans les Distributions des prix du lycée impérial Louis-le-Grand (1856 1860), pp. 43—53—67—68—88, on voit les prix et les accessits décernés à Lahovari ; dans la classe de rhétorique on lui décerna en discours français, le premier prix.

mains, n'en sont pas moins français, par leurs idées et par leur forme.

Enfant, dans sa famille; lycéen et étudiant dans les écoles françaises, il s'était habitué à aimer la culture française, comme la majorité des gens cultivés de la Roumanie. [1]) Pour lui la France était sa seconde patrie. „Nous en avons tous plusieurs, disait Edgard Quinet. La plus forte est la première, mais les autres que la vie nous donne, ou contrarient la première, ou la confirment, ou la renforcent". [2])

Quant à la famille de Lahovari, quel bel exemple elle donna d'amour et d'attachement pour la France. Son père fréquentait les journalistes français [3]) et était imprégné des principes humanitaires des révolutions françaises; sa mère avait reçu l'enseignement de professeurs français; ses deux frères avaient aussi fait leurs études universitaires à Paris, et nombreux sont les membres de la famille Lahovari qui ont écrit en français. [4])

---

[1]) P. Carp, un des hommes politiques les plus éminents de la Roumanie, qui avait fait ses études en Allemagne, partisan de la Triple Alliance comme ministre des Affaires Etrangères, a répondu à une interpellation en disant : „Là où flotte le drapeau de la France, sont les sympathies des Roumains." (Iorga, *Hist. des relations franco-roumaines*, p. 191, Paris, 1918.

[2]) Faguet, *Politiques et Moralistes*, II-e série, p. 171, Paris, 1898.

[3]) N. Lahovari, le père d'Al. Lahovari, était connu pour ses idées libérales. Il était en relation avec des journalistes français et fut un de ceux qui affranchit sans aucune indemnité ses esclaves tziganes. „La nouvelle loi sur l'affranchissement des esclaves s'exécute et le nombre des affranchis augmente chaque jour. Autant nous sommes heureux de vous dire que plusieurs propriétaires ont renoncé à l'indemnité, et le premier qui donna ce bel exemple est M. N. Lahovari, autant nous regrettons de vous apprendre qu'il y a un grand nombre de ces propriétaires d'hommes qui s'obstinent à se faire payer la liberté de ces êtres humains." („Le Pays", 1856, 11 juillet).

[4]) Les deux frères de Lahovari, Jean N. Lahovari, docteur en droit de Paris en 1868 (Bengescu, *Bibliographie franco-roumaine*, II edit. Paris, 1907) et le général Jacques Lahovari, ancien professeur à la Faculté des Sciences de Buc. avaient terminé leurs études à Paris. Parmi les Lahovari qui ont écrit en français nous citons : Gr. Lahovari : *Mémoire de l'Amiral Paul Tchitchacof*, (gouverneur des Principautés en 1812), Paris, Plon Nourrit, 1907 ; J. Lahovari : *Les Iles* (poésies), Paris, Jouve, 1905 ; Léon Lahovari : *Les Autels et les Tombes* (poésies), Paris, Jouve, 1912 ; Léon Lahovari : *La Jonchée* (poème de l'année glorieuse) 1914—18), Paris, Perrin, 1916 ; Léon Lahovari : *Les lauriers et les glaives*, (pages de critique et d'histoire) Paris, Perrin, 1914 ; Léon Lahovari : *Poèmes de St. Anne*, Paris, Jouve, 1913 ; Lahovari-Sontzo, *Visions roumaines*, Paris, Figuire, 1913 ; Georges Em. Lahovari, *Essai sur la politique contemporaine de la Roumanie*, Bucarest, 1897.

Par ses études, par le milieu familial dans lequel il a vécu, Al. Lahovari s'est fait une âme qui sentait et qui aimait ce qui était français.

La France lui fit un très grand honneur en le faisant grand officier de la Légion d'Honneur et en lui consacrant à l'occasion de sa mort (14/16 mars 1897) des articles nécrologiques dans plusieurs journaux. [1])

Lahovari faisait partie de la troisième génération de Roumaines qui firent leurs études universitaires à Paris [2]). Nous avons dit déjà que vers 1830, le grand boïar valaque Georges (Iordaki) Filipescu, appela en Valachie le professeur français Vaillant qui rendit de très grands services à la propagande française en Valachie en y fondant l'enseignement méthodique du français et de la littérature française. C'est de cette époque que date la première génération de boursiers roumains à Paris : le mathématicien Jean Pandelli et le théologien Euphrosyne Poteca, qui ne rapportaient pas, en rentrant dans leur pays, des idées politiques, mais seulement des connaissances pour la carrière à laquelle ils se destinaient. C'est l'époque des traductions en roumain de *Britannicus* de Racine, *d'Atala* et de René de Chateaubriand, des *Odes et Ballades* de Victor Hugo.

La deuxième génération d'étudiants roumains à Paris fut celle de B. Katargiu, Jean Ghica, B. Alexandri, des frères Brătianu et Golescu, N. Bălcescu, Câmpineanu, le général Tell, C. A. Rosetti, B. Boerescu, C. Negri, Michel Kogălniceanu, qui cherchèrent en France plûtot que des leçons pour une spécialité quelconque, les idées politiques qu'ils croyaient nécessaires au relèvement de leur pays [3]). Le grand poète Alexandri bâc-

---

[1]) A l'occasion de son enterrement à Bucarest, le 16—28 mars 1897, nous trouvons dans le *Journal des Débats*, de Paris du 3 avril 1897, ces lignes : „Si la Roumanie perd un de ses fils les plus illustres, la France perd un ami constant et dévoué." *Le Temps* écrivit : „Mr. Alexandre Lahovari, appartenait à une ancienne famille, de Roumanie essentiellement française d'éducation, il quitta Bucarest tout jeune, pour faire brillamment ses études à Paris où il remporta à l'école de Droit de succès signalés." *Le Figaro* : „Al. Lahovari était d'une instruction des plus vastes acquise dans nos Facultés."

[2]) Le premier roumain qui a fait des études universitaires à Paris s'appelait Georges Bogdan, „boïar moldave" (1802) (Bengesco, *Bibliographie franco-roumaine*, II-e éd., p. XVIII, Paris, 1907.

[3]) N. Iorga, *Histoire des relations franco-roumaines*, p. 107.

clait alors, d'après les modèles français [1]), des comédies de moeurs, et un boïar valaque Faca se moquait dans les „Frantuzitele" (Les Francisées), du ridicule de ces dames roumaines qui se croyaient obligées d'entremêler dans leurs conversations roumaines, des mots français estropiés.

Quand Lahovari rentra dans son pays en 1865, il avait à peine 25 ans, cependant il se plaça vite au premier rang des orateurs roumains, grâce à ses solides connaissances de notre vie politique. Il fut français par sa pensée, par son art oratoire, tout en restant Roumain. par la connaissance des besoins de son pays. C'est pour cela qu'il ne se laissa pas séduire par les chimères et les utopies du romantisme politique français et qu'il s'appropria les idées des Royer-Collard, des Guizot, des B. Constant, des Tocqueville. C'est pour cela qu'il défendit toute sa vie la liberté individuelle, qu'il opposa à la souveraineté du peuple, la monarchie constitutionnelle parlementaire, la propriété individuelle, la religion. la liberté des transactions.

II

LES IDÉES POLITIQUES, SOCIALES ET ECONOMIQUES D'ALEXANDRE LAHOVARI.

Katargiu et Kogălniceanu étaient préoccupés de maintenir un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, qui était d'autant plus difficile, que notre vie constitutionnelle était plus jeune. En outre, ils pensaient que les lois ne devaient pas être traduites des lois étrangères, mais conformes aux besoins de notre pays. Lahovari partant lui aussi de ce dernier principe, employait tout son talent, toutes ses connaissances et toute son énergie à combattre le socialisme, comme incompatible avec l'état de civilisation de la Roumanie de son temps. Au socialisme il opposa la liberté individuelle, l'idée des différences sociales basées sur les différences de capacité, et la liberté des transactions. Et comme le point de mire des socialistes était la propriété individuelle, Lahovari s'appliqua à la défendre avec une belle énergie et un grand talent.

---

[1]) Ch. Dronhet, *Les modèles Francais de B. Alexandri*, Buc. 1913 (Extrait de la Revue „*Viața românească*", avril 1913, p. 57, t. XXIX.)

Tout en reconnaissant que jusqu'en 1864, la propriété avait été chez nous entravée par des droits féodaux, et tout en rendant hommage à Kogălniceanu, il s'opposa à ce que l'Etat par l'expropriation forcée des propriétaires, vendît aux paysans des terres. „La propriété romaine, telle que l'a conçue le droit romain dans sa simplicité et sa magnificence monumentale, disait-il, s'était perdue, et on y avait substitué une propriété indécise, séparée en deux, un droit supérieur, souvent avec des attributs souverains, qui restaient au seigneur, au maitre, et un droit d'usufruit laissé au laboureur qui était ou serf, ou locataire à perpétuité. C'était le droit de la propriété obscure, qui a duré chez nous jusqu'en 1864" [1]).

Kogălniceanu à eu le grand mérite de mettre fin à cette anomalie, mais, lui-même, après avoir racheté la corvée, après avoir rendu les paysans propriétaires sur les terres qu'ils possédaient jusqu'alors, s'était défendu de vouloir une expropriation forcée des propriétaires en faveur des paysans. Cependant ceux-ci n'ont cessé de la réclamer et par des révoltes tachèrent de forcer le gouvernement à réaliser leur voeu (1889). L'Etat, c'était l'opinion du gouvernement dont Lahovari faisait partie, pouvait vendre ses terres aux paysans, „comme un exercice de sa souveraineté, dans la pensée généreuse d'améliorer le sort de la population la plus utile au pays, mais cela est un fait de bonne administration, et ne peut être prétendu comme un droit". [2]).

Il défendit cette théorie devant une opposition formidable, dans une atmosphère orageuse, au détriment de sa popularité d'homme politique.

„Ce n'est pas dans les applaudissements passagers d'une foule ondoyante que nous plaçons notre popularité, mais nous la plaçons plus haut, nous la plaçons plus loin, dans notre conscience tranquille, dans le jugement désintéressé et sage, dans le tranquille souvenir de l'avenir" [3]).

Il avait raison car le pays était fatigué des passions; Lahovari lui apportait des idées, et aux extrémistes qui versaient

---

[1]) A. Lahovari, *Discursuri parlamentare*, p. 75, Buc., 1915.

[2]) *Ibidem*, p. 79.

[3]) *Ibidem*, p. 81.

dans la démagogie et qui „s'égaraient dans les champs sans bornes des utopies sociales" [1]), en rêvant „une nouvelle Salante idéale" [2]) „habitée par une population idéale sans aucune attache aux traditions, bonnes ou mauvaises „du pays" [3]) il oppos a la théorie de la liberté individuelle. „Nous tous, qui avons été élevés à la grande école des idées généreuses et libérales de ce siècle, disait-il, notre génération entière, sans distinction de parti, je crois que nous sommes contre les théories dictatoriales du despotisme économique et social" [4]).

Lahovari a puisé ses idées modérées dans les enseignements de l'école économique libérale française. Entre les intérêts humains en apparence antagonistes s'établit une harmonie, qui est supérieure à toutes combinaisons artificielles et le rôle du législateur, s'il veut assurer l'ordre social, doit se borner à un minimum indispensable pour la sécurité de chacun et pour la sécurité de tous. En agissant ainsi la production, la distribution et la consommation des richesses s'effectuent de la manière la plus utile, c'est-à-dire la plus conforme au bien général. „Généralement, disait Lahovari, les rapports entre le capital et entre l'offre et la demande, sont libres par la nature des choses et non par la volonté des hommes. Ces rapports sont régis par des règles générales scientifiques, nécessaires, auxquelles il ne faut pas substituer les règles grossières, arbitraires, corrompues, inntelligentes d'une bureaucratie despotique et inerte qui se mêle des choses où elle n'a que faire" [5]). „D'ailleurs tout ce que l'Etat peut faire est de favoriser la création des institutions de crédit public pour aider au développement de tel intérêt qu'il croit utile à la société" [6]).

Il a fait de cette théorie, l'apostolat et le credo de toute sa vie politique. L'Etat n'a pas le droit „de partager des richesses sociales, il ne peut changer des situations gagnées par le travail, par l'héritage, il n'a pas le rôle de changer les si-

---

[1]) *Discursuri parlamentare*, p. 116.
[2]) *Idem*, p. 103.
[3]) *Idem*, p. 103.
[4]) *Idem*, p. 173.
[5]) *Idem*, p. 29.
[6]) *Idem*, p. 105.

tuations qui ont été créées par le libre jeu des capacités individuelles" [1]).

Partisan de la liberté des transactions et de la non intervention de l'Etat, il a trouvé des accents éloquents pour combattre le socialisme. Si une pareille organisation se réalisait, disait-il, cela ferait vivre sur le sol de la Roumanie, „des êtres humains qui végéteraient sans aucune crainte, mais de même sans aucune espérance" [2]). „Dans la conception socialiste, continuait-il, chaque Roumain, qu'il soit travailleur ou paresseux, intelligent ou borné, qu'il soit vicieux ou sobre, vieux ou jeune ne pourrait devenir ni plus riche ni plus pauvre, car l'aiguillon de l'intérêt particulier qui a fait les merveilles de la civilisation n'existerait pas" [3]). Chacun attendrait son bonheur de l'Etat, qui serait, comme disait Prudhon : „La grande banque du peuple et le distributeur des richesses humaines" [4]).

La monarchie constitutionnelle parlementaire avec sa prérogative de pouvoir dissoudre les chambres ou de tenvoyer un ministère, en cas de conflit entre ces deux pouvoirs, a trouvé en Lahovari un défenseur éclairé et énergique.

Le gouvernement de Jean Brătianu avait duré douze ans et par ce fait même s'était usé et avait mécontenté la grande majorité du pays. Cependant Brătianu ne voulait pas lâcher les rênes du gouvernement, se prévalant des majorités parlementaires dont il disposait.

„Qui est l'arbitre dans une pareille situation, disait Lahovari. Qui devrait rester au pouvoir selon la loi qui tue et non selon l'esprit qui vivi fie? Assurément toujours monsieur Brătianu, parce qu'il avait des majorités à la Chambre et au Sénat... Dans le système d'une monarchie constitutionnelle, ce conflit est résolu par le roi, dans son cabinet et nullement dans les places publiques au grondement du canon et sur un tas de cadavres... Cette vertu de la monarchie constitutionnelle a sauvé la Roumanie de pareilles solutions violentes et sanglantes et le roi constitutionnel se posant comme arbitre entre les partis politiques n'a pu maintenir au pouvoir M. Brătianu contre la

[1]) *Discursuri parlamentare*, p. 105.
[2]) *Idem*, p. 92.
[3]) *Idem*, p. 87.
[4]) *Idem*, p. 87.

volonté d'un pays entier parce que la pseudo-majorité parlementaire dont il disposait ne correspondait pas au sentiment profond et réel du pays" [1]).

„La deuxième prérogative, toujours absolue, disait Lahovari, est la dissolution des Chambres, car, selon, Benjamin Constant, si une Assemblée ne pouvait être dissoute par le roi, alors il n'y aurait aucune différence entre le régime républicain et le régime monarchique. Le droit de dissolution est une disposition constitutionnelle qui met le roi à même de défendre la représentation nationale contre ses propres excès, d'empêcher que l'on puisse substituer à la tyranne d'un monarque absolu, la tyrannie bien plus affreuse d'une collectivité sans aucune responsabilité. C'est ainsi qu'entre la tyrannie de la monarchie absolue, qui opprime le peuple au nom d'un homme que l'on pourrait convaincre ou flêchir ou à la fin même punir, et entre la tyrannie d'une collectivité irresponsable, anonyme et dautant plus dangereuse, la sagesse du peuple anglais a trouvé ce tempérament de la monarchie constitutionnelle qui limite la puissance absolue du roi par les Chambres, et la puissance illimitée des Assemblées par le droit accordé au roi de les dissoudre. Ce droit est le bouclier des libertés publiques, un attribut suprême, dont le souverain ne pourrait se dépouiller et qu'il ne doit partager avec personne" [2]).

---

[1]) *Discursuri parlamentare*, p. 8.

[2]) *Discursuri parlamentare*, p. 8. Cf. : Benjamin Constant, *Cours de politique constitutionnelle*. Ed. Laboulaye, Paris, 1861, T. I, Ch. II, pp. 180—192. Benjamin Constant dans son cours de politique constitutionnelle, parle des prérogatives royales qui sont : 1) le pouvoir royal qui est dans les mains du roi ; 2. le roi nomme et destitue le pouvoir exécutif ; 3) la sanction royale est nécessaire pour que les résolutions des assemblées représentatives aient force de loi ; 4) le roi peut ajourner les assemblées législatives et dissoudre celles de ces assemblées qui est élue par le peuple ; 5) la nomination des juges appartient au roi ; 6) le roi a le droit de faire grâce. Ces prérogatives ont passé aussi dans notre constitution de 1866 et même dans la dernière de 1922. En ce qui concerne la dissolution B. Constant dit : „Une assemblée qui ne peut être réprimée ni contenue est de toutes les puissances, la plus aveugle dans ses résultats pour les membres même qui la composent... Il faut donc que les assemblées représentatives subsistent libres, imposantes, animées. mais il faut que leurs écarts puissent être réprimés. Or la force répressive doit être placée au dehors... Le veto royal nécessaire pour les lois de détail est insuffisant contre la tendance générale... La dissolution de cette assemblée est le remède unique".

Lahovari voyait comme Guizot, le bonheur de son pays dans le développement des classes moyennes et pensait „aux petits capitalistes, aux petits commerçants, aux fermiers qui, ont amassé une fortune à peu près 20 à 30.000 lei [1])". „et qui pourraient devenir des forces productives si on leur favorisait l'achat des terres entre 10 et 25 hectares. Ces classes pourraient faire une transition entre la grande propriété (au-dessus de 500 hectares) et la toute petite (5 hectares) et seraient ainsi sauvées du prolétariat des fonctions ou de la paresse des villes"[2]). Et comme Guizot encore, il estimait la religion nécessaire à l'ordre et à la conservation de la société. Dans ses discours on le voit convaincu de l'importance de la religion comme facteur du progrès moral. Jamais il n'a été plus bel orateur, jamais son raisonnement n'a été plus serré et sa parole plus enflammée, qu'en défendant la cause de la religion chrétienne „dans laquelle nous sommes nés et dans laquelle nous voulons mourir, qui a présidé aux plus grands actes de notre vie, qui a joint nos mains à celles de nos épouses, qui a ombragé le berceau de nos enfants, qui a veillé consolatrice au chevet de nos ancêtres endormis, et dans laquelle nous aussi nous espérons nous endormir en paix, pour ressuciter en espérance" [3]).

Comme Guizot qui avait dit le 22 mars 1847, à l'occasion de la loi électorale „qu'il n'y avait pas de jours pour le suffrage universel" Lahovari a combattu lui aussi, cette réforme. „Admettez-vous que la majorité de la nation qui est occupée au travail pour la nourriture quotidienne, soit si cultivée qu'on pourrait lui confier le pouvoir suprême. C'est elle qui pourrait resister au pouvoir ministériel... et le sable humain qui s'appelle le suffrage universel, pourrait-il constituer une barrière contre la puisance du pouvoir exécutif?" [4])

S'il a tonné contre le suffrage universel et contre le socialisme, s'il a été partisan de la monarchie constitutionnelle et

---

[1]) *Discursuri parlamentare*, p. 86.

[2]) *Idem*, p. 86.

Cf. Le discours prononcé par Guizot au sujet des classes moyennes le 5 mai 1837 et le commentaire à ce sujet d'E. Faguet. *Politiques et moralistes*. I série p. 339.

[3]) Lahovari, *Discursuri politice*, p. 188, Buc. 1905.

[4]) *Discursuri parlamentare* p. 413.

de la liberté des transactions, c'est qu'il croyait comme Montesquieu que n'importe quelle réforme doit s'inspirer des besoins du pays, et que pour l'état de la civilisation de la Roumanie de son temps, le suffrage universel et le socialisme étaient des dangers, et, que la monarchie constitutionnelle était le régime politique qui convenait le mieux à notre degré de civilisation.

III.

L'INFLUENCE DE L'ESPRIT FRANCAIS SUR AL. LAHOVARI

„La Revue des Revues" du juillet 1898 avait ouvert une enquête sur l'esprit français, et avait demandé à plusieurs personnalités littéraires, scientifiques, artistiques et politiques de premier ordre, une réponse à ces trois questions :

1. Y a-t-il un esprit français, différent des autres?
2. En ce cas, y a-t-il des côtés saisissables de cet esprit?
3. Un étranger peut-il s'approprier cet esprit?

„Questions singulièrement embarrassantes il faut l'avouer. Quiconque eut à faire des conférences à l'étranger, ou des cours pour ces étudiants, qui, de tant de pays, reviennent aujourd'hui vers nos Universités, n'a pu qu'être frappé de l'éspèce d'avidité avec laquelle les auditeurs demandent une définition de ce qui, est à leurs yeux, non pas seulement la parure, mais le ressort intérieur, la force profonde de notre civilisation : l'esprit français.

Qu'est-ce donc que l'esprit français? C'est la question que tous ont sur les lèvres...

Le Français qu'on interroge et qui s'interroge sur la façon de penser propre à son pays, est le plus souvent frappé pour sa part, des diversités, sinon des contradictions que présentent les façons de penser des Français, de ceux d'autrefois, comme de ceux d'aujourd'hui ; et la peur d'être injuste en étant incomplet, l'empêche d'aboutir aux formules synthétiques qu'on attend de lui" [1]).

[1]) C. Bougle et P. Gastinel, *Qu'est-ce que l'esprit francais?* Paris, 1920, avant-propos, V.

Les maîtres divers de la pensée française ont essayé de composer le portrait moral du génie de leur nation, chacun selon son tempérament, mais au milieu de tant de contradictions, il y a quelques traits communs qui se dégagent.

Il est vrai surtout qu'à notre époque, grâce aux moyens de communications, on ne trouve pas des différences si marquées dans l'esprit des classes cultivées des nations civilisées. Brunetière disait, „qu'il se créé de nos jours un esprit européen, un fond de culture, d'idées et d'inclinations communes à toutes les sociétés intelligentes" [1]).

Est-ce que l'esprit français n'est pas représenté par tout ce qu'il a de plus caractéristique dans la correspondance des frères Grimm, comme l'urbanité latine l'est dans les comédies de Tèrence, cet Africain aux cheveux drus? Heine „le plus grand poete français" comme l'appelait avec exagération George Sand, n'a-t-il pas le meilleur „de ce qu'on nomme par une simplicité excessive l'ésprit parisien" [2]). Et, chez Byron, chez Léopardi, chez Goethe, chez Chateaubriand, n'y a-t-il pas des pénétrations réciproques? Et dans les romans psychologiques actuels ne trouve-t-on pas un écho des grands romanciers russes Dostoewski, Tourguenieff, Tolstoï? Plus on avance dans l'époque moderne, plus les pénétrations réciproques des littératures sont fréquentes, „mais les influences sont moins aisément discernables dans la masse des écrits, car la transformation que subissent les éléments empruntés est bien plus profonde" [3]).

Aujord'hui, grâce aux moyens de communications, il y a un va et vient intellectuel, et „la culture de l'Europe est un vaste échange où chacun donne et reçoit à son tour où l'écolier d'hier devient le maitre d'aujourd'hui." [4]).

Déjà dans l'antiquité, on a vu les peuples se pénétrer. Les anciens Grecs ont été influencés par les idées, les sentiments de l'Orient, et la Grèce antique à son tour, sous Alexandre le Grand, a fait avancer les barrières de la civilisation grecque

---

[1]) *Etudes critiques*, t. VI, p. 292, Paris, 1899.

[2]) F. Baldensperger *Goethe en France*, p. 360, Paris, 1904.

[3]) Louis P. Betz, *La littérature comparée*, Strassbourg, 1904, (introduction par J. Texte).

[4]) Er. Renan, *Questions Contemporaines*, p. 113.

jusqu'à l'Inde et jusqu'au Gange. Les vieux Romains, après les guerres puniques et surtout après la conquête de l'Orient, ont complètement changé leur manière de sentir, de voir, de comprendre les choses; les barbares Germains, bien que vainqueurs en contact avec les populations romaines vaincues, ont transformé leur civilisation primitive; les Croisades ont profondément influencé les nations de l'Occident, et enfin, dans les temps modernes, les nations, soit par la guerre, ou tout simplement par le commerce, sont entrées en contact et se sont mutuellement influencées. Les races, selon de Brunetière, ne sont en réalité, „que des formations historiques dont l'étude ne peut relever que de l'histoire, des composés instables par définition, un je ne sais quoi de mobile, d'ondoyant, de fluide, qui participe du mouvement perpétuel de l'histoire elle-même" [1]). L'esprit français. fit des emprunts à l'antiquité au temps de la Pleiade, à l'Angleterre avec Montesquieu et Voltaire, à l'Allemagne avec Madame de Staël, au romantisme espagnol avec Corneille et Mérimée, et à son tour inspira au XVIIIe siècle l'Angleterre, et ensuite l'Allemagne et la Russie.

Toutefois, malgré des pénétrations réciproques, il y a une certaine manière de penser, d'envisager les choses, et sur tout de les exprimer [2]), qui se retrouve, non pas accidentellement, chez un ou plusieurs écrivains et dans une seule époque, mais à travers dix siècles d'activité littéraire en France, et qui constitue précisément la caractéristique de l'esprit français.

L'esprit français, dans les plus grands élans de la foi, comme dans les plus aventureuses courses de la pensée, reste toujours maître de lui, parce qu'il est très pratique et très positif [3]).

---

[1]) *Cosmopolitisme et littérature nationale*, (Etudes Critiques), t. VI, p. 292 Paris, 1899.

[2]) La Roumanie témoigne bien qu'il y a certaines affinités intellectuelles et morales entre les nations. Au commencement de notre vie nationale nous avions le choix entre la civilisation française et la civilisation allemande. Notre dynastie étrangère d'origine allemande, nos relations politiques et économiques sous le roi Charles I, tous nous aurait facilité un rapprochement intellectuel avec l'Allemagne. Cependant nous n'avons pas hésité: nous avons penché du côté de la France.

[3]) „Nous sommes pratiques, disait Montegut, si l'on entend par ces mots une certaine tendance à réaliser en fait, nos rêves les plus abstraits." (*Libres opinions morales et politiques*, Eassi sur l'époque actuelle, p. 2—3, Paris, 1858).

C'est pour cela qu'il est peu métaphysicien, très logicien, et qu'il peut représenter par une simplification lumineuse les éléments essentiels de la vérité. C'est un esprit d'analyse subtil et fort capable de suivre à l'infini, sans jamais le rompre, le fil des raisonnements abstraits, un génie de construction mathématique, où la logique la plus serrée des arguments ne se perd pas même dans les mouvements les plus passionnés de l'âme. Le génie français a tout pour convaincre et persuader, c'est un génie oratoire comme disait Taine [1]).

La raillerie, qui ne cesse pas d'être agréable, la qualité d'atteindre les idées, toutes les idées, mêmes les plus hautes, à travers le badinage et la gaîté est encore un trait prédominant de l'esprit français.

Mais le caractere dominant de l'esprit français, disait Petit de Jullevile „est d'être essentiellement sociable". Le Français ressent le besoin d'agir sur l'esprit d'autrui, de plaire à autrui, de l'attirer, de l'entraîner, il sent le besoin impérieux de causer avec quelqu'un, „car ce qu'il lui faut, c'est un bonheur d'espèce particulière, fin, léger, rapide, incessament renouvelé et varié, où son intelligence, son amour propre, toutes ses vives et sympathiques facultés trouvent leur pâture; et cette qualité de bonheur, il n'y a que le monde et la conversation pour la fournir [2])". Cette tendance d'agir sur l'esprit d'autrui par la conversation rend le français naturellement éloquent.

Al. Lahovari a fortifié, dans les écoles françaises, au contact de ce peuple français naturellement éloquent, par la lecture des chefs-d'œuvre de la littérature française son tempérament

[1]) *La Fontaine et ses Fables*, pp. 14-16, Paris, 1875.

Des étrangers plus avisés reconnaissaient le génie essentiellement oratoire des Français. Saint-Marc-Girardin nous conte la conversation suivante qu'il a eue avec Gans le célèbre professeur de Berlin. „Sous les tilleuls du Tiergarten, dans le petit jardin „*Mon Bijou*", Gans m'initiait à la connaissance de l'Allemagne et m'y initiait par la méthode française, c'est-à-dire par la conversation. „Vous autres Français, disait Gans, vous avez le génie oratoire, c'est-à-dire le génie de l'expression nette et claire". (*Revue des Deux Mondes*, décembre, 1839).

[2]) Taine, *Les origines de la France contemporaine*, t. I, pp. 159— 160. Pour l'esprit de sociabilité voir: M-me Stael, *De l'Allemagne*, I partie, ch. XI. *De l'esprit de conversation*, (Victor Considérant).

d'orateur. L'abeille fait du miel du suc de chaque fleur; les idées des écrivains français et surtout des moralistes, des politiques et des grands orateurs, ont fourni à Lahovari matière pour ses discours.

Des études superficielles conduisent a l'imitation servile des modèles qu'on a devant les yeux; des études profondes ramènent à l'originalité. Mirabeau utilisait des pages entières de certains écrivains, mais il les vivifiait par des retouches, introduisant ça et la une comparaison, ou un développement, refondant des morceaux entiers, remaniant l'ensemble, colorant l'esquisse, ajoutant au raisonnement des autres ses propres tours et saillies, répandant la lumière et la chaleur, faisant des lambeaux des autres des discours tout à fait originaux par le souffle nouveau qui y circulait. „Ce n'est pas dans Montaigne, disait Pascal, mais dans moi que je vois ce que j'y vois" [1]).

Ce fût aussi le cas de Lahovari. Il connaissait a fond la littérature française, les philosophes, les historiens, les économistes, les orateurs français; ce qui ne l'a pas empêché d'être très original, parce que tout ce qu'il a utilisé il l'a rendu sien par son tour d'esprit. C'est la question fameuse de l'imitation originale. „Que Sulpicius ait à parler sur l'art militaire, il aura recours aux lumières de Marius, mais ensuite en l'entendant parler, Marius sera tenté de croire que Sulpicius sait mieux la guerre que lui" [2]).

Grâce aux connaissances acquises à Paris, Lahovari a marqué dans l'éloquence roumaine une note nouvelle: un verbe ailé qui n'excluait pas la logique, ce mélange de connaissances sérieuses de droit, d'économie politique, de finances, d'histoire et d'agréable ironie exprimé de la manière la plus claire. Dans nos assemblées parlementaires et dans les réunions publiques, il ne montait jamais à la tribune sans être bien documenté, sans être enflammé par une grande passion. Aussi souvent saisi par l'émotion, il débutait avec lenteur, la voix un peu voilée, mais bien vite ses idées s'arrangeaient, les arguments se classaient dans sa tête et il s'élançait à des hauteurs, où les petitesses humaines disparaissaient. Ce fut aussi le cas de Mirabeau:

---

[1]) Barthou, *Mirabeau*, p. 302, Paris, 1913.

[2]) *Ibidem*, p. 306.

„A part certaines irruptions foudroyantes, son début était généralement pénible, embarrassé, opprimé, il paraissait hésiter devant les mots, comme un homme qui s'essaye a un fardeau trop lourd" [1]).

A travers les discours de Lahovari, on peut découvrir ses goûts esthétiques, ses lectures favorites et le don de vivifier sa parole, par des allusions littéraires, tirées des meilleurs auteurs français [2]). Veut-il nous persuader que, si nous sommes écrasés par un gouvernement despotique nous devons savoir par qui nous le sommes et pourquoi, il rappelle la pensée du philosophe Pascal sur les différences profondes qui existent, entre les êtres conscients et l'univers inconscient : „'Lhomme même s'il était écrasé par l'univers lui est supérieur, car l'univers n'a pas la conscience qu'il est écrasé, tandis que l'homme a cette conscience" [3]). Un jour accusé d'avoir offensé le roi parce qu'il lui avait demandé de s'opposer à l'expulsion de quelques roumains de Transylvanie, il répondit à ses accusateurs par ces admirables vers de Musset :

Si les cieux sont déserts nous n'offensons persone,
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié,

et il continue, „si le trône de la Roumanie est vide, si sur lui, siège seulement une personne physique, alors qui ai-je offensé? mais,

---

[1]) L. Barthou, *Mirabeau*, p. 310.

[2]) George Bengescu, l'auteur de la bibliographie voltairienne, l'ami intime de Lahovari, nous dit à ce sujet : „On discutait avec animation la valeur du dernier volume publié par Calman Lévy ou par Lemerre, on lisait de l'Anatole France ou du Maupassant, on récitait du Musset, du Hugo, du Lamartine, de l'Alexandri on parlait avec enthousiasme de Paris, de ce cher et grand Paris où s'était écoulée sa jeunesse." (*Viața și înmormântarea lui A. Lahovari*, p. 185, Buc. 1897.) Bengescu écrit ailleurs : „Notre distraction préférée était de lire les œuvres d'un grand écrivain français ou roumain, de Chateaubriand jusqu'à Labiche, de Mérimée jusqu'à About, de Renan jusqu'à Feuillet. Il savait par cœur des vers de Corneille, de Racine, de Lamartine, de Hugo, de Musset..." (*Câteva suvenire ale carierei mele*, p. 275, Bruxelles, 1899). „Lahovari connaissait non seulement la littérature mais aussi l'histoire de France, ses monuments, ses localités historiques, qu'à l'occasion d'une excursion que nous avons faite sur les bords de la Loire, il connaissait mieux qu'un guide les châteaux de Chambord, de Blois, d'Amboise, de Chenonceaux." (*Câte-va suvenire ale carierii mele*, p. 293)

[3]) *Discursuri politice*, p. 78.

si, sur lui, siège un roi, avec la conscience de sa responsabilité historique, comme j'en suis certain, alors il est grand temps que nous lui disions : aie pitié de ce pays qui t'a confié son sort" [1]). Veut-il tourner en ridicule la prétention d'un homme politique roumain, qui, après avoir été reçu avec quelques partisans dans le parti conservateur, dont Lahovari était un des membres les plus influents, avait l'intention par des intrigues de devenir la maître de ce parti, il lui dit : „C'est ainsi que peu à peu, nous nous trouvions étrangers dans notre propre maison, et le moment n'était pas loin, où Monsieur Vernescu se tournant vers nous, avec la morgue d'un des personnages de Molière, nous allait dire : *la maison est à moi, c'est à vous d'en sortir* [2]).

IV.

L'INFLUENCE DU ROMANTISME FRANCAIS ET DE SES PROCÉDÉS SUR A. LAHOVARI

A. Lahovari a trouvé dans l'école romantique, qui etait en vogue, quand il faisait ses études à Paris, un aliment qui convenait à son tempérament sensible, Il est bien entendu qu'il est question du romantisme français, car, bien que le romantisme ait été un fait européen, il n'a pas été partout un fait identique. Le romantisme français a été principalement une doctrine d'art, avant de devenir un mouvement religieux, politique et social; le romantisme italien de Manzoni, Pellico, Foscoli, a été avant tout un mouvement politique qui tendait à l'émancipation de l'Italie, et à la reconstitution de l'unité nationale; le romantisme allemand de Schlegel, Novalis, Brentano a été essentiellement mystique et archaïque : il voulait la reconstitution d'une Allemagne du moyen âge en plein XIXe siècle; le romantisme anglais de Wordsworth, de Coleridge, Southey, a été surtout un fait moral : l'idée du perfectionnement de la vie intérieure de l'homme perçait dans les œuvres des romantiques anglais.

---

[1]) *Discursuri politice*, p. 93.

[2]) *Discursuri parlamentare*, p. 219.

Lahovari a été influencé par le romantisme littéraire français et pas du tout par le romantisme politique, car jamais il n'y a eu un homme politique plus modéré, plus sage, que Lahovari. Il s'est opposé au rêve irréalisable des romantiques politiques roumains, et toute sa vie il a défendu l'ordre, l'autorité, la tradition. Il a été conservateur car, „dans la nature comme dans une société, il est besoin d'une force d'impulsion qui retienne et d'une force qui tempère la force de l'impulsion, c'est-à-dire d'un élan et d'un frein, si la généreuse nation roumaine a toujours eu l'élan, le frein et le tempérament lui ont souvent manqué" [1]).

Victor Hugo, surtout, l'a influencé. Il a ses procédés littéraires, sa puissance verbale, ses images plastiques et jusqu'à ses antithèses. „Lahovari pensait en images, les choses se présentaient à lui sous la forme d'images grandioses qu'il voyait et qu'il nous faisait voir" [2]). „Son éloquence était foudroyante comme celle de Danton ou de Mirabeau, parce que les pensées se présentaient à lui sous la forme d'images et de symboles"[3]).

Les exemples abondent, lorsqu'il voulait dire que le Danube doit appartenir pour toujours à la Roumanie, Lahovari voyait les ondes de ce fleuve rougies par le sang roumain : „Ce Danube, disait-il dans le discours qu'il prononça en 1881, ouvert au commerce libre et loyal de toutes les nations du monde est le nôtre, nous l'avons assez payé dans le passé car il y a eu des siècles où il apportait à la mer plus de sang roumain que d'eau" [4]).

Le parti libéral était au pouvoir, et les libéraux prétendaient avoir établi l'ordre dans les finances et avoir fait la révolution de 1848. „Ce n'est pas vrai, disait Lahovari, 1848 a été l'œuvre des orateurs, des poêtes, des penseurs du peuple roumain d'ici et d'au delà des Carpathes... La guerre de l'indépendance n'est pas l'œuvre du gouvernement libéral, elle est l'œuvre de tout le peuple roumain, car notre sang à tous a coulé sur les champs

---

[1]) *Discursuri parlamentare*, p. 274.

[2]) T. Ionescu, *Discurs pronunţat la desvelirea statuei lui A. Lahovari* (le 17 juin 1911).

[3]) C. Disescu, *Cum vorbia A. Lahovari* (dans *Discursuri politice* de Lahovari, p. LXIII).

[4]) Séance du 28 Mai 1881 (*Monit. Official*).

bulgares, le sang de nos fils, le sang de nos frères... et cependant Plevna, a été une auréole pour le gouvernement Brătianu. Les rayons de cette gloire, en nous frappant tout d'un coup, nous ont aveuglé la vue. Nation méridionale, nation impressionnable, nous nous sommes grisés de la fumée de la victoire et tous, à un moment donné, avons senti un mouvement patriotique qui a fait battre à l'unisson, tous les cœurs roumains. L'aube du matin, n'est pas moins agréable que le premier sourire de la gloire égayant la terre d'une nation rajeunie. Après des siècles d'engourdissement c'était notre premier fait militaire, et le drapeau criblé de balles de l'armée roumaine, a couvert un moment l'incapacité de M. Brătianu. Ainsi, comme dirait un grand poète français, grâce à la bravoure de notre armée, une aveugle victoire a ombragé de ses ailes, le front de quelques incapables : tel quelquefois un aigle repose sur un tas d'ordures" [1]).

Heureusement pour Lahovari son imagination était tenpérée par sa raison. „L'homme d'Etat disait-il a besoin de plus de respect pour la personne et l'opinion d'autrui" [2]). Il a développé ses pensées en larges nappes oratoires ou le bon sens est à côté des images les plus plastiques. Dans un moment de colère, Jean Brătianu, avait prononcé une phrase malheureuse : „L'opposition n'a pas le droit à la protection des lois" En 1889 quand il n'était plus au pouvoir Brătianu demandait au gouvernement, dont Lahovari faisait partie, le respect des lois. „*L'opposition n'a pas le droit à la protection des lois*; c'est ainsi que parlaient dans l'ivresse de la toute puissance, ceux qui croyaient que leur pouvoir serait sans fin; c'est ainsi que parlaient ceux qui croyaient qu'ils ne rencotreraient jamais la loi méprisée... Et aujourd'hui ces présomptueux, ces insensés font appel à ces lois qu'ils ont pensé détruire, et avec de tremblantes mains ils embrassent l'autel qu'ils ont voulu renverser"[3])

Romantique par cette place faite à l'imagination, Lahovari l'est aussi par ses procédés de style : comme Victor Hugo, il usa et abusa des antithèses. L'antithèse était le moyen le

---

[1]) *Discursuri politice*, p. 134.

[2]) *Discursuri parlamentare*, p. 201.

[3]) *Idem*, p. 209.

plus naturel de mettre en relief sa pensée. Comme les herbes vertes se détachent sur la terre jaune, comme les fleurs rouges blanches ou jaunes, se détachent sur l'herbe verte, ainsi dans les discours de Lahovari, ses idées devenaient plus frappantes par l'antithèse.

Quand les libéraux disaient, qu'après avoir pris le Plevna bulgare, ils devaient prendre le Plevna roumain, Lahovari leur répondait : „Tout d'abord c'est une inconvenance que de comparer l'action glorieuse d'une guerre contre les étrangers, avec nos luttes politiques internes. Quelle ressemblance peut-il y avoir entre nos soldats assiégeant Plevna vaincu, parmi les balles des Turcs, à l'ombre du drapeau criblé et sous ses nobles couleurs, et les assiégeants désespérés du Plevna budgétaire? Les uns exposaient à la mort leur poitrine; les autres n'exposaient que leur visage, mais l'épaisseur de la peau leur épargnait tout danger. Pour eux, le Plevna roumain, c'était la caisse du trésor; leur drapeau est aujourd'hui un vieux hailon avec beaucoup plus de couleurs que le vêtement d'un paillasse". [1])

Une autre fois, comme les libéraux prétendaient que la guerre de l'Indépendance de 1877 était leur oeuvre, il répondait : „je suis le premier a réconnaître la bravoure de nos *dorobanţi* (soldats), mais, est-ce que nos frères, nos fils n'ont pas été à Plevna comme les autres ! Est-ce que les canons et les balles font des distinctions entre les différentes classes de citoyens Est-ce que tous, ayant été égaux devant la mort, ne doivent pas être de même devant l'honneur et devant la victoire?... Les adeptes de M. Rosetti se sont bornés à prendre le Plevna roumain qui est bien plus facile à assiéger car là, on ne peut être bombardé qu'avec des balles d'or et non pas avec des balles de plomb... Tandis que les uns allaient à la guerre, les autres allaient à la fourniture. Les uns prenaient des redoutes, les autres des décorations, les uns se battaient et mouraient, les autres se vantaient et s'enrichissaient... aujourd'hui nous vous demandons de sauver le pays d'un parti qui ne mérite d'autres nom que celui de parti des phrases vides et des boureses pleines" [2]).

Lahovari a aussi les frissons métaphysiques et les élans vers

---

[1]) *Discursuri politice*, p. 156.

[2]) *Ibidem*, p. 23.

la foi des romantiques français. Quand le Métropolitain Ghenadie fût chassé, par une sentence injuste, de son siège, Lahovari prononça, dans une réunion publique, des paroles qui montrent son attachement à la foi de ses ancêtres et ses soubresauts mystiques : „Cette religion à été dès le commencement et à travers notre histoire à l'unisson avec la nation roumaine, elle a porté à la guerre les drapeaux vainqueurs des Mihai et des Stéfani, pour elle sont morts les Bessarabes à Constantinople. Elle est mélangée à la poussière de ce pays, elle est pétrie dans nos coeurs et dans nos pensées. Rien ne pourrait l'ébranler. Le gouvernement, ses partisans, ses écrivassiers, et ses savantasses il y a quelques temps qu'ils répètent sur tous les tons, comme s'ils voulaient s'encourager eux-mêmes : *La question est classée, la chose est finie.*

Messieurs, quand le Sauveur du monde à été cloué sur la croix, quand il a poussé son dernier soupir, quand son esprit retourna au ciel d'où il était venu, le peuple asasin des Hébreux a clamé lui aussi : *C'est fini. C'est fini,* ont dit les Pharisiens, *c'est fini* ont dit les juges injustes, *C'est fini,* a dit la foule aveugle, *C'est fini,* a dit Ponce Pilate qui se lavait peut-être les mains pour la deuxième fois. Eh bien ! ce n'était pas fini et ce n'est pas encore fini. Le peuple complice du plus grand crime de l'histoire du monde a été dispersé dans les quatre coins du monde, l'empire romain est tombé, tant d'autres empires se sont formés et ont disparu et ce n'est pas encore fini ! Sous peu il y aura 1900 ans que des millions de chrétiens se réunissent certains jours et élèvent leurs prières et leurs blasphèmes au ciel contre le peuple assasin et contre les juges infâmes. Une injustice ne prend jamais fin, elle crie au ciel et à la terre. Que les hypocrites ne se récrient pas de ce que je compare le Métropolitan avec Jésus Christ, car on sait, que nos seulement le Métropolitain, mais le dernier des malheureux est égal à Jésus Christ devant l'injustice. La sainte écriture nous dit *fiat justitia pereat mundus* Que la justice soit faite, même si les monde périssait. La justice, ce sentiment né dans l'âme de chacun d'entre nous réclame une haute satisfaction dans cette question, et ne sera pas tranquille tant qu'elle ne sera pas rassasiée. Ayons soif, ayons faim de justice et nous serons rassasiés" [1]).

---

[1]) *Discursuri politice,* p. 189—190.

Lahovari est romantique encore en ne dédaignant pas de mélanger dans le même discours le beau et le laid, une scène réaliste à côté d'une vision sentimentale, un fait de menue importance à côté des images les plus plastiques.

Le gouvernement du parti libéral de Jean Bratianu était accusé par Lahovari d'avoir créé des majorités parlementaires, qui „s'inclinaient à la parole d'un ministre comme les roseaux au souffle du vent" [1]), d'avoir faussé l'esprit public, car „le nom de patrie ne servait plus qu'à habiller les mauvais penchants" [2]) et dans ce cas n'importe quel misérable pouvait se dire „moi qui suis ignorant, pervers et immoral, pourquoi, n'arriverai-je tout aussi loin que tel qui ne vaut pas davantage? Pourquoi la pauvreté? pourquoi l'obscurité? Et alors dans les ténèbres de la morale et dans l'ombre de la nuit brille le couteau d'un assasin... [3])

Mais si l'influence de la pensée et de la littérature françaises lui ont fait une place considérable dans l'histoire de l'éloquence roumaine, si Lahovari a introduit dans ce genre des qualités de clarté, d'ordre, de logique au milieu des mouvements de lyrisme et d'élans mystiques, il n'en est pas moins vrai que toujours cette influence a nui à la pureté de sa langue maternelle.

Surtout au commencement de sa vie politique Lahovari se ressent de son long séjour en France. Elèvé dès son enfance par des professeurs français, ayant fait ses études secondaires et universitaires à Paris, où il n'avait pas d'occasions de parler roumain, par ses premiers discours il fait l'impression d'un homme qui pense en français. Il est vrai cependant que plus il avance en âge plus ces défauts disparaissent. Toujours est-il que jusqu'à la fin de sa vie sa parole est entachée de gallicismes et de constructions qui sentent l'influence de la phrase française.

Il y a beaucoup d'incorrections dans la phrase de Lahovari mais si l'on considérait ce point de vue seulement, Gambetta lui-même aurait-il une si grande place dans l'histoire de l'éloquence française?

L'art de la parole a ses règles et il a une acoustique oratoire

---

[1]) *Discursuri politice*, p. 6.

[2]) *Idem*, p. 15.

[3]) *Idem*, p. 7.

comme il y a une acoustique théâtrale. C'est seulement à ce point de vue qu'il faut juger de la valeur littéraire d'un discours. L'orateur parle pour persuader et la critique qui veut juger de la valeur littéraire d'un discours doit se garder de traiter cette question comme un problème de pure esthétique, parce qu'a la différence des autres artistes qui peuvent indefiniment ciseler leurs oeuvres jusqu'à la perfection, l'orateur même quand il a longuement médité son sujet, n'a pour habiller sa pensée, en montant à la tribune, que le moment rapide où elle jaillit de son cerveau. Il n'a pas le temps de retoucher sans cesse dans le silence, son oeuvre, à moins qu'il ne lise, où qu'il ne récite par coeur un discours préparé d'avance; mais cette laborieuse préparation est-elle de la vraie éloquence?

Dans les assemblées législatives ou dans les réunions publiqués contemporaines, à part quelques points principaux, qui constituent le plan de son discours l'orateur s'inspire du moment même où il monte à la tribune. L'improvisation ainsi comprise constitue la difficulté et la beauté de son art. Aussi dans les discours des grands orateurs eux-mêmes on trouve des incorrections de style, mais on doit penser qu'ils ont été prononcés dans le tumulte des assemblées ou dans les tempêtes des réunions publiques. Cela ne veut pas dire que l'orateur puisse négliger impunément les règles générales du style, bien au contraire comme l'écrivain il doit énoncer clairement son sujet et à la tribune comme dans les livres la lourdeur des phrases l'impropriété des termes, l'hésitation pénible des développements sont les marques de l'incertitude et des défaillances de la pensée.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il semble vain de redire quelle profondeur et quelle étendue, l'influence de la France a eues sur les destinées intellectuelles et politiques de la Roumanie moderne.

Mais il est émouvant de penser que dès le jour où, après tant de luttes et de sacrifices, a réussi à se former, chez nous, une conscience nationale, dès ce jour là nos yeux étaient tournés vers la France et nos esprits recevaient d'elle, de son histoire si riche, de son passé, des enseignements pour l'avenir.

Si nous avons obtenu l'unité de notre Patrie, des libertés et par dessus-tout, les possibilités d'entrer dans le rang des nations civilisées, c'est que nous avions, pour exemple et pour encouragement l'âme française et les idées de ses politiques et moralistes.

Au milieu de nos troubles et de nos aspirations la France nous est apparue comme la grande directrice de consiences du monde et, de même que de nombreaux pays de l'Europe, mais plus profondément et plus fidèlement à cause d'une commune origine, nos sommes allés à elle, à ses penseurs, à ses grands politiques et il n'est pas excessif de dire que nous lui devons ce que nos sommes.

Depuis le temps des Katargiu, des Kogălniceanu des Lahovari, cette filiation de la Roumanie à la France n'a fait que s'étendre et bien souvent les deux pays ont été comme deux corps que parcourait le même sang.

Peut-on s'étonner que la France attaquée en 1914, ait trouvé, à ses côtés, sa fille spirituelle, la Roumanie? certes, il s'agis-

sait de défendre les principes qui, seuls, peuvent régler les rapports des nations civilisées, mais nous pensions qu'avec la disparition de l'influence française, il manquerait quelque chose au monde. Nous aimons la France pour elle-même ; le pacte scellé ne l'est pas tant par des intérêts, mais par de profondes affinités de l'âme, par la conscience de ce qu'est la pensée française et de ce que nous lui devons.

Le 9 Mai 1927.

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris
l'Assesseur

M. Delacroix

Vu
et permis d'imprimer
Le Recteur
De l'Academie de Paris

Charléty

BIBLIOGRAPHIE DES PRINCIPAUX TRAVAUX CITÉS DANS CET OUVRAGE

I. CATALOGUES BIBLIOGRAPHIQUES.

G. Adamescu. *Contribuţiune la bibliographie românească* (Contributions à la bibliographie roumaine), 2 fascicules, Buc. 1921—1923.

G. Bengesco. *Bibliographie franco-roumaine du XIX-ème siècle.* II-ème edition, Paris, Leroux, 1907.

Nerva Hodos et Al. Sadi Ionescu. *Publicaţiunile periodice românesti* (Les publications périodiques roumaines), Buc. Socec, 1913.

II. RECUEILS ET REVUES

Analele parlamentare ale României (Les annales parlementaires de la Roumanie) (1831—1845), Buc. 1890—1913.

Proclamaţiunea, ordonanţele şi toate celelalte acte ale guvernului din 1864 (La proclamation les ordonnances et tous les autres actes du gouvernement de 1864), Buc. 1864.

Revue des deux mondes, du 1 décembre 1839, (article de Saint-Marc-Girardin); et du 15 mars 1870, (article de K. Hillebrand).

III. OUVRAGES ROUMAINS

G. Adamescu. *Noţiuni de istoria limbii şi literaturii române* (Histoire de la langue et de la litterature roumaines), Buc. 1894.

G. Bengesco. *Viaţa şi înmormântarea lui Al. Lahovari* (La vie et l'enterement de Lahovari), Buc. 1897.

G. Bengescu. *Câteva suvenire ale carierii mele* (Quelques souvenirs de ma carière), Bruxelles, 1899.

O. Densusianu. *Literatura română modernă* (La litterature roumaine moderne) I vol. Buc., 1920.

C. Disseseu. *Cum vorbia Al. Lahovari* (Comment parlait Al. Lahovari). Conférence donnée a l'Athénée roumain. Cette conférence se trouve dans le recueil des discours politiques de cet orateur. Buc., 1905.

R. Dragnea. *M. Kogălniceanu*, Cluj, 1921.

N. Iorga. *Istoria literaturii române în veacul 19 de la 1921 înainte.* (Histoire de la litterature roumaine au XIX-e siècle, à partir de 1821). 3 vol. Văleni, 1907—1909.

N. Iorga. *Kogălniceanu*, Buc. 1922.

E. Hurmuzaki. *Documente privitoare la Istoria Românilor* (Des Documents concernant l'histoire des Roumains), t. XVII.

B. Katargiu. *Discursuri parlamentare.* (Discours parlementaires), 1859—1862. recueillis et annotés par *P. V. Haneş*, Bucarest 1914.

M. Kogălniceanu. *Scrisori* (1834—1849) publiées et annotées par *P. V. Haneş*, Buc. 1913.

Les discours de M. Kogălniceanu n'ont pas été recueillis en volumes, mais les plus importants ont été tirés en brochures :

Apărarea ministerului din 30 *aprilie* 1860 *înaintea Adunării elective din Iaşi* (La défense du ministère du 30 avril 1860, devant l'Assemblée élective de Iassy) le 15 et 17 février 1861, Jassy, 1861.

Cuvînt contra alegerii şi a eligibilităţii D-lui Al. Moruzi (Discours contre l'élection et l'élégibilité de Mr. Al. Moruzi), Jassy, 1861.

Inbunătăţirea soartei ţăranilor (L'amélioration du sort des paysans), discours prononcé le 25 mai 1862, Buc. 1862.

Al 2-lea cuvînt rostit la 1 *Iunie*, 1862 (Le deuxième discours prononcé le 1 *juin* 1862), Buc. 1862.

Cuvînt contra adresei rostit în şedinţa Adunării generale a României din 9 *Februarie* 1863 (Discours contre le message prononcé dans la séance de l'Assemblée Générale de la Roumanie du 9 février 1863), Buc. 1863.

Cuvînt asupra proectului de organizare militară (Discours sur le projet d'organisation militaire), Buc. 1864.

Cestiunea Strousberg. Cuvînt rostit în Adunarea deputaţilor (La question Strasberg. Discours prononcé dans la Chambre des députés). Jassy, 1879.

Cuvînt contra adresei rostit în camera deputaţilor (Discours contre le Message du Trône, prononcé dans la Chambre des députés), Buc. 1875.

Cestiunea Universităţii din Jassi înaintea Senatului (La question de l'Université de Jassy devant le Sénat). Buc., 1877.

Cestiunea Dunării (La question de Danube) deux discours, Buc. 1882.

Programa de la Mazar Paşa (Le programme de Mazar Paşa). Buc. 1882.

Interpelaţiunea privitoare la expulsarea Românilor de peste munţi (L'interpellation relative à l'expulsion des Roumains d'au delà les monts). Buc. 1886.

Discuţia asupra proectului de răspuns la mesagiul Regelui (La discussion sur le projet de réponse au Message du Trône). Buc. 1891.

Pour les discours qui n'ont pas été tirés en brochures, il faut consulter les *Débats du divan ad hoc de* 1857, qui ont été imprimés dans *Actes et documents relatifs à la régénération de la Roumanie*; *Le projet de Constitution*, qui comprend les discours prononcés par Kogălniceanu dans la commission centrale de Focşani; *Les procès-verbaux à l'Assemblée élective* de *Moldavie*, (4 déc. 1860—14 déc. 1861), dans le *Şuppl. extraordinaire du Moniteur officiel de Moldavie* Jassy; *Le compte rendu des séances de l'Assemblée législative de la Roumanie des années* 1862, 1863, 1864, 1865; et après 1865 les discours insérées dans *Le Moniteur officiel.*

A. Lahovari, *Discursuri parlamentare*. Vol. I. (Discours parlementaires). 1867 -1872 Buc.

A. Lahovari. *Discursuri parlamentare*. Vol. II. (Discours parlementaires), 1888—1891 Buc., 1915.

A. Lahovari. *Discursuri politice* (Discours politiques) 1881—1896, Buc. 1905

Eug. Lovinescu. *Istoria civilizaţiunii române* (L'histoire de la civilisation roumaine), 3 vol. Buc. Ancora, 1924—1925.

T. Maioreseu. *Discursuri parlamentare* (1866—1895) *cu privire asupra desvoltării politice a României sub domnia lui Carol I* (Discours parlementaires (1866—1895) concernant le développement politique de la Roumanie sous le règne de Charles I), 4 vol. Buc., 1897—1904.

D. Onciul. *Kogălniceanu*, Buc. 1918.

Rădulescu Pravăt Lucrèce, *Activitatea lui M. Kogălniceanu până la* 1866 (L'activité de M. Kogălniceanu jusqu'en 1866) I vol. Iassy, 1913.

Sturdza (Dem. A et Dem. C.) et **Petrescu (Ghenadie)**. *Acte şi documente cu privire la istoria renaşterii României* (Actes et documents concernant l'histoire de la régéneration de la Roumanie) 10 vol., Buc. Göbl. 1889—1909.

Sturdza, Scheianu (D. C.). *Acte şi legiuiri privitoare la chestia ţărănească* (Actes et textes de lois concernant la question paysanne), 2 vol. Buc. Socec, 1907.

V. A. Urechia. *Istoria şcoalilor de la* 1800 *la* 1864 (Histoire des ecoles de 1800 à 1864), 4 vol., 1892—1894.

A. Xenopol. *Influenţa franceză în România* (L'influence française en Roumanie), Buc. 1887.

A. Xenopol. *Istoria Românilor din Dacia traiana* (Histoire des Roumains de la Dacie trajane), 6 vol. Iassy, Goldner, 1893.

A. Xenopol. *Kogălniceanu*, Buc., 1895.

IV. OUVRAGES FRANÇAIS

A. Aulard. *Les orateurs de l'Assemblée constituante*. Paris, Hachette, 1882.

A. Aulard. *Les orateurs de la Législative et de la Convention*, 2 vol., Paris, Hachette, 1885—1886.

F. Baldensperger. *Goëthe en France*, Paris, 1904.

Louis Barthou, *Lamartine*, Paris, Hachette, 1913.

Louis Barthou, *Mirabeau*, Paris, Hachette, 1918.

Louis Betz, *La litterature comparée*, Strasbourg, 1904.

C. Bossert, *Histoire de la litterature allemande*, Paris, Hachette, 1913.

C. Bossert, *Un salon allemand du temps du romantisme*, Paris, Hachette, 1913.

Bonglé Ch. et Gastinel P. *Qu'est ce que l'esprit francais?* Paris, Garnier, 1920.

Btunetiere F., *Etudes critiques*, t. VI, Paris, 1899.

A. Chabrier. *Les orateurs politiques de la France*, Paris, 1888.

F. Colson. *De l'avenir des Principautés de Moldavie et de Valachie*, Paris, Pongin, 1839.

B. Constant. *Discours*, 2 vol. Paris, 1828.

B. Constant, *Cours de politique contitutionnelle*, t. I, Paris, 1861.

Cormenin, *Le livre de l'orateur*, 2 vol., Paris, Paguerre, 1836.

F. Damé. *Histoire de la Roumanie contemporaine*, Paris, Alcan, 1900.

R. Doumic. *Défense de l'esprit francais*, Paris, Blond, 1918.

P. Eliade. *De l'influence francaise sur l'esprit public en Roumanie*, Paris, Leroux 1898.

P. Eliade, *Histoire de l'esprit public en Roumanie*. (1821—1828). Paris, Bellais, 1905.

P. Eliade. *La Roumanie en XIX-ème siècle*, (1828—1834), Paris, Hachette. 1914.

E. Faguet. *Politiques et moralistes*, 3 Vol. Paris, Lecène et Oudin, 1898—1900.

J. C. Filitti. *Les Principautés roumaines sous l'occupation russe*. (1828—1834). Buc. 1904.

F. Guizot. *Histoire parlamentaire de la France*. Discours prononcés aux chambres de 1819 à 1848, 5 vol. Paris, 1863.

N. Iorga. *Histoire des relations entre la France et la Roumanie*, Paris, 1918.

G. Lanson. *Histoire de la litterature francaise*, 16-e édition, Hachette, 1921.

G. Leygues *L'école et la vie*, Paris, 1902.

E. Regnault. *Histoire politique et sociale des Principautés danubiennes*, Paris. Paulin 1855.

J. Reinach. *Le Conciones francais*. Paris, Delagrave, 1893.

E. Renan. *Questions contemporaines*. Paris, 1868.

P. Royer-Collard. *Vie politique de Mr. Royer-Collard ses discours et ses ecrits*, publiés par Mr. de Barante, Paris, 2 vol. 1861.

Gh. Seignobos. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*. Evolution des partis, et des formes politiques, (1814—1896), Paris, A. Colin, 1897.

H. Taine. *La Fontaine et ses fables*, Paris, 1875.

Ed. Thouvenel. *La Hongrie et la Valachie*, Paris, Bertrand, 1840.

A. Tocqueville. *La Démocratie en Amérique*, 2 vol., Paris, 1835.

Ubicini et Chopin. *Provinces danubiennes et roumaines*, Paris, Didot, 1856.

E. Vaillant. *La Romanie*, 3 vol., Paris, Bertrand 1844.

TABLE DE MATIÈRES

	Pag.
1. Avant-Propos	1
2. Introduction	3
3. B. Katargiu. (Sa vie)	19
4. Ses idées politiques, sociales et économiques	23
5. Michel Kogălniceanu	33
6. Kogălniceanu à Berlin	38
7. L'activité de Kogălniceanu entre 1838—1864	48
8. Kogălniceanu et la question paysanne	52
9. Les idées politiques, economiques et sociales de Kogălniceanu	57
10. L'influence française sur la forme des discours de B. Katargiu et M. Kogălniceanu	63
11. Alexandre Lahovari. (Sa vie)	73
12. Les idées politiques, sociales et economiques d'Alexandre Lahovari	77
13. L'influence de l'esprit français sur Al. Lahovari	83
14. L'influence du romantisme français et de ses procédés sur A. Lahovari	89
15. Conclusion	97
16. Bibliographie	99